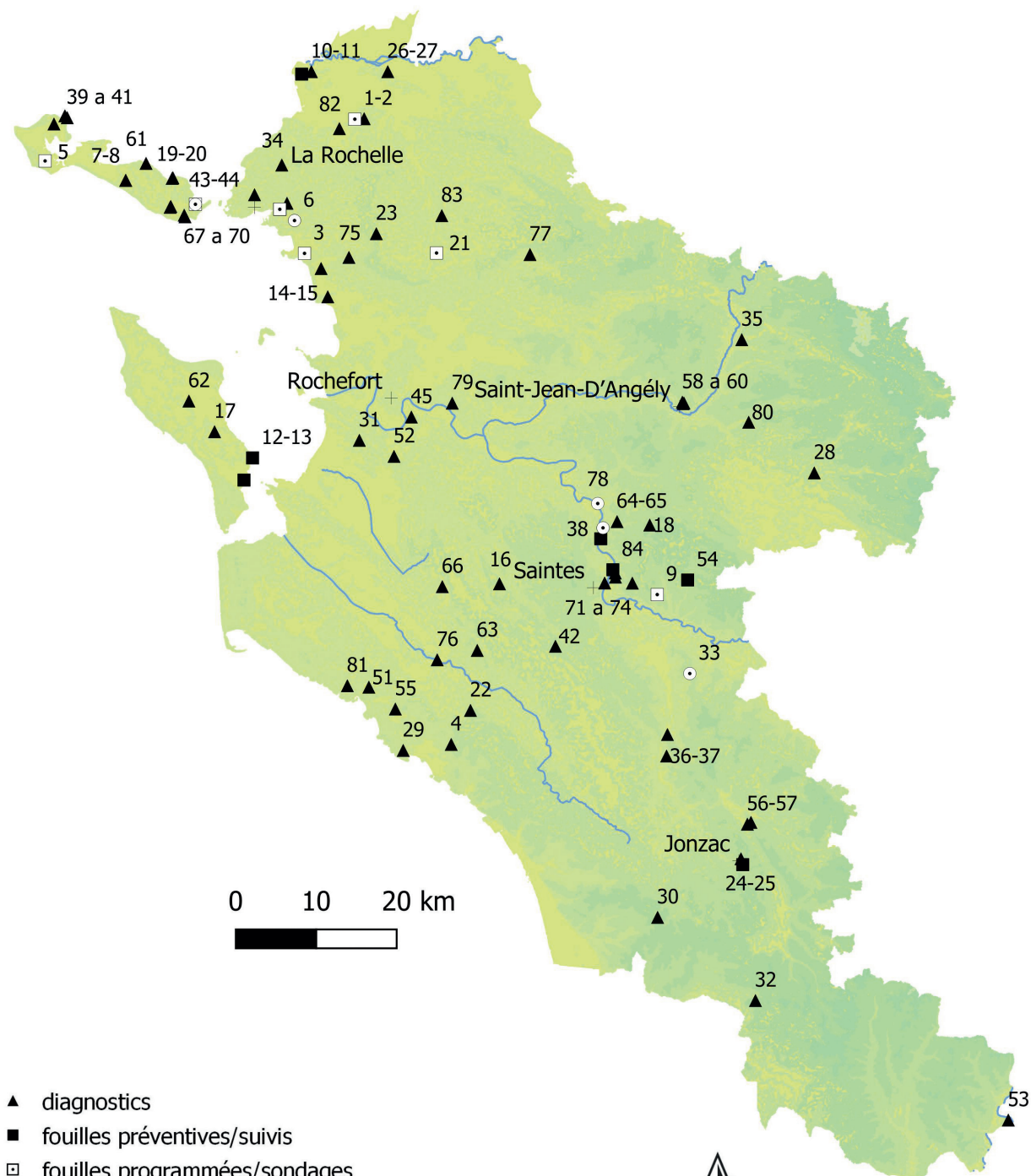


NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR

N°						N°	P.
207799	ANDILLY	Réaménagement du bourg et des abords de l'église	AUBRY Théo	COL	OPD	1	78
207936	ANDILLY	Rue du Grand Moulin	LEMAIRE Alexandre	EP	FP	2	79
207723	ANGOULINS	Les Grandes Maisons	VACHER Stéphane	INRAP	FP	3	80
207746	ARCES	Chez Filleux	GIRAUD Pierre	COL	OPD	4	81
207648	ARS-EN-RÉ	14 venelle de la Petite Grange	GUILLIMIN Sandrine	EP	FP	5	82
207939	AYTRÉ	Boulevard des Cottes Mailles	MATHÉ Vivien	UNIV	PRS	6	86
207970	BOIS-PLAGE-EN-RÉ (LE)	5 route de la Couarde	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	7	86
207969	BOIS-PLAGE-EN-RÉ (LE)	14 Chemin des Oisières	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	8	89
207774	CHANIER	Chemin de la Tonnelle	RUZZO Florent	EP	FP	9	89
207725	CHARRON	Rue de Versailles, Les Hauts Groies	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	10	91
207830	CHARRON	Abbaye de la Grâce Notre-Dame	FILLONNEAU Julien	BEN	FPR	11	91
207866	CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE)	La Citadelle	GISSINGER Bastien	MCC	FPR	12	93
207310	CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE)	Ors, l'estran	SOLER Ludovic	COL	FPR	13	95
207715	CHÂTELAILLON-PLAGE	Rue du canal	AUDE Valérie	INRAP	OPD	14	96
207863	CHÂTELAILLON-PLAGE	3 rue des Hautes terres d'Angoute	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	15	97
207902	CORME-ROYAL	Champ du Bourg, impasse des Genêts	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	16	97
207915	DOLUS-D'OLÉRON	Centre-bourg nord-ouest	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	17	99
207741	DOUHET (LE)	Chemin de l'Audeberderie	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	18	99
207878	FLOTTE (LA)	Cour de l'école	ROBIN Karine	COL	OPD	19	100
207877	FLOTTE (LA)	5 Cours Eugène Chauffour	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	20	100
207729	FORGES	Rue des Terres de l'Augerie, chemin des Roches	CHEMSSEDOHA Anne-Zahra	EP	FP	21	101
207745	GRÉZAC	Le Coureau	GIRAUD Pierre	COL	OPD	22	103
207930	JARRIE (LA)	Place de la Mairie	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	23	105
207872	JONZAC	7 à 10 place du Marché	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	24	106
207313	JONZAC	Chez Pinaud	RENDU William	CNRS	FPR	25	107
207798	MARANS	Le cimetière communal	AUBRY Théo	COL	OPD	26	109
207724	MARANS	L'ancienne église Saint-Etienne	MAROT Emeline	EP	EB	27	110
207773	MATHA	3 rue du Bourg-Franc	MARTINS David	INRAP	OPD	28	112
207854	MESCHERS-SUR-GIRONDE	38A boulevard de la Forêt	AUDE Valérie	INRAP	OPD	29	112
207906	MIRAMBEAU	92 avenue de la République	ROYER Alice	COL	OPD	30	112
207870	MOËZE	Rue Jean Berteau	MORIN Vanessa	INRAP	OPD	31	113
207871	MONTENDRE	Rue des sept Chevaliers	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	32	113
207848	MONTILS	Église Saint-Sulpice	MAROT Emeline	EP	EB	33	113
207958	NIEUL-SUR-MER	Champ Pinson	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	34	115
207967	NUAILLÉ-SUR-BOUTONNE	Rue de l'Église	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	35	116
207910	PONS	Place de l'Europe	GIRAUD Pierre	COL	OPD	36	117
207841	PONS	Impasse de la Citadelle	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	37	117
207605	PORT-D'ENVAUX	Le Priouté	MOYAT Philippe	BEN	FPR	38	119
207820	PORTES-EN-RÉ (LES)	13 rue du Petit Marchais	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	39	120
207850	PORTES-EN-RÉ (LES)	10 route de la Lieutenande	CONNET Nelly	INRAP	OPD	40	120
207864	PORTES-EN-RÉ (LES)	Rue de la Rivière	BRUNIE David	INRAP	OPD	41	121
207775	RÉTAUD	Église Saint-Trojan	SOLER Ludovic	COL	OPD	42	121
207828	RIVEDOUX-PLAGE	135 rue des Palmes	GIRAUD Pierre	COL	FP	43	122
207802	RIVEDOUX-PLAGE	Étude d'un paléo vallon	GIRAUD Pierre	COL	PRT	44	123
207499	ROCHEFORT	ZAC de l'Arsenal tranche 2	AUBRY Théo	COL	OPD	45	124
207718	ROCHELLE (LA)	Laleu, 10 rue Anne Forestier	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	46	125
207697	ROCHELLE (LA)	Place du Marché	ROBIN Karine	COL	OPD	47	128
207687	ROCHELLE (LA)	Clocher Saint-Barthélemy	BOISSERIE Florence	EP	FP	48	129
207652	ROCHELLE (LA)	Cathédrale Saint-Louis, le parvis	BOISSERIE Florence	EP	FP	49	131
207838	ROCHELLE (LA)	204 avenue Carnot	DEMEURE Guillaume	EP	FP	50	131
207754	ROYAN	ZAC Pousseau-Les Rullas	GIRAUD Pierre	COL	OPD	51	135
207889	SAINT-AGNANT	Base aérienne	GIRAUD Pierre	COL	OPD	52	135
207908	SAINT-AIGULIN	Les Grands Champs	GIRAUD Pierre	COL	OPD	53	136
207786	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	CREVECOEUR Isabelle	CNRS	PCR	54	136
207753	SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	ZAC des Moulins	GIRAUD Pierre	COL	OPD	55	136
207971	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	Aérodrome, phase 3	ROBIN Karine	COL	OPD	56	137
207972	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	Aérodrome, phase 4	ROBIN Karine	COL	OPD	57	137
207952	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	Rue Lacoue	VACHER Catherine	INRAP	OPD	58	138
207953	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	Chemin Chaussée de l'Éperon	VACHER Catherine	INRAP	OPD	59	138
207957	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	31 rue des Trois Frères Gautreau	VACHER Catherine	INRAP	OPD	60	139
207974	SAINT-MARTIN-DE-RÉ	17 rue du Vieux Puits	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	61	139
207925	SAINT-PIERRE-D'OLÉRON	Rue de la République	VACHER Catherine	INRAP	OPD	62	140
207883	SAINT-ROMAIN-DE-BENÉT	Le Vivier	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	63	140
207923	SAINT-VAIZE	Rue du Baptistère	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	64	141
207779	SAINT-VAIZE	La Rochefollet, fleuve Charente	CLERIN Francis	BEN	PRD	65	141
207947	SAINT-GEMME	La Ferme de Magné, tranche 2	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	66	142
207732	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Eglise Notre-Dame de l'Assomption	AUBRY Théo	COL	OPD	67	143
207796	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Impasse des Pâquerettes	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	68	145
207849	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Impasse des Chirons	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	69	147
207868	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Rue des Jaulaines	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	70	148
207808	SAINTES	105 avenue Jourdan	ROBIN Karine	COL	OPD	71	148
207835	SAINTES	Rue de l'Alma	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	72	149
207907	SAINTES	147 rue Daniel Massiou	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	73	149
207922	SAINTES	Rue de l'Abattoir	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	74	150
207842	SALLES-SUR-MER	Rue de l'Héronnière	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	75	150
207962	SAUJON	La Maison Neuve	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	76	150
207785	SURGÈRES	Chemin de la Perche	VACHER Catherine	INRAP	OPD	77	1561
207905	TAILLEBOURG	Château de Taillebourg	CREMONA Julie		DOC	78	152
207874	TONNAY-CHARENTE	6 rue de la Charre	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	79	152
207924	VARAIZE	Église Saint-Germain	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	80	153
207765	VAUX-SUR-MER	ZAC du Cormier et des Battières, tranche 4	AUBRY Théo	INRAP	OPD	81	155
207963	VILLEDoux	Rue de l'Océan	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	82	157
207767	VIRSON	Tesson, Moulin de la Grève, Maison Neuve, La Grève	SOLER Ludovic	COL	OPD	83	157

Moyen Âge,
Période récente

ANDILLY
**Réaménagement du bourg
et des abords de l'église**

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune d'Andilly sur les abords sud de l'église Saint-Nazaire par le Service d'Archéologie Départementale a révélé une forte densité de vestiges. La découverte sur la partie est du transept sud, d'un mur arrondi, indique la présence probable d'une absidiole. Cette dernière, inconnue des sources historiques, permet de préciser l'évolution de l'édifice. Un second mur, perpendiculaire à l'actuel chœur, interroge également sur la présence d'une extension du chœur ou d'une sacristie. Au moins deux niveaux de sépultures sont présents dans cette partie de l'emprise, avec notamment la présence de sépultures ceinturées de blocs de calcaire. Les sondages réalisés sur l'espace enherbé entre la place et l'église ont révélé la présence d'une quarantaine de sépultures en position primaire, ainsi que de nombreux ossements humains. Cet espace, matérialisé dans le paysage actuel par une légère hauteur, contient un cimetière où les sépultures sont orientées dans un axe ouest/est, avec la tête à l'ouest. Constitué de plusieurs niveaux d'inhumations, cet espace funéraire est dense, présentant des individus variés et probablement représentatifs d'une population aunisienne sur un temps relativement long (entre l'époque médiévale et la fin de l'époque moderne). De plus, deux sépultures découvertes aménagées directement dans le substrat calcaire au cœur de la place du centre bourg, semblent indiquer un espace funéraire antérieur et probablement plus vaste que celui représenté sur le cadastre napoléonien de 1821. Le diagnostic a confirmé l'existence d'une activité cimétériale dense aux abords de l'édifice. L'étude des espaces funéraires et du matériel ostéoarchéologique mis au jour a permis d'observer, bien que de façon limitée, les modes d'inhumation et le profil biologique d'un petit échantillon de la population inhumée ainsi que les gestes post-funéraires propres à la gestion du cimetière. Enfin, un mur retrouvé sur la place indique



ANDILLY, Bourg, fig. A :
vue de l'opération de diagnostic depuis un drone. SAD17

la présence d'un bâtiment relativement conséquent. Ce dernier est interprété comme appartenant à un logement religieux. Une étude historique plus approfondie, couplée aux données archéologiques, permettrait de

mieux comprendre l'évolution de ce centre bourg, ayant aujourd'hui malheureusement conservé peu de traces visibles de son passé.

Aubry Théo, Signoret Anna et Lopeteguy Louis



ANDILLY, Bourg, fig. B : orthophotographie de la tranchée réalisée directement contre l'église (Cliché : T. Aubry)

Protohistoire

ANDILLY Rue du Grand Moulin

■ **Regard sur un chantier d'enclos laténien interrompu**

Achevée au mois de novembre 2022, la fouille, préalable à la construction du lotissement Simone Veil, est intervenue à la suite d'un diagnostic réalisé par S. Vacher (Vacher 2022). Malgré une densité archéologique assez faible sur les 7 300 m² de l'emprise de fouille, l'opération a permis d'étudier les vestiges d'un enclos avorté de La Tène C2/D1, offrant l'opportunité rare de documenter un chantier d'édification d'enclos.

Le site prend place sur un plateau en bordure sud du golfe des Pictons, en pays d'Aunis, dans un contexte marqué par des langues de terre émergées entourées de mer et de marais qui témoigne, à travers une dense occupation diachronique, de l'attractivité et du dynamisme économique de la région. Durant La Tène, le pourtour du golfe est ainsi ponctué de nombreux sites à enclos fossoyés dont l'économie apparaît favorisée par la production de sel. C'est notamment le cas du site de la rue Saint-Nicolas, à moins de 200 m au nord-ouest de celui de la rue du Grand Moulin, dont l'occupation, débutée à l'âge du Bronze puis marquée par une vocation funéraire au premier âge du Fer, prospère durant La Tène à travers un habitat enclos de statut intermédiaire inscrit dans le giron d'activités salicoles (Vacher 2015). Ce foyer de population est aussi celui qui fréquente le site de la rue du Grand Moulin qui ne peut être appréhendé qu'à travers un lien de dépendance au premier.

La seule trace de fréquentation antérieure à l'enclos correspond à un petit dépôt en fosse de rejets culinaires daté du premier âge du Fer, marqué notamment par un lot de rachis d'engrain. C'est donc sur un terrain inoccupé que trois sections de fossés, déterminant les bases d'un enclos probablement quadrangulaire qui ne sera jamais achevé, sont creusées à La Tène C2/D1. Deux fossés rectilignes (FO1072 et FO1071), conservés sur 1 à 1,50 m de profondeur et articulés en angle presque droit, sont associés à un troisième (FO1105), séparé des précédents par une interruption d'environ 4,80 m qui ménage l'entrée du futur enclos, mais dont la profondeur n'outrepasse pas 0,18 m. Le tracé de cette dernière section de fossé, dont la largeur est cohérente avec les précédentes, a en effet été marqué au sol uniquement par le retrait de la terre végétale et des premières plaquettes de substrat déchaussées, mais son creusement n'a pas été poursuivi. L'étude de la morphologie du creusement et des dynamiques de comblement des deux fossés profonds révèle que le creusement a été initié au niveau de l'angle et s'est achevé aux extrémités opposées, avant que les derniers mètres creusés ne soient immédiatement rebouchés à l'aide du matériau extrait, tandis que le reste du tracé a connu un comblement lent, typique de fossés ouverts. L'espace délimité par les fossés ne livre aucune trace de structuration.

La rareté du mobilier reflète le caractère inoccupé de l'enclos. Il provient très majoritairement du remblai de l'extrémité nord du fossé FO1071, dont la cohésion signale la rapidité de formation consécutivement à l'arrêt du chantier. En l'absence d'occupation antérieure, ceci conduit à associer le mobilier du remblai au temps du chantier, suggérant qu'il s'agit probablement des reliefs de la consommation des ouvriers. L'assemblage est tourné vers la consommation alimentaire, avec une domination des patelles, consommées pour leur chair, et la présence plus ponctuelle de viande de bovidé et peut-être de chien, associées à au moins deux individus de plaque de cuisson mobile et au moins trois récipients, un pot de stockage et deux vases ovoïdes à profil en S dont les tessons étaient répartis sur les 6 m de la longueur du remblai de l'entrée. Le reste du mobilier, en quantité très réduite, a été rejeté de manière sporadique dans le fossé au fur et à mesure de son comblement, signalant la faible pression anthropique sur le terrain après l'arrêt du chantier. Quelques rejets ponctuels, principalement de patelles, témoignent toutefois d'une fréquentation occasionnelle du site vraisemblablement liée à de l'exploitation agricole du terrain alors que les fossés sont laissés à l'abandon.

Le chantier d'enclos a été mis en œuvre durant les phases 3b ou 3c de l'occupation voisine de la rue Saint-Nicolas (LTC2/D2a : 190-60 environ) et s'inscrit probablement dans la dynamique de réorganisation du

site qui voit la mise en place de l'enclos B, signal du « renforcement du pouvoir ou du statut des occupants » (Vacher 2015 : 135), avant que le site ne soit marqué par une phase de régression qui conduira à son abandon et à la remise en culture du terrain (phase 3d : 60-30 environ).

L'opération de la rue du Grand Moulin offre ainsi l'opportunité rare de documenter une forme d'instantané sur un chantier d'édification d'enclos et d'interroger les modes d'implantation, les techniques de mise en œuvre et l'organisation du chantier. Depuis le constat simple que l'occupation n'a pas précédé la mise en œuvre des fossés d'enclos, jusqu'aux interrogations plus complexes sur les techniques de creusage, les délais et les moyens humains mobilisés, ces quelques données viennent enrichir les recherches relatives aux occupations encloses de la fin de la Protohistoire.

Lemaire Alexandre

- Vacher, 2015
- Vacher S. : *Andilly, Rue Saint Nicolas 1 et 2 (Charente-Maritime). 4000 ans en bordure du Marais poitevin, le site de la rue Saint-Nicolas à Andilly*, rapport de fouille, Bègles : Inrap GSO, 2015, 3 vol., 775 p.
- Vacher, 2022
- Vacher S. : *Andilly, Rue du Grand Moulin. Un enclos protohistorique*, rapport de diagnostic, Bègles : Inrap NA&OM, 2022, 57 p.

Premier Âge du Fer,
Moyen Âge

ANGOULINS Les Grandes Maisons

Antiquité,

Le projet se situe dans la partie sud-ouest de la commune sur d'anciens terrains agricoles transformés en vergers et potagers au cours du XX^e siècle. Il s'étend sur 9 800 m². Ces parcelles qui se situent à moins de 60 m du trait de côte actuel, entre une voie de chemin de fer à l'ouest et l'avenue du général de Gaulle, forment deux ensembles distincts, séparés par des propriétés déjà urbanisées.

Lors du diagnostic réalisé par Pierre Giraud (SAD 17), si l'on exclut la centaine de trous de plantation, principalement de vigne, d'époque moderne à contemporaine, il a été découvert des fossés parcellaires gallo-romains ou médiévaux et quelques structures protohistoriques. Ces dernières marquent l'indice le plus significatif qui correspond à une occupation côtière du premier âge du Fer. Le site a été daté par un important lot de mobilier découvert dans une grande fosse au comblement complexe.

La fouille a permis d'identifier 158 structures qui appartiennent à quatre grandes phases d'occupation,

l'âge du Fer, la période antique, la période médiévale, la période moderne à contemporaine et, enfin, comme bien souvent lors d'occupations diachroniques, un ensemble de structures qui restent sans datation précise.

L'occupation du premier âge du Fer se concentre dans la partie nord de l'emprise où plusieurs structures s'étendent dans cette direction hors emprise. Elle regroupe deux petits bâtiments, l'un à quatre poteaux d'une surface de 7,3 m², l'autre est rectangulaire et comprend huit poteaux. Il est d'une surface de 8,9 m². Ces constructions sont associées à trois grandes fosses et quelques autres plus petites. Aucune trace de palissade permettant de délimiter l'occupation n'a été détectée, à l'inverse de celle identifiée sur différents habitats de la même période et connus sur les communes proches de Longèves, Dompierre-sur-Mer et Aytré.

Le mobilier découvert est peu abondant à l'exception de celui provenant de la grande fosse testée lors du diagnostic. Elle a livré un corpus particulièrement conséquent puisqu'il regroupe plus de 12 000 tessons

pour un poids de 45,288 kg. Avec un poids moyen de 3,77 g, il s'agit donc d'un mobilier très fragmenté. La fosse a livré aussi 144 fragments d'argile rubéfiés et/ou de torchis pour un poids de 3,451 kg, 30,477 kg de malacofaune marine, dont la plus grande part correspond à des patelles, 96,2 % du lot en poids, 10,642 kg de faune, 198 pièces lithique pour un poids de 30,995 kg, dont 111 pièces en silex pour un poids de 291 g et, enfin, un fragment de bracelet en lignite et un petit fragment de tige en bronze. On mentionnera aussi que, malgré le tamisage de 59,25 litres de sédiment prélevés en différents points de son comblement, aucune trace de graines, d'ichtyofaune et de crustacé n'ont été découverts. L'ensemble de ce mobilier permet une attribution chronologique au premier âge du Fer et plus particulièrement au Hallstatt D1, soit environ 650 et 550 av. J.-C. Les quatre datations radio carbone réalisées sur des charbons de bois de deux des grandes fosses et sur des trous de poteaux des deux bâtiments identifiés ont confirmé l'attribution chronologique au premier âge du Fer.

L'occupation antique regroupe un ensemble de huit structures qui établissent une trame de fossés parcellaires orthonormés. Le mobilier y est rare et composé essentiellement de fragments de *tegulae*, on mentionnera aussi la présence d'une clé en fer. Ce mobilier ne permet pas d'établir une datation précise des structures, qui doivent se situer à la périphérie

d'une occupation. Certains fossés profonds prennent la direction du littoral proche où ils pourraient trouver leur exutoire.

L'occupation médiévale regroupe une dizaine de structures et se concentre dans l'angle nord-ouest de l'emprise. À l'image d'un mur, d'un fossé et d'une grande fosse, ces aménagements apparaissent essentiellement dans les bermes de notre décapage et leur caractérisation n'est pas possible au vu de leur reconnaissance trop partielle et limitée. On mentionnera cependant la présence de carrières de pierre d'où ont été extraites de grandes dalles de calcaire ainsi que celle d'un fossé dont les extrémités ne sont pas connues mais qui présente un bassin surcreusé de 1,20 m, indiquant une volonté de gestion de l'eau. Cet aménagement pourrait être en relation avec la grande fosse ou bassin identifié dans la berme nord de notre intervention. Les éléments céramiques permettent une datation large entre le X^e et le XIII^e siècles.

L'occupation moderne et/ou contemporaine se caractérise par la présence d'un grand nombre de fosses de plantation de différents types, circulaires et de petite taille ou plus grandes et quadrangulaires. La plupart sont caractéristiques de la culture de la vigne qui apparaît encore sur certaines photos aériennes anciennes conservées sur le site Remonter le temps.

Vacher Stéphane

Néolithique,
Antiquité

ARCES Chez Filleux

Ce diagnostic archéologique a été réalisé durant deux jours par le SAD17 sur une surface de 5 000 m². Le terrain prescrit, au lieu-dit Chez Filleux, est localisé au niveau d'un ancien vallon débouchant sur un affluent de l'estuaire de la Gironde. Treize faits archéologiques ont été observés et dix-huit couches sédimentaires enregistrées dans les cinq tranchées ouvertes. Il s'agit de cinq fossés, de deux fosses et d'une sépulture à inhumation. La majorité des vestiges est située dans les niveaux supérieurs de colluvions comblant le paléo-chenal, dans lesquels plusieurs artefacts datables du Néolithique ont été mis au jour. La plupart des vestiges découverts semble appartenir à la période gallo-romaine. Un réseau de fossés, relativement larges, paraît délimiter au moins un espace dans lequel se trouve deux fosses et une sépulture à inhumation. Les deux fosses, contiennent de nombreux ossements d'animaux domestiques, pouvant correspondre à une activité de boucherie/tabletterie ou à des dépôts cultuels. La sépulture renfermant la dépouille d'un individu adulte de sexe indéterminé n'a pu être daté précisément mais pourrait comme la plupart



ARCES, chez Filleux, empreinte de clous d'une chaussure sur une tuile (Cliché : A. Royer)

des structures être rattachée à l'occupation antique. Le mobilier recueilli, correspond essentiellement à des restes de faune et de nombreux fragments de tuiles de type *tegulae* dont un fragment présente une empreinte de patte de chien et un autre des impressions de clous de semelle d'une chaussure. Ce site gallo-romain, dont

la fonction reste à préciser, a peut-être un lien avec les enclos observés par photographies aériennes à quelques dizaines de mètres sur l'autre versant du vallon.

Royer Alice (RO : Giraud Pierre)



ARCES, chez Filleux, vue de la sépulture (Cliché : A. Royer)

Moyen Âge,
Époque moderne

ARS-EN-RÉ 14 venelle de la Petite Grange

Les fouilles ont été prescrites dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour une petite portion de l'ancien cimetière paroissial médiéval et moderne, à environ 170 m au sud de l'église Saint-Étienne.

Menée sur une parcelle en friche bordant le cimetière actuel, cette opération a permis de documenter l'extension ancienne de cet espace funéraire qui a probablement été modifié une première fois à la fin du Moyen Âge, puis réduit à la toute fin du XVIII^e siècle. Elle a également illustré la forte densité d'occupation de sa marge sud-est, dès son origine. Ainsi, sur environ 100 m² effectivement ouverts, 266 faits funéraires ont pu être identifiés, se superposant ou se recoupant sur

une dizaine de niveaux. 234 sépultures ont pu être fouillées finement tandis que 13 autres ont fait l'objet d'un traitement plus sommaire. Certaines de ces tombes étaient vides, mais 214 ont livré un individu en place. Environ 200 « dépôts secondaires » (lots divers d'ossements déplacés lors des recoupements) ont également été prélevés.

■ Le Moyen Âge central

Les archives anciennes étant particulièrement lacunaires dans la région, les origines d'Ars et son développement au Moyen Âge restent méconnus. À l'époque Ars est une île isolée, Ré telle que nous la connaissons correspondant à la réunion de plusieurs îlots par l'envasement progressif des golfes. Il n'a été



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.1 : Exemple d'une tombe couverte de dalles, avant et après fouille

possible de circuler à pied entre Ars et le reste de Ré qu'à partir de la fin du Moyen Âge.

Le peuplement de l'îlot d'Ars n'est attesté qu'à partir du XI^e siècle. Il dépend alors de l'abbaye vendéenne de Saint-Michel-en-l'Herm, qui a reçu vers 1027 les seigneuries d'Ars et de Loix de Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, pour favoriser leur développement. Ces terres sont alors mises en valeur avec notamment la création progressive de marais salants qui entraîne l'implantation de nouvelles populations, ces aménagements nécessitant une forte main d'œuvre. Comme dans le reste de l'Aunis, la production de sel, mais aussi de vin, favorise ensuite les échanges commerciaux et le peuplement progressif de l'île.

C'est aussi au XI^e siècle que serait fondée l'église Saint-Étienne d'Ars, bien qu'elle ne soit mentionnée dans les textes qu'à partir du XIV^e siècle. Celle-ci a réuni, peut-être dès son origine, le double statut d'église prieurale et d'église paroissiale. C'est aussi à cette époque que son cimetière semble mis en place.

Sur la zone fouillée, la première phase d'inhumations se caractérise par des fosses rupestres dont la partie basse, plus étroite et parfois légèrement anthropomorphe, est fermée par une couverture de dalles en calcaire (cf. fig. 1). Quelques-unes de ces tombes sont agrémentées d'un coussin céphalique en pierre. L'analyse taphonomique a également permis de

déterminer la présence d'une enveloppe souple dans la majorité des cas, et l'utilisation ponctuelle d'une civière. Les datations par le radiocarbone les plus anciennes remontent au deuxième quart du XI^e siècle, ce qui est cohérent avec ce que nous connaissons des origines du bourg. Ces tombes sont réparties sur toute la zone fouillée qui, bien que située en marge du cimetière et très éloignée de l'église, montre une occupation pleine et dense de l'espace.

À la fin de cette première phase, probablement au cours des XIII^e et XIV^e siècles, certaines tombes ont été réutilisées pour inhumer de nouveaux individus, soit en recouvrant le sujet d'origine, soit en récupérant totalement sa fosse, les os du premier défunt se retrouvant alors dispersés ou en partie rassemblés dans la nouvelle sépulture. Dans une de ces réutilisations, un pot à encens issu de la première tombe et le crâne du premier individu ont été remployés afin de caler la tête du deuxième, un enfant (cf. fig. 2).

Peu de ces tombes couvertes de dalles nous sont parvenues complètes, la plupart étant recoupées. Elles sont majoritairement conservées le long de la bordure nord-ouest du site qui n'a pas ou très peu été perturbée par l'installation de tombes modernes, sans doute parce que cette bande a servi d'allée de circulation durant les autres phases. Trois autres sépultures avec couverture de dalles ont été partiellement observées à l'opposé, le long de la bordure sud-est. Celles qui ont perdu leur



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.2 :
Pot à encens remployé pour caler le crâne d'un enfant

couverture mais qui peuvent être rattachées à cette phase ancienne par d'autres critères (fosse étroite/anthropomorphe, coussin céphalique, mauvais état de conservation du squelette, absence de clous, position stratigraphique) ponctuent le site çà et là, sous les sépultures modernes qui ont fait disparaître la majeure partie de ce premier ensemble.

■ Le Bas Moyen Âge et l'Époque moderne

Probablement à partir de la fin du Moyen Âge (XIV^e siècle ?), les inhumations se font en cercueil. Ces tombes représentent plus de 85 % du corpus. Les cercueils qui ont pu être restitués grâce aux clous conservés, mais aussi à quelques restes ligneux, sont trapézoïdaux. Ce type de tombe occupe la majeure partie du site avec une telle densité que le substrat calcaire n'était visible en surface que très ponctuellement, sous forme de lambeaux épars, et que les contours de fosses se recoupant les unes les autres étaient totalement illisibles.



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.4 :
Exemple de cercueil d'enfant posé sur deux fémurs A. Royer)



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.3 :
Exemple de cercueil d'adulte posé sur deux fémurs

Si de nombreux cercueils ont été installés à même le fond de fosse, d'autres mises en œuvre ont été documentées parmi les structures les plus récentes (XVI^e-XVIII^e siècles). En effet, de nombreux contenants reposent sur des systèmes de surélévation qui avaient probablement pour but de faciliter la récupération des cordes servant à les descendre dans la fosse. Deux types de supports ont été observés : des os longs prélevés dans les sépultures recoupées par la nouvelle tombe (cf. fig. 3 et 4), ou des pierres plates en calcaire (deux au niveau du dos et deux au niveau des jambes). Les supports de pierre semblent apparaître un peu plus tardivement que ceux en os. Une sépulture associe les deux systèmes avec deux pierres sous le dos et un fémur sous les genoux. Nous noterons qu'un cercueil a aussi pu être déposé sur un support en matériau périssable, hypothèse envisagée d'après l'étude taphonomique. Mais même s'il existe quelques exceptions, le bois semble ici être une ressource « plus précieuse ».

Les supports osseux observés sous 41 cercueils sont en grande majorité des fémurs, mais quelques humérus



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.5 :
Médaille et pendentif anthropomorphe en os



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.6 : Exemple de collier et bracelet de perles sur un jeune enfant

et tibias ont également été enregistrés. Ils sont posés transversalement, au niveau du dos et des jambes. Un fémur de chaque côté suffit la plupart du temps, mais ils sont parfois doublés (2 x 2) ou plus nombreux. Un cas présentait en effet 3 os sous le thorax et 4 sous les jambes. Cette réutilisation opportuniste et pragmatique de restes humains semble plutôt rare. En effet, si cette pratique originale a déjà été observée lors des fouilles réalisées sur le cimetière médiéval et moderne de Notre-Dame-de-Cougnes à La Rochelle, ou plus ponctuellement sur d'autres cimetières rochelais comme Saint-Jean-du-Perrot, elle reste d'après nos connaissances assez singulière et spécifique au secteur. Nous n'avons en effet pu retrouver d'autres rares occurrences qu'à Poitiers, ou dans le nord-est de la France.

Cet usage découle des très nombreux recoupements de tombes anciennes ayant entraîné la dispersion de nombreux restes osseux. Ainsi, le site se caractérise également par un grand volume d'ossements en position secondaire, réifiés comme nous venons de voir, utilisés comme calages latéraux des cercueils, rassemblés en de gros amas sur les tombes les plus récentes ou simplement éparpillés dans leur comblement. Peu de cas peuvent être qualifiés de « réductions », identifiées par le « soin » apporté au rangement de ces os.

En termes de mobilier, les tombes avec cercueil ont livré plus d'objets que les sépultures sous couvertures de dalles, mais ils restent plutôt rares. Des épingles en alliage cuivreux ou en fer ont régulièrement été retrouvées, associées à la fermeture de lincoils déterminés par ailleurs par l'analyse taphonomique. Une monnaie a été découverte au contact du crâne d'un bébé, une balle en plomb sur le pied d'un adolescent. Cinq bagues en alliage cuivreux ornaient également les

maines de 4 individus, dont deux avec une verroterie et une bague-rébus masculine portée par une femme (la veuve du propriétaire ?) dont la représentation d'un « L » et d'un cœur stylisé signifie « mon cœur est à elle ».

Onze individus (notamment des femmes) ont été inhumés avec un chapelet, dont la plupart n'ont conservé qu'une partie des perles (grains très caractéristiques en pâte de verre, os ou jais). Mais un était orné d'une croix en alliage cuivreux, deux d'un crucifix en bois et métal, un d'un pendentif en os et d'une médaille représentant Saint-Augustin sur une face et Saint-Thomas de Villeneuve sur l'autre (cf. fig. 5), et un autre d'une médaille représentant le Saint Sacrement d'un côté et de l'autre Marie. Il semblerait que ces chapelets soient plutôt rattachés aux XVII^e–XVIII^e siècles.

Enfin, 7 petits Arsais (quatre nourrissons de moins de 1 an et trois petits décédés entre 1 et 2,5 ans) ont été inhumés avec un collier autour du cou, associé pour deux d'entre eux à un bracelet au poignet droit. Ces parures se composent de petites perles en pâte de verre notamment bleues (diverses nuances), mais aussi blanches voire vertes. Cette pratique des XVII^e–XVIII^e siècles a été documentée sur quelques fouilles de cimetières modernes dans plusieurs régions françaises, mais sans jamais être véritablement expliquée. Ces parures spécifiquement observées sur des tout-petits avaient peut-être vocation à les protéger voire les guérir avant leur mort, ou à les accompagner dans l'au-delà. Il est d'ailleurs intéressant de préciser que 5 des bébés portaient les signes d'une infection généralisée voire, pour 4 d'entre eux, des lésions possiblement liées au scorbut. Cette maladie due à une carence sévère en vitamine C a par ailleurs été potentiellement identifiée sur 12 autres bébés et très jeunes enfants.

■ Le rétrécissement du cimetière

Les plans du XVIII^e siècle, les plus anciens conservés, montrent qu'à l'époque moderne le cimetière était plus grand que l'actuel dont la configuration est visible sur le cadastre napoléonien de 1828. Il se prolongeait alors jusqu'à la rue de la Grange, la rue du cimetière, la place de la Chapelle et la venelle de la Petite Grange. Nous supposons d'ailleurs qu'il était à l'origine encore plus étendu ou décalé vers le nord-est, au moins au début du Moyen Âge, puisque des sépultures anciennes avec couvertures de dalles ont été découvertes sous la rue du cimetière ou sous la place, à l'occasion de divers travaux, mais aussi d'un diagnostic archéologique récent. Des sépultures médiévales ont également été découvertes au pied de l'église lors d'un diagnostic en 2017, mais deux aires funéraires distinctes devaient alors exister, une réservée à la paroisse et l'autre au prieuré.

Nous ne savons pas quelle était la configuration d'origine du cimetière d'Ars, qui semblait donc très vaste

malgré sa localisation insulaire et isolée, ni à quelle date a eu lieu la première modification de sa surface (suite à la fortification de l'église à la fin du Moyen Âge ?). Mais nous connaissons par les textes les circonstances de son dernier rétrécissement intervenu entre 1798 et 1800. En effet, alors qu'une partie ne semble a priori plus utilisée depuis les années 1740 et qu'elle est déjà affermée à divers particuliers et mise en culture depuis au moins les années 1760, la commune prévoit à partir de 1797 de « soumissionner » l'entourage du cimetière dont fait partie la zone fouillée. Ainsi, tout le pourtour longeant les rues a été divisé en parcelles et vendu. Un nouveau mur de clôture a été construit par les nouveaux propriétaires au plus tard au tout début du XIX^e siècle. Le terrain prescrit correspondait alors à deux jardins, réunis après 1921. En dehors d'un puits installé entre ces deux parcelles probablement dès leur création, aucun aménagement n'y a été réalisé jusqu'à nos jours.

Guillimin Sandrine

Néolithique

AYTRÉ Boulevard des Cottes-Mailles

L'étude géophysique du plateau des Cottes-Mailles initiée en 2014 a été poursuivie en 2021 et en 2022, en parallèle de la création de l'avenue Simone Veil reliant la rocade à la gare de La Rochelle. Elle a pris place dans le cadre du programme ANR « MONUMEN » et du PCR « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'âge du Fer » coordonnés par V. Ard (UMR TRACES, Toulouse) et V. Mathé. L'objectif était de cartographier le prolongement de l'enceinte à fossés interrompus datant du Néolithique moyen, comme l'atteste le mobilier découvert lors des fouilles de 2019 et de 2021 (responsable : P. Fouéré, Inrap).

Ce travail a consisté avant tout en la réalisation d'une prospection magnétique sur une surface d'environ 10 ha. Les investigations ont révélé plus d'1,3 km de fossé, à laquelle il faut probablement ajouter une longueur au moins équivalente qui n'est pas accessible en raison de la présence de routes et de bâtiments. Ce fossé enserré une surface hors-norme, supérieure à 90 ha, bordée par l'ex-dépression fluvio-marine correspondant actuellement au marais de Tasdon.

Vivien Mathé

Moyen Âge,
Période récente

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ 5 route de la Couarde

Le projet de construction a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface de 585 m², mais dont la surface réellement accessible avoisine les 420 m². Situé dans la commune du Bois-Plage-en-Ré (cf. fig. 1) et jouxtant le pertuis d'Antioche de l'île de Ré, le lieu de l'opération prend pied sur une formation de dunes et de sables éoliens, de l'Holocène, du domaine Continental (D), sur une épaisseur comprise entre 0,5 et 1 mètre, puis sur le socle calcaire du plateau ausinien, du Jurassique, formé ici par le sous-étage du Kimméridgien inférieur à faciès séquanien,

alternant calcaires argileux et marnes, en formations non distinguées (j7a-b).

L'emprise du projet est localisée dans un secteur archéologique sensible ayant déjà mobilisé plusieurs interventions archéologiques et dont la carte archéologique recense près d'une soixantaine d'entités. Localement, l'assiette de l'opération se situe à la périphérie ouest de la commune du Bois-Plage-en-Ré, dans d'anciennes surfaces agraires. Elles ne sont pas pour autant dépourvues de sites archéologiques puisque le lieu-dit des Morissettes, situé sur les parcelles

directement voisines à l'ouest, présente un site d'habitat de la fin de l'ère médiévale (XIV^e-XV^e siècle). Une autre maison médiévale aurait également été repérée lors du creusement d'un fossé bordier accompagnant la route (de la Couarde) départementale voisine au nord.

Le diagnostic du 5 route de la Couarde révèle un corpus de structures archéologiques faible (cf. fig. 2). Deux des trois tranchées réalisées, la totalité cumulant une superficie de 49 m², soit 8,4 % de l'emprise prescrite et 11,7 % de la surface réellement disponible, sont positives et onze structures sont ainsi répertoriées, en deux catégories, soit deux structures en lien avec de l'habitat supposé mais sans réelle attribution chronologique, et neuf sections de réseaux (eau, électrique et télécom) récents. Ces derniers ont grandement gêné la lecture du terrain et des maigres vestiges.

La datation globale du site, au regard du matériel archéologique découvert, n'est pas réellement attribuable à une quelconque période, même si le spectre chronologique confère une datation allant de la période

antique au XVII^e siècle. En effet, la totalité du mobilier provient du remplissage des réseaux et de ce qui semble être le fossé bordier de la route de la Couarde, la terre provenant peut-être des parcelles alentours.

Deux logs ont été réalisés ; ils révèlent essentiellement les différents nappages de remblais contemporains venus combler les divers aménagements récents, le substrat dunaire (D) puis calcaire (j7a-b) n'ayant été que très partiellement aperçus du fait de la forte densité des réseaux.

L'intérêt archéologique se présente de manière très ténue au sein de l'emprise diagnostiquée. Quand bien même on pourrait rattacher les maigres structures archéologiques anciennes au site d'habitat médiéval voisin - ce qui est difficilement le cas en l'état-, la densité des réseaux contemporains et travaux d'aménagement de voirie a considérablement perturbé le niveau d'apparition de ces structures et par voie de fait, leur compréhension et leur lisibilité dans l'environnement historique.

Davy Baptiste



LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ, 14 chemin des Oisières, fig. 1 : Localisation du diagnostic sur le cadastre napoléonien de 1843, commune du Bois-Plage-en-Ré, extrait du tableau d'assemblage (© archives départementales de la Charente-Maritime ; DAO : B. Davy)

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

14 chemin des Oisières

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface de 659 m², mais dont la surface réellement accessible avoisine les 450 m².

Le diagnostic révèle un corpus de structures archéologiques nul. Deux tranchées ont été réalisées et cumulent une superficie de 24 m², soit 3,7 % de l'emprise prescrite et 5,4 % de la surface réellement disponible.

Deux logs ont été réalisés ; ils révèlent une sédimentation a priori moderne-contemporaine, du fait d'anciennes souches d'arbres, reposant sur le substrat dunaire voir calcaire (j7a-b).

L'intervention archéologique n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges en relation avec l'occupation médiévale des Morissettes, pourtant située à quelques pas à l'ouest.

Davy Baptiste



LE BOIS-PLAGE-EN-RE, 14 chemin des Oisières, fig. 2 : Vue d'ensemble de la tranchée n°1, en cours de décapage, vue vers le nord-est (cliché B. Davy)

Âge du Fer

CHANIERS

Chemin de la Tonnelle

■ Une exploitation agricole du premier âge du Fer

Préalablement à la construction d'un lotissement, une opération d'archéologie préventive a été réalisée de mars à mai 2022. Cette intervention, menée sur une emprise prescrite de près de 1,5 ha, a permis de mettre en évidence une exploitation agricole, fréquentée entre la fin du VII^e siècle et le début du V^e siècle av. J.-C. La fouille a mis au jour près de 400 structures fossoyées, majoritairement des trous de poteaux ; les niveaux de sol et les foyers en place sont absents en raison de l'érosion naturelle. Les vestiges ont livré un mobilier restreint, presque exclusivement composé de fragments de céramique, qui s'inscrit dans les traditions régionales du premier âge du Fer et du début du second.

Un grand bâtiment circulaire (BAT 01), fondé sur trois rangées concentriques et comprenant un accès ouvert vers le sud-est (fig.a), est accompagné d'un groupement de petites unités sur quatre poteaux, apparentées au stockage, bien qu'elles aient livré peu de carporesses. Ils sont encadrés au centre d'un espace délimité par un enclos

palissadé sur file de poteaux de forme quadrangulaire. Ce dernier semble avoir subi des transformations au cours du premier âge du Fer. Le premier état affiche deux côtés (ouest et sud), englobant une surface minimum de 4 500 m², avec un accès bâti en corridor au niveau de la branche sud (fig.b). Le second état réduit la surface de l'enclos à 3 000 m². Il se caractérise par une réorganisation des palissades, mise en avant par l'aménagement d'au moins trois systèmes d'entrée complexes (ENT 32, 34 et 35) et la mise en place éventuelle d'un troisième côté à l'est (PAL 31). Ce dernier semble réutiliser de petites unités alignées, rendant à ce côté un aspect ostentatoire par le doublement de poteaux.

La partie sud de l'emprise semble consacrer à l'activité agricole du domaine géré par les occupants de la ferme située à l'intérieur de l'enclos palissadé. Elle est compartimentée par un tronçon d'enclos, cette fois sur tranchée de fondation, comprenant aussi une entrée plus simple (ENS 38/39). Plusieurs petites constructions sur quatre poteaux et un bâtiment annexe (BAT 24) sont répartis de part et d'autre de cette partition. L'espace



CHANIERS, chemin de la Tonnelle, fig. a : vue du bâtiment circulaire (cliché V. Jolly)

d'exploitation s'étend encore au sud avec les quelques 25 vestiges en creux décelés lors de la fouille de 2009 dans la parcelle voisine de La Pièce des Sept Journaux. En effet, un grenier surélevé et une entrée de type « porche » attribués au Ha D1–Ha D3/LT A ont été mis au jour lors de la fouille de 2009 (Galtié 2014).

Par comparaison avec les modèles régionaux plus ou moins contemporains, le site du Chemin de la Tonnelle paraît plus remarquable qu'une simple exploitation. La présence d'un bâtiment circulaire à l'architecture imposante, l'aspect relativement marqué du côté oriental de l'enclos palissadé ou les divers systèmes d'entrées élaborés corroborent dans ce sens. Les unités dédiées au stockage des denrées alimentaires installés au sein de l'enclos sont

de contenance plus importante que celles de l'extérieur. Elles mettent en avant une gestion des ressources à une échelle plus étendue que locale. Cette hypothèse est appuyée par l'implantation du centre d'exploitation sur un versant entre deux voies de communication : le fleuve Charente et un chemin situé au nord. Néanmoins pour ce dernier, aucun indice ne témoigne de son utilisation au cours du premier âge du Fer et à La Tène ancienne.

Cet emplacement stratégique accorde aux occupants de l'habitat un statut avantageux. Il s'affiche d'autant plus par sa proximité avec des ensembles d'enclos funéraires/culturels qui se sont développés le long de la terrasse dominant la Charente. L'opération menée à la Pièce des Sept Journaux, où deux monuments circulaires sont

implantés parmi les vestiges agraires, a permis d'établir une contemporanéité entre les enclos « funéraires » et les structures du domaine rural.

L'occupation protohistorique est implantée sur un gisement de silex local exploité dès le Paléolithique moyen. La parcelle comprend aussi un réseau de fosses de plantation de vigne, établi sur toute la surface de l'emprise. Attesté dès le XVIII^e siècle par la carte de Cassini, ce vignoble s'étend aux parcelles voisines, notamment à La Pièce des Sept Journaux.

Ruzzu Florent



CHANIERS, chemin de la Tonnelle, fig. b :
les entrées ENT 32 et ENT 33 (cliché V. Jolly)

- Galtié 2014
- Galtié E. : *Chaniers (17), La Pièce des Sept Journaux, Poitou-Charentes*, RFO de fouille Inrap Poitiers, 2014.

- Vacher 2018
- Vacher S. (dir.) : *Une occupation du premier âge du Fer au Chemin de la Tonnelle à Chaniers (Charente-Maritime)*, rapport de diagnostic, Inrap GSO, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2018.

Période récente

CHARRON

Rue de Versailles, les Hautes Groies

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit les Hautes Groies, sur la bordure septentrionale d'une ancienne île dominant de quelques mètres l'ancien golfe des Pictons, l'actuel marais poitevin. La prescription de diagnostic concerne les parcelles AE 68, 69, 70 et 71 et couvre une superficie de 11 700 m². La totalité du projet d'aménagement représente une surface d'environ 27,65 ha, dont près de 16 ha ont déjà fait l'objet d'une évaluation archéologique en 2012 (Vacher dir., 2012).

Les neuf tranchées réalisées en janvier 2022 sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 1 409,7 m², soit 12,05 % de la superficie totale des parcelles et 13,45 % de la superficie accessible. Les faits inventoriés regroupent seulement deux structures localisées sur la bordure septentrionale de l'emprise, à l'extrémité nord des tranchées n° 5 et 9. Ces structures, qui dans le cadre du diagnostic n'ont fait l'objet que

de sondages mécaniques ponctuels, correspondent à d'anciennes carrières de matériaux aménagées dans les falaises calcaires matérialisant la ligne de côte ancienne. Leur comblement, très proche d'une structure à l'autre, met en œuvre des déchets de taille rejetés sur place et mêlés à des apports limoneux. Si aucun mobilier ne peut être associé à ces carrières, un comblement assez récent peut être proposé, à l'Époque moderne ou, plus vraisemblablement, contemporaine. Les sondages ont également pu mettre en évidence l'ancienne ligne de rivage flandrienne, bien visible dans la partie septentrionale de l'emprise de 2012 et se poursuivant dans les parcelles diagnostiquées en ce début d'année.

Maitay Christophe

- Vacher dir., 2012
- Vacher C., avec la coll. de Defaix J., Larmignat B. et Mialhe V. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Charron, Rue du Clos des Hautes Groies*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2012, 36 p.

Période récente

CHARRON

Abbaye de la Grâce-Notre-Dame

L'Abbaye de la Grâce-Notre-Dame de Charron est une abbaye cistercienne fille de la Grâce-Dieu de Benon. Elle a été fondée par Richard Cœur de Lion probablement en 1190, avant d'être confirmée le 8 mai

1190 par lui également. L'ancienne abbaye a été séparée en deux propriétés distinctes après la vente des Biens Nationaux en 1792. L'aile est, sur laquelle s'est déroulée l'opération archéologique présente quelques éléments



CHARRON, Abbaye, fig. 1 : Orthophotographie du sol US 2037 avec ses carreaux de pavement. (Relevé : J. Fillonneau, DAO : C. Gay)

architecturaux datant du dernier état de l'abbaye entre 1614 et 1789. Des indices de la conversion en ferme ont également pu être vus au cours de cette année. Les travaux de restauration successifs ne permettent pas de faire d'analyse du bâti poussée, ni de prélever des échantillons de charbon à l'heure actuelle. Le mur gouttereau ouest de l'aile est a été moins restauré ; 2 arcades sont encore visibles et les traces d'une troisième ont été observées. Une moulure de couronnement est présente sur ce mur. Du côté intérieur rien n'a pu être observé car il s'agit d'une ancienne étable, servant d'atelier.

Les tranchées réalisées dans l'espace de la cour en 2022, ont mis en évidence des éléments appartenant à la phase I, à mettre en lien avec ce qui a été trouvé les années précédentes. Une phase de construction et/ou de réfection de la période gothique inconnue jusqu'alors a pu être exhumée dans la tranchée 1. L'élément le plus remarquable est le niveau de sol en carreaux de pavement, les murs de cette phase étant très arasés, il est difficile d'avoir une idée des élévations.

Ce sol correspond à la partie orientale de la chapelle de l'abbaye (cf. fig. 1). Des fragments d'enduit peint avec des faux joints rouges ont également été mis au jour. Des éléments plus circulaires sont aussi visibles mais trop fragmentaires pour être identifiés.



CHARRON, Abbaye, fig. 2 : Parement sud de M16 avec la réfection moderne (Cliché : J. Fillonneau)

Dans la tranchée 2, le mur gouttereau sud de la chapelle (M16) a pu être observé, il est dans un bon état de conservation, et présente une élévation intéressante (cf. fig. 2). Ce mur a également été repéré dans la tranchée 3. Ce mur est construit en grand appareil, il appartient à la phase I mais a subi une réfection à l'époque moderne. Sur le parement nord de M16 les blocs sont plutôt abîmés, mais des traces d'enduits sont visibles, certains des fragments d'enduit découverts en position secondaire au pied de M16 présentent des restes de peinture blanche par endroit. Sur le parement

sud nous avons pu observer le mur originel ainsi que la réfection moderne intervenant dessus. Cette réfection a constitué en une application de plaquettes de pierre et de TCA liées au mortier sur le parement du mur avant d'accueillir un enduit de lissage blanc.

Dans la tranchée 3, un appentis en lien avec la conversion de l'abbaye en ferme a pu être observé, il comprenait un sol pavé en pierres de calcaire local. Ce bâtiment prenait appui sur le mur gouttereau ouest de l'aile est de l'abbaye.

Fillonneau Julien

Moyen Âge,
Période récente

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

La Citadelle

Bâtie à partir de 1630 à la demande du cardinal de Richelieu par l'ingénieur d'Argencourt pour protéger les côtes charentaises, la Citadelle de l'île d'Oléron a été plusieurs fois agrandie et remaniée aux XVII^e et XVIII^e siècles – notamment par Vauban en 1690. Érigée en lieu et place supposés d'un château fort médiéval, connu par les sources dès le XI^e siècle, elle voit sa surface originelle de 6,5 ha doubler en quelques décennies.

En 2019, les premières investigations, menées en parallèle d'une étude documentaire complète, ont consisté en des prospections géophysiques (Géocarta), qui ont révélé plusieurs anomalies, certaines liées à la citadelle, d'autres antérieures. À ces recherches préliminaires, qui ont été l'occasion de faire un état des lieux complet de la documentation disponible, trois années de fouilles ont succédé. Les trois semaines de terrain allouées à la campagne 2022, troisième et ultime session de cette triennale (2020-2022), ont été suffisantes pour permettre de répondre à la plupart des questions générales qui se posaient encore sur la topographie historique de la Citadelle et de ce qui préexistait.

En premier lieu, les sondages ouverts en 2022 ont permis de mieux appréhender la vaste structure dont subsiste un empiérement mis au jour dans les sondages 09 (2021), 14 et 15 (2022) et qui correspond à la base supposée d'un talus arasé, dont près de 25 m de longueur ont ainsi pu être étudiés sur les deux campagnes 2021 et 2022. Estimée à 4 m de largeur en 2021, la structure s'élargit sur les sondages 14 et 15 et couvre ainsi une largeur d'au moins 6 m. Le tracé semble également marquer une courbure vers le sud, tendance déjà vérifiée en 2021 au sein du sondage 9. La courbure n'a pu être suivie au-delà des limites du sondage et on ne sait quelle superficie était enserrée par ce talus, que l'on imagine de prime abord volontiers

défensif. Toutefois, s'il est effectivement limité à 4 m de largeur dans le sondage 9, il faut en conclure que la hauteur de la structure ne pouvait dépasser 3 m environ, à laquelle s'est peut-être additionnée celle d'une hypothétique palissade sommitale. Le sondage 13, prolongeant en 2022 le sondage 9 de 2021 au nord, n'a pas révélé la présence attendue d'un fossé, doublant à l'extérieur un talus comme dans le schéma classique d'abord envisagé. Sur au moins 13 m de longueur donc, aucune amorce de fossé n'a ainsi été repérée. À moins de tomber sur un passage ménagé dans le tracé d'un hypothétique fossé ce qui paraît pour le moins difficile à croire, d'autant plus que l'extension nord du sondage 14 aurait démontré la présence d'un tel fossé s'il avait effectivement ceint ce talus, il convient par conséquent de conclure au fait que ce talus n'était pas doublé d'un fossé. On ne peut non plus raisonnablement envisager un glacis entre le talus et le fossé.

La fonction défensive semble ainsi devoir être remise en question. Reste la possibilité d'une simple limite, peut-être ostentatoire, destinée à séparer un espace en bord de mer, disposé sur un léger surplomb calcaire. La superficie enclose, bien que difficile à évaluer, devait atteindre 1 000 à 1 500 m², guère davantage. La datation de cet ensemble difficile à observer et à documenter dans le contexte d'une Citadelle moderne, reste lui aussi encore sujet à caution : l'absence de mobilier, de structures connexes datées, le fait que l'ensemble soit scellé de manière uniforme au plus tard au XVII^e siècle, impliquant un arasement antérieur, ferait pencher la balance vers une structure ancienne, bien que difficile à préciser : néolithique, comme la toute proche enceinte d'Ors, fouillée par Luc Laporte puis Ludovic Soler plus récemment ? La présence de structures bâties type talus, arasées mais toujours présente, ne se présentait pas réellement comme les éléments repérés sous le bastion du marais, beaucoup plus hétérométriques et



LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, la Citadelle, fig. 1 : Vue partielle de la tranchée 15 présentant plusieurs états de reconstruction et d'utilisation d'un local que les plans interprètent comme une boulangerie (Cliché : B. Gissinger)

grossièrement agencés. S'agit-il sinon d'un enclos fortifié protohistorique ? L'absence de mobilier et structures associées antiques ou médiévales semble difficilement conciliable avec une structure des périodes historiques.

Au lieu du château médiéval tant attendu, c'est une vaste zone cimetériale qui a été repérée en 2021. Son extension maximale vers le nord a été illustrée en 2022 dans le sondage 17, qui a livré les sépultures les plus septentrionales connues jusqu'alors, mais aussi la plus ancienne. Elle remonte en effet à la période IX^e-X^e siècle (S 222249/ UGAMS 62051, âge calibré 888 – 989, prob. 95,4 %), donc à la fin de la période carolingienne. C'est incontestablement une structure antérieure à la date de fondation connue de l'église Saint-Nicolas et des premières mentions connues du Château. Sa présence au nord, tout près de la courtine, interroge sur le fait que le cimetière se poursuivait ou non sous cette dernière, voire au-delà jusqu'en bordure d'estran. On s'interroge aussi sur le pôle d'attraction situé dans ce secteur, qui ne sera probablement jamais accessible s'il est effectivement situé sous les courtines et les fossés nord : chapelle, église primitive, ou simple zone funéraire liée à l'occupation altomédiévale du château d'Oléron ?

La connaissance apportée concernant la Citadelle moderne proprement dite est, pour cette campagne 2022, plus anecdotique que pour les campagnes 2020 et 2021.

Il nous a été permis de vérifier la présence d'éléments connus par les plans, et de documenter la mise en œuvre des matériaux, la nature des sols, des mortiers, etc.

Outre le mur du sondage 16 appartenant au magasin à poudre remplacé au XVIII^e siècle par la poudrière Saint-Nicolas, les sols de circulation ont pu être mis en évidence et en relation stratigraphique avec les sondages de 2021 dans la partie sud de l'esplanade et le bastion du marais.

Dans ce dernier, des informations intéressantes ont pu être recueillies sur l'organisation de la cour desservant les différents ensembles bâtis. Le hangar ouest bâti contre la courtine et muni de contreforts,

remplaçait une forge dont il a été permis de retrouver les rejets de traitement du minerai (scories) et du travail du métal (battitures).

La construction de l'angle sud-est, dotée de fours, a fait l'objet d'une reconstruction au cours du XVII^e siècle. Les sols, par endroit déformés, ont été renforcés par des empièvements massifs.

Des éléments de corniches moulurées ont été recueillis et relevés.

Dans la tranchée 13, l'extrémité nord-est du casernement est de la place a été repérée, en complément des observations réalisées en 2021 dans le sondage 09. Les aménagements récents de ces probables latrines ont été documentés, de même que les abords directs du bâtiment et sa jonction avec les sols, également observés quelques mètres au nord dans les sondages du diagnostic réalisé en 2011 (RO : B. Gissinger, SAD17).

En définitive, ce programme de trois années de recherches a permis de préciser la nature et la fonction de cet espace littoral avant la Citadelle. L'hypothèse d'un château féodal sous la Citadelle est désormais à écarter, qu'il convient de rechercher ailleurs, en tout cas hors de l'emprise de l'édifice et probablement vers le bourg. Cette grande zone a probablement vu l'érection d'un talus, non doublé d'un fossé ce qui semble remettre en cause son statut défensif, au cours de périodes mal définies, mais probablement antérieures à la période médiévale. Un chemin reliait le bourg médiéval, dont les franges ont été observées en 2020, au littoral. En dehors de ces aménagements mal conservés et difficiles à appréhender car situés sous les vestiges modernes des constructions de la Citadelle, la zone apparaît plutôt être restée *non aedificandi* jusqu'au XVII^e siècle. Les raisons de la présence d'un cellier souterrain circulaire, dont l'accès a été dégagé cette année et manifestement antérieur posent toujours question, mais le reste de l'esplanade principale était aux deux tiers occupée par un vaste cimetière paroissial utilisé du X^e au XV^e siècle.

Gissinger Bastien

Sept jours répartis entre les 10 et 21 octobre 2022, aurons été consacrés à la 3^e campagne de fouille du programme triennal organisé sur la portion estran du site d'Ors.

Les campagnes 2020-2021 auront permis de définir un plan précis de cette zone de l'enceinte néolithique et de fouiller de manière exhaustive les espaces entre les fossés. L'ensemble des trous de poteaux et fosses

fut relevé et fouillé. L'historique des comblements des fossés est aujourd'hui bien maîtrisé jusqu'à la phase venant sceller l'occupation de cette aire de l'enceinte. La problématique relative à la fouille d'ossements humains est aujourd'hui achevée. Elle aura permis de développer l'hypothèse d'une phase de fonctionnement dédiée au rôle funéraire de cette portion de l'enceinte à travers les dépôts eux-mêmes, le mobilier accompagnant mais

aussi les aménagements associés (agrandissement, reprises de creusement, marquages au sol, etc.) et dégagant ainsi une véritable mise en scène de l'espace en question.

Un important travail autour des archives issues des fouilles Rouvreau (1968 à 1970) et des vestiges *in situ* a été réalisé. Il aura permis de localiser précisément les différents lieux d'interventions et d'établir de nouvelles interprétations de ces vestiges anciennement dégagés. La campagne de 2021 aura en particulier fourni un état des lieux de la conservation de ces structures repérées antérieurement à l'intérieur de l'enceinte mettant en évidence leur destruction et l'importante perturbation (reprises de fouilles clandestines) des niveaux archéologiques sur une large portion du site, au-delà des zones d'intervention de M. Rouvreau. Ce dont témoignent indirectement les nombreuses collections publiques et privées recensées.

Définir l'ampleur de l'occupation aura également été une des interrogations de ces trois dernières campagnes. Pour cela nous avons allié les sondages ponctuels répartis en différents points de l'estran, les phases de

décapages extensifs (autant que faire se peut dans ce contexte chaque jour recouvert par la marée) et le recourt à la géophysique. Point de vue adopté encore en 2022 par l'exploration des marges les plus basses sur l'estran et la partie interne de l'enceinte.

Cette modeste et dernière intervention était ainsi destinée à tester les limites extrêmes d'extension du site suggérées par la logique de la répartition des fossés de l'enceinte et les anomalies géophysiques repérées sur la partie basse de l'estran et caractériser au moins une structure révélée par la géophysique à l'intérieur de l'enceinte

L'ensemble du mobilier mis au jour au cours des différentes campagnes de fouille aura été traité à l'issue de cette dernière année. Il a fait l'objet d'une synthèse par type de mobilier dès le rapport de fouille 2021 à l'instar des données paléo-environnementales et géomorphologiques acquises. Les données recueillies en 2022 sont, pour la plupart, complémentaires à ces synthèses déjà effectuées.

Soler Ludovic

Protohistoire,
Antiquité,

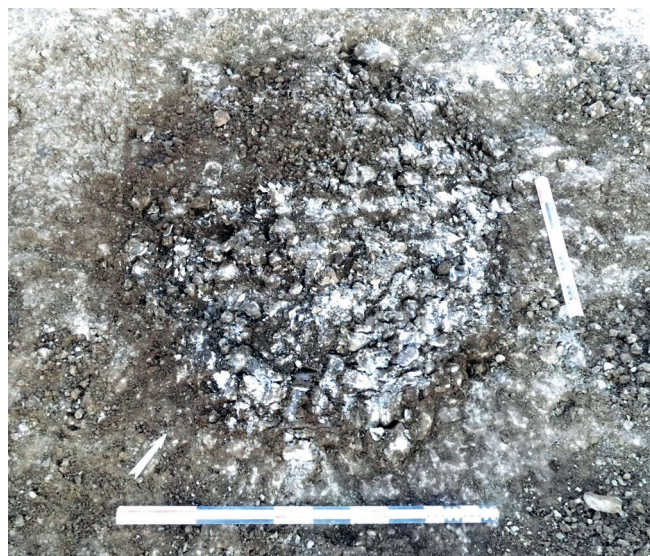
CHÂTELAILLON-PLAGE Rue du Canal

La Tène finale,
Époque contemporaine

L'emprise située au nord du centre-bourg de la commune s'étend sur 25 162 m² de prés en jachère. La prescription reposait sur la possibilité de mettre en évidence d'éventuelles occupations anciennes dans un secteur sensible du point de vue archéologique, même si aucun site n'est actuellement recensé à cet endroit, en raison de sa position littorale très peu explorée. Sa

situation topographique, sur un cordon dunaire entouré d'anciens marais côtiers de l'océan, est idéale à une implantation humaine et à l'exploitation du sel. Il faut également signaler la présence à quelques centaines de mètres du site médiéval de l'abbaye de Sècheboue.

L'intervention a été réalisée du 24 au 27 janvier 2022 par deux archéologues de l'Inrap, sous la forme de huit



CHÂTELAILLON-PLAGE, rue du Canal, fig. 1 a et b : Vue en plan et en coupe de la structure 4.21 (relevé et clichés : V. Audé ; DAO : M. Coutureau)

tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 m, toutes positives mais très pauvres en mobilier datant.

Plusieurs occupations ont été distinguées allant de La Tène finale à l'époque contemporaine avec un hiatus pour la période médiévale.

L'occupation protohistorique a été vue sous la forme de deux structures : un trou de poteau et un silo extrêmement riche en coquillages, pouvant appartenir à un habitat rural qui n'a pas été perçu dans le cadre de cette opération de diagnostic. Ensuite, en limite nord du projet de construction, une occupation gallo-romaine a été perçue sous la forme d'un mur et d'un fossé. Puis, une vaste exploitation viticole d'époque contemporaine a été observée sur la totalité de l'emprise.

Audé Valérie



CHÂTELAILLON-PLAGE, rue du Canal, fig. 2 :
Valves d'huître plate *Ostrea edulis* (cliché : A. Baudry)



CHÂTELAILLON-PLAGE, rue du Canal, fig. 3 :
Autres espèces observées dans la fosse 4.21 de Châtelailon-Plage
(cliché : A. Baudry)



CHÂTELAILLON-PLAGE, rue du Canal, fig. 4 :
Valve de *Varicorbula gibba* présentant une perforation liée à un gastéropode
de type murex ou pourpre (cliché : A. Baudry)

CHÂTELAILLON-PLAGE

3 rue des Hautes Terres d'Angoute

Le diagnostic, mené sur le flanc nord du plateau, a mis au jour deux fossés implantés sur un axe nord/sud distants d'environ six mètres qui forment peut-être un chemin, même si aucun indice ne nous permet de confirmer un fonctionnement synchrone. La présence

d'un fragment de tegulae peut les relier à l'Antiquité ou au haut Moyen Âge mais en l'absence d'indices plus probants cela reste à confirmer.

Loeil Pascal

Néolithique récent,
Néolithique final

CORME-ROYAL

Champ du Bourg, impasse des Genêts

Le terrain est une ancienne parcelle agricole, recouvert de buissons denses et de petits arbres. Il est quasiment plat, sur un plateau, le terrain surplombant

un marais situé à l'ouest. La prescription de diagnostic porte sur l'intégralité de la parcelle H 59 (13 877 m²). L'opération de terrain s'est déroulée du 22 au 30 août

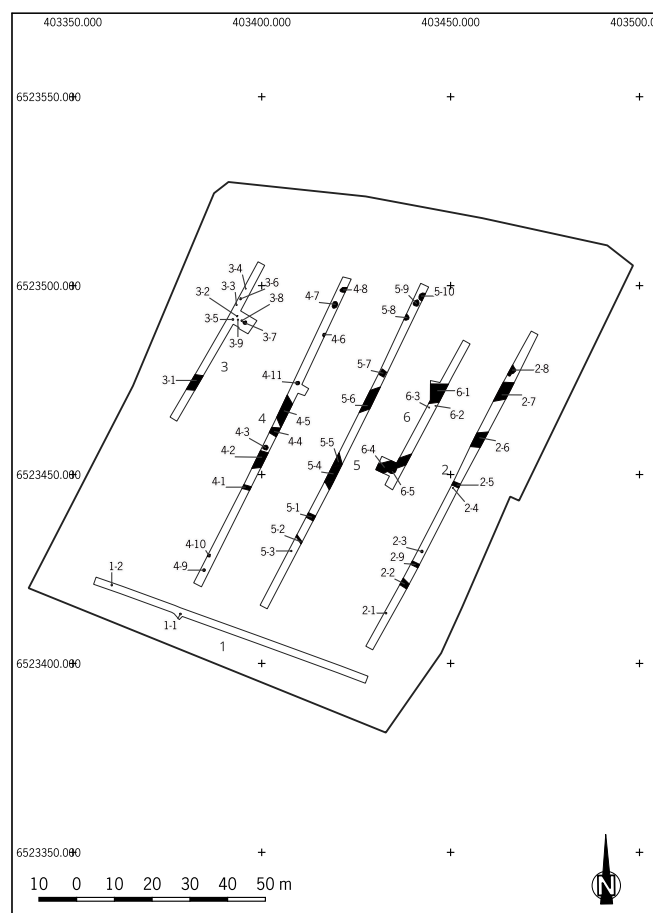
2022. Le secteur est sensible archéologiquement du fait de la découverte d'un important mobilier lithique et céramique sur la parcelle lors d'anciennes prospections.

Les six sondages réalisés sur l'emprise du projet ont permis de découvrir 46 structures archéologiques et anomalies. Il s'agit de fosses, trous de poteaux, foyer et fossés. Une partie de ces structures s'ouvrent à 30-40 cm de profondeur, alors que d'autres s'ouvrent entre 60 et 80 cm de profondeur. Ces structures sont protégées par un niveau contenant uniquement du mobilier néolithique, se trouvant sous deux niveaux de terre végétale contenant du mobilier néolithique et un mobilier contemporain sporadique. Les structures ne semblent pas avoir subi de perturbations liées à des labours mécanisés. Elles se répartissent sur l'ensemble de l'emprise sondée, toutes les tranchées étant positives. Elles s'ouvrent toutes dans des niveaux d'altérations argileux et sont comblées par ce même apport sédimentaire, rendant la lecture du site très complexe.

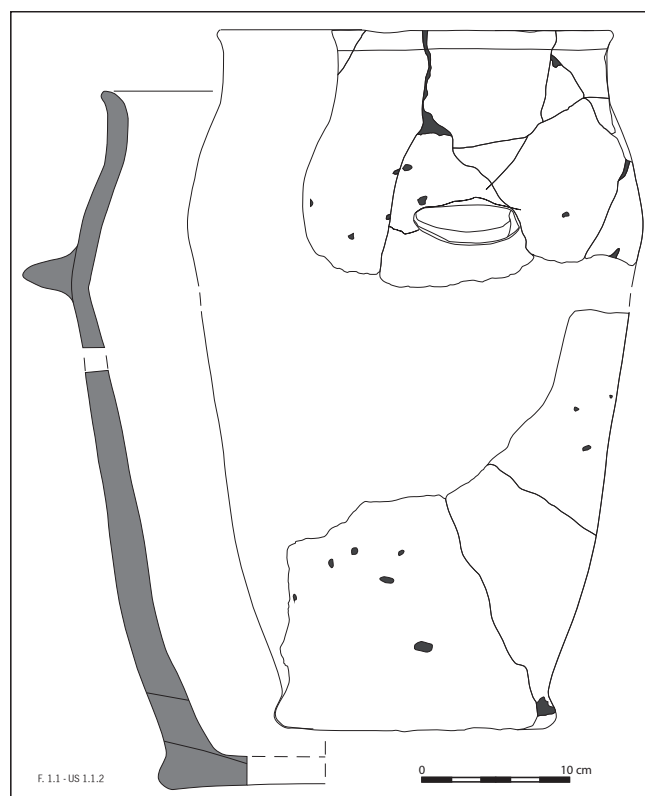
La parcelle H59 nous livre un site à double fossé d'enceinte, orienté nord-est/sud-ouest, passant au centre de cette parcelle. Ces fossés, profond au minimum de 1,50 m, ont été réinvestis au moins à trois reprises, subissant plusieurs curages. Certains indices nous laissent entendre que ces fossés fonctionnaient

dans un premier temps avec un système de talus argileux et calcaire puis, après destruction des talus et curage central des fossés, avec un possible système de palissade entre les deux. La lecture étriquée liée aux ouvertures réalisées, ne permet pas d'attester complètement cette hypothèse. Cet épisode s'accompagne d'un apport organique noir chargé de matériel, ce qui a déjà été constaté sur plusieurs sites d'enceintes de la région. L'intérieur de cette double enceinte semble se trouver au nord, où un ensemble de trous de poteaux pouvant appartenir à deux ensembles bâtis et un foyer ont été découverts. Par ailleurs, plusieurs indices dans les tranchées n°2 (F. 2.2), n°4 (F. 4.5) et n°5 (F. 5.5) permettent de faire l'hypothèse d'un fossé d'enceinte antérieur, orienté nord-ouest/sud-est. Il pourrait fonctionner avec les plus rares structures découvertes au sud, dont le mobilier céramique est presque intact en fosse.

Le diagnostic de cette parcelle a livré environ 40 kg de matériel céramique et lithique, provenant en grande partie des différents fossés testés. Un fossé a également livré du matériel faunique, mais en très mauvais état, ne permettant pas le prélèvement. Sur les photos, la faune semble être exclusivement composée de bœuf, cependant la présence de restes humains n'est pas totalement exclue.



CORME-ROYAL, le Clos de Boutons d'Or, fig. 1 :
Plan des vestiges découverts lors du diagnostic
(levé topographique P. Texier et R. Bernard ; SIG et DAO T. Pelmoine)



CORME-ROYAL, le Clos de Boutons d'Or, fig. 2 :
Dessin d'un vase de la culture des Matignons presque complet
(dessin et DAO : T. Pelmoine)

Une occupation sporadique du Mésolithique final est attestée par un indice lithique. L'occupation fossoyée débute au Néolithique récent I, attestée notamment par deux vases de stockage, de la culture Matignons, à profil presque complet découverts au sud (F. 1.1) et une datation (CIRAM-5146 : 3640-3526 cal. BC). Le matériel présent dans les différents fossés, attestent une occupation continue ou discontinue jusqu'à la fin du Néolithique récent II, avec des céramiques à décor de la culture Peu-Richard Maritime. Les datations

réalisées dans ces ensembles fossoyés permettent d'envisager une fin d'occupation au Néolithique final, mais sans que cela soit confirmé par le mobilier, mis-à-part de rares indices lithiques. Le site est peu perturbé par la suite, excepté par un drain et un fossé potentiellement parcellaire, mais recelant un élément lithique potentiellement caractéristique du Néolithique final.

Pelmoine Thomas, Fouéré Pierrick et Ard Vincent

Bas Moyen Âge,
Protohistoire

DOLUS-D'OLÉRON **Centre-bourg nord-ouest**

Le diagnostic effectué à Dolus d'Oléron au centre-bourg nord-ouest a été réalisé sur deux parcelles dévolues d'une part à l'extension du cimetière actuel et d'autre part à la création d'un lotissement. Ces projets ont conduit à la prescription de deux diagnostics couvrant une superficie totale de 12 200 m². La commune de Dolus ayant livré de nombreux vestiges d'occupation humaine depuis le Néolithique, le potentiel archéologique de l'emplacement de ces projets a été estimé important. D'autant plus important que cette emprise est située en bordure du bourg ancien, à faible distance d'une occupation antique repérée au lieu-dit Pièce des Chapelles ou Pousseau et de l'église paroissiale dont l'emplacement actuel n'est peut-être pas celui d'origine.

Vingt-deux anomalies d'origine anthropique ont été repérées grâce à l'implantation de 11 tranchées.

Elles témoignent d'une possible parcellarisation du paysage suivant une trame d'orientation nord-est/sud-ouest dès la protohistoire ancienne, par l'implantation

de fossés peu profonds dont l'aire circonscrite n'a livré aucun indice d'occupation de type habitat ou artisanat. Il est vraisemblable que ces parcelles aient connu un usage purement agro-pastoral et devaient border une zone d'habitat qui échappe de l'emprise. Ce type d'organisation parcellaire, du reste, n'est décelé sur Oléron qu'à compter de l'époque romaine.

Les autres structures mises au jour concernent la fin du Moyen Âge à l'époque moderne avec la découverte de fosses dépotoirs vraisemblablement installées en marge d'occupations domestiques ou agropastorales et de fossés parcellaires dont l'un est clairement identifié sur le cadastre napoléonien.

En sus, neuf logs ont été réalisés afin de tenter d'approcher les dynamiques géomorphologiques de cette terre insulaire, située au contact entre les faciès Cénomaniens et Portlandiens, sur le flanc sud-ouest de l'anticlinal de Gémézac.

Parra Prieto Clarisse et Royer Alice

Antiquité

LE DOUHET **Chemin de l'Auberderie**

Dans le cadre de la vente d'une parcelle en vue de la construction d'une maison individuelle, une prescription de diagnostic archéologique a été émise. La parcelle se situe sur le tracé de l'aqueduc antique qui alimentait la ville de Saintes (*Mediolanum*) en eau potable.

Les origines romaines de Saintes remontent à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Édifiée sur la rive gauche de la Charente, elle fut la première capitale de la province d'Aquitaine. Il semble que le premier aqueduc (la ville en comptera deux autres qui se raccorderont au premier) ait été construit dès la création de la ville prenant sa

source sur la commune de Foncouverte. Un siècle plus tard, un deuxième aqueduc qui prendra sa source bien en amont du premier captage sera aménagé depuis la source de la Grand-Font sur la commune du Douhet à 15 km de Saintes. La troisième branche de l'ouvrage captera des eaux souterraines depuis la commune de Vénérand.

Les premières observations de l'aqueduc ont été faites dans les années 1950/60 par Abel Triou puis en 1979 par Louis Maurin. D'autres études ponctuelles seront faites dans les décennies suivantes, mais il faut

attendre 1994 pour voir se mettre en place un projet de recherche collectif conséquent agrégé autour de Jean-Louis Hillairet.

Le parcours de l'aqueduc du Douhet a été localisé par ces études en amont et en aval de la parcelle AO 630 déterminant la prescription de ce diagnostic. Construit en galerie souterraine, il s'agissait de localiser

d'éventuels puits ou regards permettant de construire et/ou d'accéder au specus de l'aqueduc. Sur les quatre tranchées ouvertes une seule a répondu positivement avec la mise au jour d'une fosse de plus de 4 m de diamètre pouvant confirmer la présence d'un puits lié à la construction de l'aqueduc.

Sanglar Valérie

LA FLOTTE Cour de l'Ecole

Le diagnostic a été prescrit en préalable à des travaux d'aménagement de la cour de l'école et de pose de réseau enterré.

Ce diagnostic ne permet pas de compléter les observations faites dans la parcelle voisine, immédiatement à l'est de l'emprise, relative à la partie thermale d'une possible villa antique.

Le substrat calcaire ou argilo-calcaire est assez vite atteint. Le sondage 3 montre toutefois une stratigraphie bien conservée, sur plus de 1,20 m, avec des niveaux successifs de sable. Certains contiennent des charbons de bois et des nodules de terre cuite et pourraient ainsi traduire des paléosols, malheureusement non datés ici. Ces derniers pourraient être récents, mais le diagnostic n'a pas pu le démontrer.

L'absence de mobilier antique, même résiduel, interroge dans un tel contexte de proximité avec les constructions antiques fouillées dans les années 1985 et 1994. Ces dernières sont en effet localisées au

niveau de la construction située dans la parcelle voisine AB7043, soit à environ 35 m à l'est.

La présence d'une occupation antique dans la cour de l'école ne peut pas être totalement écartée. Si dans la moitié ouest, le substrat est atteint, la moitié nord révèle un pendage important du substrat vers le littoral actuel. De possibles niveaux antiques pourraient être préservés mais présents plus en profondeur. La tranchée 4 montre quant à elle un décaissement important destiné à accueillir de nombreux matériaux de démolition. Ici, les possibles niveaux antiques pourraient être détruits. Enfin l'aménagement de la cour de l'école actuelle a également pu détruire tout ou partie d'une possible occupation.

L'unique construction mise au jour ne peut être associée à aucun autre vestige. Le cadastre napoléonien ne mentionne aucune construction dans ce secteur. La faible largeur de cette dernière pourrait plaider pour une clôture de parcelle plus que pour un bâtiment.

Robin Karine

Époque moderne

LA FLOTTE 5 Cours Eugène Chauffour

Le diagnostic a eu lieu sur une parcelle de 440 m² soumise à des aménagements résidentiels. En raison des difficultés d'accès sur le terrain, seuls 151,24 m² ont pu faire l'objet d'un sondage via l'ouverture d'une unique tranchée. Cette dernière entaille les niveaux de remblais supérieurs d'une possible carrière d'extraction dont seule la limite nord a pu être appréhendée. Sa morphologie évoque une structure de même nature que celle découverte lors d'un diagnostic effectué en 2021, dans la parcelle directement voisine à l'est (Aubry, 2022). Il est vraisemblable que son usage remonte

aux Temps modernes, époque à laquelle les carrières d'extraction de calcaire sont bien connues sur l'Île de Ré, tant pour la construction que pour l'amendement. Aucune trace de vestige attribuable à la période romaine n'a été découvert, en dépit d'une proximité importante avec le site de La Clavette fouillé en 1985 et 1994.

Parra Prieto Clarisse

- Aubry 2022
- Aubry T. : 5 cours *Eugène Chauffour*, rapport de diagnostic, Département de la Charente-Maritime, La Rochelle, 2022, 88 p.

FORGES

Rue Terres de l'Augerie, chemin des Roches

Cette opération d'archéologie préventive a été engagée dans le cadre d'un projet d'aménagement immobilier. Le site se trouve en limite occidentale du bourg, sur une parcelle non construite (ZK 8) située entre le Chemin des Roches au sud, qui la sépare de terrains voisins lotis, et la rue Terres de l'Augerie au nord, qui longe un terrain cultivé et le début du cimetière communal.

La fouille conduite par Èveha, du 7 mars au 13 mai 2022, sur une emprise mesurant un peu moins d'un hectare dans la moitié sud de la parcelle, fait suite au diagnostic archéologique effectué en 2021 (Stéphane Vacher, Inrap), qui avait permis d'établir la présence d'enclos fossoyés remontant au moins à La Tène C et une fréquentation du site plus tardive à la période antique. C'est ce qu'a pu confirmer l'opération préventive avec la fouille de sept enclos de formes variées et d'un

four à chaux d'époque romaine installé dans un des enclos

■ **Un groupement d'enclos fossoyés**

Des vestiges protohistoriques avaient déjà été mis en évidence dans la commune de Forges et plus particulièrement dans le secteur du chemin des Roches. En effet, un diagnostic effectué en 2003 (Stéphane Vacher, Inrap) sur la parcelle voisine au sud du chemin dans le cadre d'un aménagement immobilier avait permis la mise au jour de deux enclos circulaires d'un peu moins de 10 m de diamètre et présentant tous deux une interruption vers l'ouest. Les fossés, mesurant de 0,90 m à 1,40 m de largeur et jusqu'à 1 m de profondeur conservée, ont livré un matériel restreint attribuable à l'âge du Bronze.



FORGES, rue Terres de l'Augerie, fig. 1 : Vue générale du site (cliché : B. Hollemaert).

La présente fouille constitue une avancée non négligeable avec la fouille complète des quatre enclos mis en évidence lors du diagnostic de 2021, la découverte et la fouille de trois autres enclos supplémentaires, constituant un ensemble dont la variété morphologique et la répartition spatiale semblent suggérer l'existence de plusieurs phases d'occupation (cf. fig. 1).

Les enclos se répartissent selon deux axes principaux. Le premier axe, orienté nord-ouest/sud-est est formé par les enclos monumentaux quadrangulaires et un troisième à trois côtés fermant cet alignement au nord-ouest. Le deuxième axe nord/sud, regroupant les autres enclos, semble s'inscrire dans la continuité de ceux qui sont déjà connus dans la parcelle au sud du chemin des Roches et qui sont attribués à l'âge du Bronze.

La variété des enclos se traduit dans leur morphologie. Les deux enclos quadrangulaires monumentaux d'environ 20 m et 25 m de côté, s'ouvrant au sud-ouest par un accès étroit, se distinguent du groupe. Ils avaient été repérés sur des clichés aériens de 1991 et de 2003 et clairement identifiés lors du diagnostic. Les tronçons de fossés mesurent entre 4,10-4,60 m (enclos nord-ouest) et 4,80-5,00 m (enclos sud-est) de largeur à l'ouverture, formant des aires internes de 208 m² et 175 m² environ. Ces fossés massifs, à profil en « U » évasé à fond plat, ont une profondeur conservée allant de 1,10-1,70 m (enclos nord-ouest) à 1,50 m-1,85 m environ (enclos sud-est).

Près de la limite sud-est de l'emprise, la densité des structures fossoyées s'accompagne d'une variété des aménagements. Le long de la berme orientale s'étend un enclos allongé de plan rectangulaire (environ 21 m de longueur par 12 m de largeur extérieure) avec une large interruption au nord-ouest, l'ensemble dessinant une aire interne de plus de 100 m². Le fossé se caractérise par un profil irrégulier selon les tronçons, plutôt en « V » à fond étroit au niveau des longs côtés. Sa largeur à

l'ouverture, de 2,70 m côté est, se rétrécit jusqu'à 1,50 m au niveau des extrémités arrondies. À l'extérieur de l'enclos côté sud, quatre dépressions irrégulières ont été interprétées comme de possibles fonds de fosses. Leur faible profondeur conservée et l'absence de matériel rendent difficile l'identification de leur fonction et leur connexion avec l'enclos. C'est au niveau de l'interruption du fossé, à faible distance de l'extrémité ouest, qu'a été mis au jour un petit enclos curvilinéaire à fossé interrompu (environ 6,50 m de longueur). Aucun recoupement n'a été observé au niveau de conservation des vestiges. Considérant l'arasement du site, on peut supposer initialement un contact entre les deux structures. Ce type de disposition se retrouve d'une certaine manière entre les deux derniers enclos mis en évidence dans l'angle sud-est de l'emprise.

En effet, ce secteur est occupé par un enclos quadrangulaire, identifié lors du diagnostic. Mesurant près de 12 m de côté avec un espace interne d'environ 40 m², il se caractérise par un fossé continu mesurant 2,30-3,25 m de largeur et 0,60 à 0,70 m de profondeur environ avec un profil en « U » évasé à fond plat. Le côté ouest recoupe légèrement le tronçon oriental d'un fossé très arasé qui forme un enclos circulaire de près de 7 m de diamètre extérieur.

Excepté le four à chaux dans le grand enclos nord-ouest, aucune structure n'a été mise en évidence dans les aires internes des enclos. En dehors des enclos, quelques rares fosses dont deux éventuels trous de poteaux complètent les découvertes, ainsi qu'un fossé isolé n'ayant livré aucun mobilier et dont le tracé ne peut être mis en relation avec les enclos ou un parcellaire connu. Dans les fossés, aucun dépôt funéraire n'a été mis au jour, ni même d'assemblage d'éléments organisés en dépôt. Les différents complements n'ont livré qu'une faible quantité d'artefacts – quelques tessons épars ou groupés sous formes de petits lots ponctuels non organisés, de rares objets en métal, quelques éléments



FORGES, rue Terres de l'Augerie, fig. 2 :
Fossé du grand enclos quadrangulaire sud-est, avec en arrière-plan l'accès de l'enclos matérialisé par une interruption de fossé (cliché : J. Mousset).



FORGES, rue Terres de l'Augerie, fig. 3 :
Fossé du grand enclos quadrangulaire nord-ouest (cliché : A.-Z. Chemsseddoha)



FORGES, rue Terres de l'Auvergne, fig. 4 : Four à chaux,
(cliché : A.-Z. Chemsseddoha)

lithiques, un maigre lot d'ossements d'animaux et un bloc travaillé de calcaire. À ce stade de l'étude, la ou les fonctions initiales de ces enclos et les activités associées ne peuvent être identifiées avec certitude. En revanche, les comblements et leurs dynamiques, variant d'un enclos à l'autre, reflètent l'histoire singulière de chacune des structures. Les deux grands enclos l'illustrent bien.

Le grand enclos sud-est se distingue par sa profondeur et son comblement inférieur marqué par une épaisse couche de blocs de calcaire, qui nous oriente vers l'hypothèse d'un effondrement brutal du tertre ou du talus devant alors couvrir son espace interne (cf. fig. 2).

La situation diffère concernant le fossé de l'enclos monumental voisin, dans lequel le comblement inférieur se caractérise par la présence d'une épaisse couche argileuse et l'absence d'un tel niveau de blocs (cf. fig. 3). On suppose que cette spécificité est corrélée à l'installation du four à chaux à l'époque romaine à l'intérieur de l'enclos, ce qui aurait entraîné l'épierrement du monument.

Lors du diagnostic, du mobilier céramique découvert dans les couches profondes des enclos monumentaux avaient permis de proposer une première datation remontant à La Tène C. La répartition spatiale des monuments et leur morphologie suggèrent toutefois plusieurs phases d'occupation. À ce stade de l'étude il n'est pas possible de proposer une chronologie plus précise. Néanmoins, dans le secteur sud-est, on peut supposer que lors de l'aménagement de l'enclos allongé et de l'enclos quadrangulaire, les possibles tertres ou talus associés aux petits enclos curvilignes étaient encore visibles. C'est probablement le cas du tertre ou talus interne de l'enclos quadrangulaire monumental nord-ouest, à l'époque durant laquelle est installée le four à chaux.

■ **Un four à chaux d'époque romaine**

Probablement durant le Haut-Empire, un four à chaux est construit dans un des grands enclos. Orienté est/ouest, il est creusé depuis le bord interne du fossé sud-oriental et se développe dans l'espace interne (cf. fig. 4). Mesurant environ 2,10 m de diamètre extérieur et ayant une hauteur conservée d'1,40 m environ, ce four a été employé plusieurs fois. Le fossé de l'enclos est alors utilisé comme espace de circulation et de travail, comme en témoignent les nombreux fragments de terre rubéfiée et de pierres chauffées. Si les chronologies doivent être affinées, l'installation de cette structure pour l'exploitation des blocs de calcaire marque une rupture dans l'histoire du site et dans sa portée symbolique.

Les études à venir et l'analyse des données récoltées sur le terrain permettront d'affiner nos connaissances du site, et sa chronologie. Ces structures pourront être mises en perspective avec les autres complexes à enclos fossoyés à l'échelle locale et régionale.

Chemsseddoha Anne-Zahra

Néolithique,
Moyen Âge

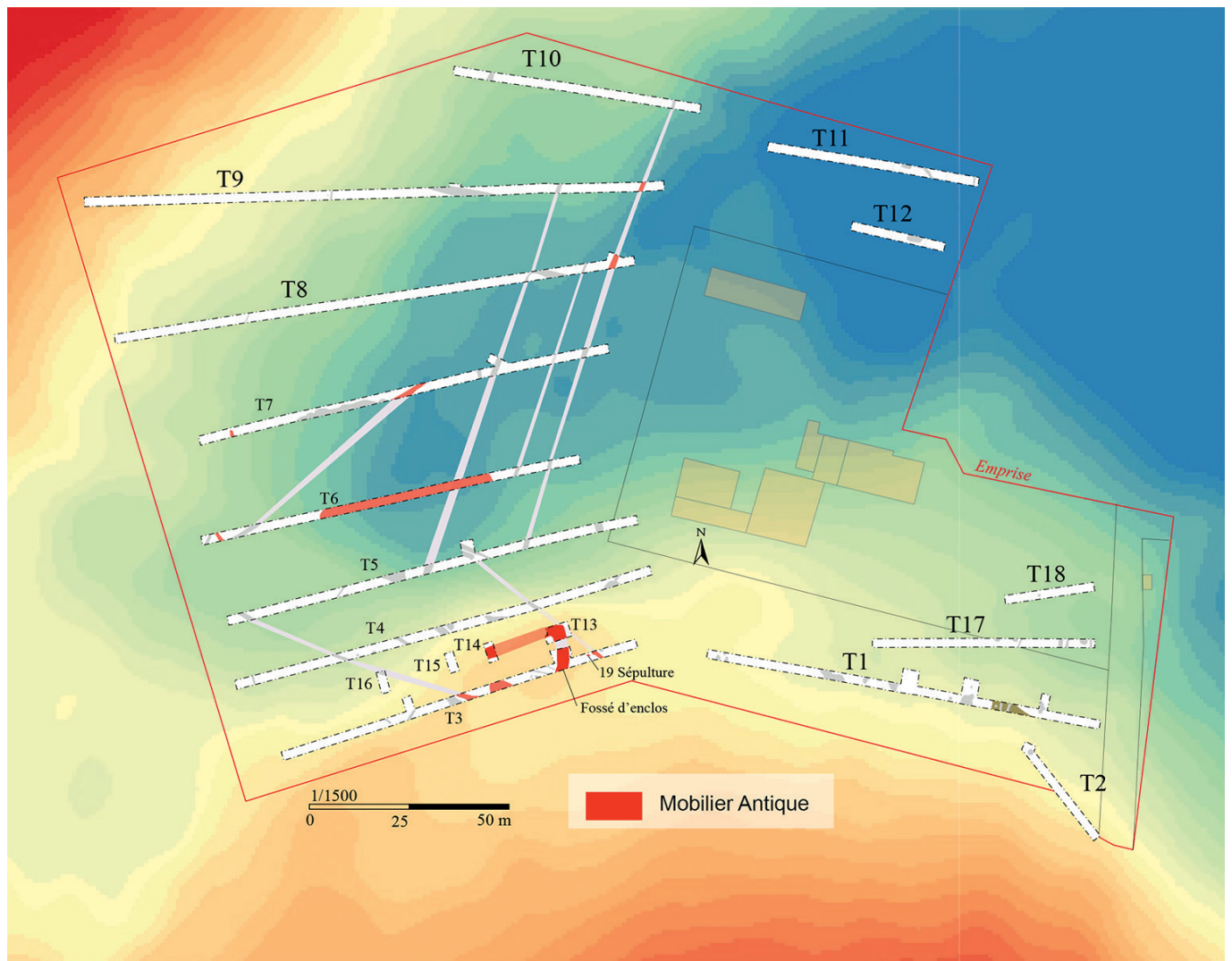
GRÉZAC Le Coureau

Haut-Empire,

Cette opération de diagnostic a permis de mettre au jour 76 faits différents, identifiés dans les dix-huit tranchées réalisées sur les espaces accessibles de l'emprise prescrite de près de 3,8 hectares. Une part non négligeable des entités enregistrées correspond très probablement à des « anomalies » naturelles qu'il est parfois difficile de distinguer des structures archéologiques arasées. Le terrain diagnostiqué se situe au niveau de l'extrémité d'un ancien vallon en partie comblé par des colluvions. Le talweg de ce paléovallon est localisé au centre de l'espace prescrit.

Trois occupations distinctes ont été repérées : une probable implantation du Néolithique (récent ?), un site atypique du haut-Empire et ce qui pourrait être des installations de type charbonnière peut-être d'époque médiévale.

Dix-huit « contextes » contiennent du mobilier attribuable au Néolithique. Parmi eux, on distingue au moins dix structures en creux et des niveaux de sédiments (colluvions) qui renferment des artefacts attribuables à cette période (silex et céramique). L'essentiel des données concernant cette occupation



GREZAC, Le Coureau, plan des vestiges antiques, sur MNT CD17 (DAO : Pierre Giraud).

a été recueilli sur le versant sud du vallon et dans les colluvions le comblant en partie. La quantité de mobilier néolithique découverte reste assez modeste avec 44 tessons de poterie et 15 éléments en silex. Le seul élément de forme céramique mis au jour, bien qu'altéré,



GREZAC, Le Coureau, vue de la sépulture à crémation (cliché : Pierre Giraud).



GREZAC, Le Coureau, encrier du 1er siècle (cliché : C. Gay).

permet de proposer une attribution de l'occupation au Néolithique récent (culture de Matignons ?).

Les vestiges de l'époque gallo-romaine sont principalement regroupés au sud de l'emprise du diagnostic, au niveau d'un replat surmontant une large dépression peut-être en eau (épisodiquement ?). Le site identifié est original, avec notamment la présence d'un enclos atypique, ouvert à l'ouest et en partie délimité par un large fossé. À quelques mètres plus à l'est de l'enclos, une sépulture à crémation du I^{er} siècle renferme un des rares encriers mis au jour dans la région. La

présence d'une sépulture témoigne de la vocation funéraire du site et il est possible que la fonction de l'enclos fossoyé atypique soit de même ordre ou peut-être même culturelle.

Quelques structures archéologiques, mal définies, ont été mises au jour près de l'angle sud-est de l'emprise. Il est possible que certaines d'entre elles appartiennent à une petite implantation, peut-être antique ou médiévale, en lien avec une production de charbon de bois.

Giraud Pierre

Moyen Âge,
Époque moderne

LA JARRIE Place de la Mairie

Le diagnostic a eu lieu suite à une demande de diagnostic anticipé par les services municipaux en vue d'une extension des bâtiments de la Mairie. L'espace envisagé pour cette extension est situé au cœur d'une organisation concentrique, unique en Charente-Maritime, et dont la trame s'organise vraisemblablement autour d'un dispositif aujourd'hui disparu. Plus généralement, l'emplacement de ce projet prend place au cœur de l'Aunis, sur le flanc ouest d'une modeste culminance dominant les plaines et marais de l'ouest. Le diagnostic et les prospections géophysiques ont permis de mettre en évidence l'existence d'un fossé défensif puissant, dont le fond n'a pas été atteint à 1,80 m de profondeur sous le niveau actuel et que l'intervention de Vivien Mathé fait estimer à 3 m de profondeur. La restitution hypothétique du plan de cette enceinte, en s'appuyant sur les données recueillies lors du diagnostic et sur la topographie du centre-bourg, évoque une longueur est/ouest de 55 m environ pour une longueur nord/sud impossible à définir mais possiblement d'une centaine de mètres. L'organisation interne de cette enceinte nous échappe donc en très grande partie et seules quelques substructions ont été mises au jour ainsi qu'une cavité remblayée au même moment que le fossé défensif, soit à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Une succession de fosses et une intense hétérogénéité des niveaux découverts dans la moitié ouest-sud-ouest de la tranchée 2 suggèrent une possible destruction des bâtiments associés à l'enceinte si toutefois ils étaient localisés à cet endroit. Les substructions mises au jour à cet endroit semblent plus tardives et témoignent d'édifices modestes matérialisant peut-être des unités domestiques ou à mettre en lien avec l'activité d'extraction de calcaire et de production de chaux mises en place suite à l'abandon du fossé défensif. Elle se traduit sur le terrain par la mise au jour d'un chaufour bien conservé, dont la hauteur totale est estimée à 2,30 m et par la reprise du bras occidental du fossé comme front de taille.

À noter que plusieurs caves maçonnées possiblement de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne ont été découvertes dans l'environnement direct de l'enceinte, à l'extérieur de celle-ci. Les mentions à ces dernières reposent surtout sur des communications orales mais une série de photos prises dans le sous-sol du 9, place de la Mairie, confirme leur existence.

Ce type d'enceinte, ou maison-forte, est connu localement et extra-régionalement dès le XI^e siècle. L'exemple le plus proche est situé à une dizaine de kilomètres au nord-nord-ouest, toujours dans l'Aunis, au lieu-dit Château de la Sauzaie à Saint-Xandre (Vacher, 2021). Nous pouvons également mentionner le cas encore en élévation de la maison-forte du Boisset en Gironde, qui fait partie du même élan de créations locales, ici dans le courant du XIII^e siècle, promouvant des seigneurs locaux et leur donnant droit de fortifier tout en leur administrant la charge d'une protection du territoire pour le compte du suzerain (Pouylleau, 2001). La survivance de certaines de ces places-fortes tient à des enjeux politiques, stratégiques, permettant à ces petits seigneurs de s'imposer dans le territoire qu'ils dominent et administrent et dont leurs suzerains sont trop distants pour reprendre la main. Le cas de La Jarrie illustre possiblement l'autre destinée, celle d'un pouvoir suzerain inquiet de voir une partie de sa puissance rabotée par ceux qu'elle a promu dans le but de l'assister et qui, à l'exemple de Jeanne de Surgères, compte bien récupérer l'intégralité de son territoire et de ses bénéfices. La place-forte, érigée « *par temps de guerres* » peut donc être abandonnée et ses prérogatives restituées si le climat politique le permet.

Nombre de structures restent énigmatiques à l'issue de ce diagnostic, surtout dans la moitié est du secteur sondé. Le mobilier mis au jour témoigne à n'en pas douter d'une présence militaire sur site au moment peut-être de l'abandon du caractère défensif de la place. Un horizon d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur



LA JARRIE, Place de la mairie - Photo aérienne du diagnostic

scelle les niveaux très perturbés mis au jour dans l'extrémité OSO de la tranchée 2. Il apparaît à 0,60 m de profondeur et c'est sous cet horizon qu'une partie de l'histoire défensive du site et de son abandon se terre. Seules des investigations plus larges permettraient de documenter ce secteur de la place-forte de La Jarrie et les étapes de son abandon jusqu'à l'extraction de calcaire et la production de chaux. Notons toutefois que les maçonneries mises au jour dans l'aire interne du fossé apparaissent 0,20 à 0,40 m en dessous du niveau d'apparition de celui-ci, indiquant que l'aire interne du fossé n'était vraisemblablement pas surélevée.

L'abandon général de toute occupation sur ce promontoire semble inscrit au cœur de l'époque moderne avant une réoccupation au moins dès le

XIX^e siècle par la mairie de l'époque et des halles dont seules quelques excavations circulaires mises au jour dans la tranchée 3 semblent témoigner.

Parra Prieto Clarisse,
Lopeteguy Louis et Signoret Anna

- Pouyllau 2001
- Pouyllau S. : La maison forte du Boisset (Gironde) : réalité au sol, réalité virtuelle d'un habitat aristocratique médiéval en Aquitaine (XIII^e-XV^e siècles). in COCULA, COMBET. *Châteaux et imaginaire (Actes Rencontres Archéologie)*, 2001., Scripta Varia 4, 2001, pp.166-181.
- Vacher 2021
- Vacher C. : *Saint-Xandre, Château de la Sauzaie* : document final de synthèse, diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2021

Moyen Âge,
Période récente

JONZAC 7 à 10 place du Marché

Le diagnostic a permis de mettre en évidence un important remaniement de l'espace en bord de rivière à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle. Un apport de remblais a comblé, tout du moins en partie, une ancienne carrière peut-être antique, à mi-pente alors que d'autres apports viennent modeler les abords de la Seugne où des allées sont ensuite aménagées. Ces jardins sont dominés par un bâtiment de la fin du XV^e

ou du début du XVI^e siècle dont l'origine médiévale était insoupçonnée et qui lui aussi subit alors des transformations avec notamment le percement de nouvelles ouvertures.

Afin de construire cet imposant bâtiment d'un étage dont la fonction nous échappe mais qui se développe aussi vers l'est, au-delà de l'emprise de l'étude, aux 5 et 6 place du Marché, plusieurs carrières sont installées

à proximité immédiate. Des murs aujourd'hui arasés participaient aussi à ce vaste ensemble bâti médiéval ainsi qu'un souterrain refuge mais plusieurs ajouts du XIX^e ou du XX^e siècle viennent couper ces vestiges du

bâtiment principal en se greffant sur le mur gouttereau sud qui fait face à la rivière.

Loeil Pascal

Paléolithique

JONZAC Chez-Pinaud

En 2022, la fouille de Chez Pinaud s'est déroulée sur quatre semaines, du 4 septembre au premier octobre. Notre équipe cette année a été constituée de 26 personnes pour un total de 368 jours/humain de présence sur le terrain et plus de 100 jours d'étude en laboratoire. Cette année, lors de nos décapages nous avons atteint la base du Chenal qui recoupait l'amas osseux (cf. fig.1). Par conséquent ce dernier est beaucoup plus étendu que les années précédentes. Ainsi avons-nous coordonné près de 3600 vestiges nous forçant à ralentir la partie terrain pour nous concentrer sur le laboratoire.

Comme pour chacun des décapages précédents, aucune variation particulière n'est à noter dans l'assemblage archéologique : le matériel lithique (qui représente moins du tiers des pièces coordonnées) est composé de racloirs Quina en fin de vie et de déchets de la séquence de production. Seul le débitage Quina est attesté. Le spectre faunique est quant à lui largement dominé par le Renne (%NISP=70 %) suivi du Cheval (20 %) et du Bison (10 %). Seuls 10 vestiges sur les 5000 restes de faunes étudiés n'appartiennent pas à ces trois taxons. L'action des carnivores est extrêmement limitée : moins de 1 % des vestiges portent des marques de leur activité. Aucun coprolithe n'a été identifié à la fouille ou dans les tamis. En revanche, plus de 25 % des restes osseux portent des stries de découpes et tous les taxons, y compris les carnivores sont concernés par l'exploitation humaine. La particularité de l'assemblage vient sans nul doute de l'importante industrie osseuse moustériennes (près de 200 vestiges) qui a été identifiée par Malvina Baumann et collaborateurs (2023). Notons que de nombreuses connexions anatomiques ont été retrouvées encore cette année, renforçant l'hypothèse de dépôt qui ont peu été mobilisés après leur dépôt (cf. fig.2).

Cette année l'étude s'est centrée sur un point central de notre problématique : la place des grands ongulés, et en particulier du Cheval, dans l'assemblage (Rendu et al., 2023). En effet, le site est connu pour être un site d'abattage et d'exploitation du Renne, mais très peu de données sont disponibles sur les grands ongulés qui n'ont pas fait l'objet d'étude spécifique.



Jonzac, Chez Pinaud, fig. 1 :
Orthophotographie (issu du modèle 3D) du décapage C11 avant son démontage.

Les profils squelettiques ont été établis pour le renne et le cheval (cf. fig.3) et montrent deux tendances différentes : alors que toutes les parties du squelette du renne sont trouvées sur le site, le profil squelettique du cheval montre une plus grande divergence entre les os longs charnus et la tête que le reste du squelette axial. De même, sur le cheval, il convient de noter la quasi-absence d'éléments de la partie inférieure des pattes.

La comparaison de la représentation des parties du squelette de cheval avec l'indice d'utilité alimentaire standardisé (SFUI (Outram et Rowley-Conwy, 1998)) souligne une corrélation négative statistiquement significative ($r_s = -0,54033$; DDL= 14 ; $p < 0,05$). En d'autres termes, plus un élément est pauvre, plus il est fréquent dans l'assemblage. Cela témoignerait d'une exportation sélective des parties les plus riches du squelette des carcasses de chevaux vers un site de consommation et de la mise au rebut chez Pinaud des parties moins intéressantes.

Les carcasses de chevaux ont été intensivement exploitées pendant l'occupation Quina : 44 % des restes présentent des traces de modifications anthropiques, principalement des marques de coupe (39 % des restes) largement plus fréquentes que les marques d'exploitation observables sur les restes de renne.

La distribution des marques de découpe sur le squelette de cheval atteste d'activités de dépeçage, de démembrement et de désarticulation (e.g. : Soulier et Costamagno, 2017).

Des encoches ont été enregistrées sur 29 % (22/74 NISP) des fragments d'os longs, ce qui témoigne de l'intensité de la cassure des os longs dans le but de récupérer la graisse et la moelle et probablement d'extraire des ébauches pour l'industrie en os. Il est à noter que les os de cheval sont plus difficiles à briser que les os de renne, et qu'ils contiennent proportionnellement moins de moelle en raison de la grande quantité de tissu spongieux caractéristique des équidés (Outram et Rowley-Conwy, 1998). En revanche, la moelle de cheval est plus riche en acide linoléique

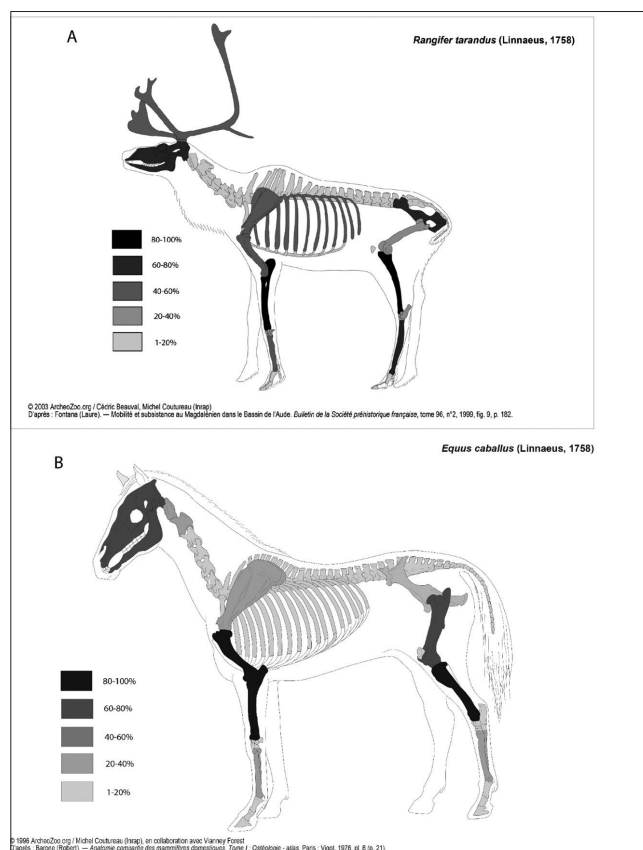


JONZAC, Chez Pinaud, fig. 2 : connexion anatomique du décapage C10 impliquant la partie distale d'un Radius de Renne et son carpe.

(Levine 1998), une substance de grand intérêt pour les groupes humains vivant dans des environnements froids.

L'exploitation des carcasses ne se limitait pas aux tissus mous mais les os eux-mêmes étaient utilisés comme ébauches pour la production d'outils en os. Un grand nombre de retouchoirs est produit sur des restes de chevaux (NR=35) et plus généralement sur des restes de grands ongulés non identifiés (NR=72) représentant 8 % du nombre de restes de ces taxons. Cette proportion est significativement supérieure à la fréquence des retouchoirs (2,5 %) réalisées sur des ébauches d'ongulés de taille moyenne confirmant une forte sélection sur la nature du support. Cet intérêt pour les grands ongulés en général et le cheval en particulier est clairement identifié par l'utilisation d'incisives supérieures de cheval comme retouchoir.

Ainsi, la dominance du renne dans le spectre faunistique n'implique pas nécessairement sa dominance dans le régime alimentaire des Néandertaliens. En effet, les ongulés de taille moyenne et de grande taille ne fournissent pas la même quantité de matière première animale aux chasseurs et si l'on considère la quantité de viande disponible sur le renne (35-40 kg (Klokov, 2000)) et le cheval (150kg (Outram et Rowley-Conwy, 1998)), le ratio (environ 4) est plus ou moins équivalent au ratio Renne/Cheval MNI ($28/8 = 3.5$). En considérant que le site est à proximité directe du lieu de mise à mort



JONZAC, Chez Pinaud, fig. 3 : Représentation squelettique du renne et du cheval

et donc que les carcasses entières étaient disponibles, le Néandertalien de Chez-Pinaud aurait eu accès à la même quantité de viande de renne et de cheval.

Ainsi, le mode de subsistance des Quina pourrait avoir été plus complexe que ce qui a été décrit jusqu'à présent et si Chez Pinaud à Jonzac était également utilisé de manière récurrente comme site d'abattage et de boucherie de chevaux, cela suggérerait que la prédation des grands ongulés et plus particulièrement celle des chevaux jouait un rôle dans l'organisation annuelle des activités sur le territoire.

Notre programme de fouille est financé par le ministère de la Culture, via le SRA Nouvelle Aquitaine, section Poitou-Charentes, Le Conseil général de la Charente-Maritime, le CNRS, L'IAET SB RAS, l'IRL 2013 ZooSCAn. Nous bénéficions d'une aide logistique importante de la communauté de commune de Haute Saintonge, de la municipalité de Jonzac, de l'UMR 5199 PACEA, des ambassades de France au kirghizistan et au Kazakhstan et du consulat général de France au Kazakhstan. Nous souhaitons exprimer ici notre

reconnaissance à nos soutiens financiers, logistiques et institutionnels sans qui ce projet ne pourrait avoir lieu.

Rendu William, Shnaider Svetlana, Baumann Malvina, Renou Sylvain et Kolobova Kseniya

- Baumann et al., 2023
- Baumann M., Plisson H., Maury S., Renou S., Coqueugniot H., Vanderesse N., Kolobova K., Shnaider S., Rots V., Guérin G., Rendu W. : « On the Quina side : A Neanderthal bone industry at Chez-Pinaud site, France », *PLOS ONE*, 18, 6, p. e0284081, 2023.
- Outram, Rowley-Conwy, 1998
- Outram, A., And Rowley-Conwy, P. : « Meat and Marrow Utility Indices for Horse (Equus) ». *J. Archaeol. Sci.* 25, 839–849. doi: 10.1006/jasc.1997.0229, 1998.
- Rendu et al., 2023
- Rendu, W., Renou, S., Koliassnikova, A., Baumann, M., Plisson, H., Discamps, E., Soulier, M.C., Gicqueau, A., Augoyard, M., Bocquel, M. Guerin, G., Kolobova K. : « Neanderthal subsistence at Chez-Pinaud Jonzac (Charente-Maritime, France): A kill site dominated by reindeer remains, but with a horse-laden diet ? ». *Frontiers in Ecology and Evolution*, 10, p.1085699, 2023.

Période récente

MARANS Le cimetière communal

Le projet d'agrandissement du cimetière de la commune a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention, implantée en périphérie du centre bourg, est d'une superficie de 4 303 m². La présence de l'église Saint-Étienne et l'attestation d'un ancien prieuré lui étant rattaché, aujourd'hui disparu, laissait penser à la découverte probable de vestiges en rapport avec ces édifices et, plus largement, avec la ville de Marans au cours du Moyen Âge. Toutefois aucun vestige de cette époque n'a été découvert. C'est une petite exploitation des bancs calcaires affleurant dans la zone, qui a pu être mise au jour à l'ouest de la parcelle. Cette exploitation avait probablement pour but la production de chaux, probablement à la fin de la période moderne (XVII-XVIII^e ?). À cela s'ajoutent diverses structures en rapport avec une habitation du XIX^e siècle prenant place à l'est de la parcelle. Deux fosses détritiques ont été découvertes, nous renseignant sur la vie de ses occupants, comportant des éléments liés au repas (os, malacofaune et vaisselle). Plusieurs aménagements en lien avec l'exploitation de la parcelle



MARANS, route de La Rochelle,
réalisation d'une tranchée de diagnostic sur les abords de l'église Saint-Étienne,
située dans le cimetière communal. AUBRY T. SAD17

ont également été découverts (TP, des fosses). Un empiérement associé à une couche de destruction d'un bâtiment, probablement lié au jardin ou à une exploitation agricole a été appréhendée à l'extrémité d'une tranchée archéologique.

Aubry Théo

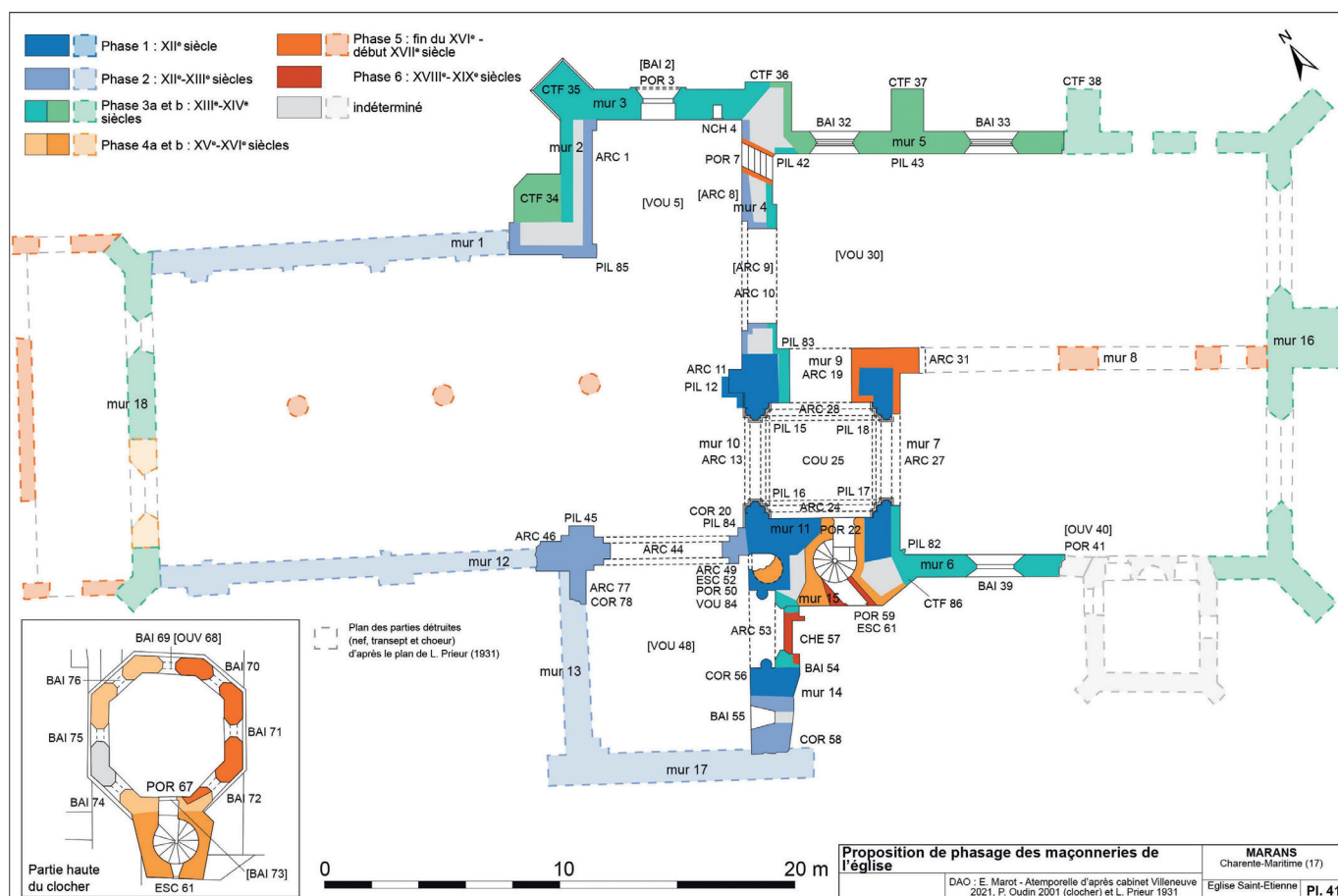
MARANS L'ancienne église Saint-Étienne

L'ancienne église Saint-Étienne de Marans, située en périphérie de la ville, est liée à la fondation d'un prieuré par l'abbaye de Maillezais au XI^e siècle, dans une zone progressivement asséchée au cours du Moyen Âge. Ce prieuré comme le reste de la ville a connu des destructions pendant la guerre de Cent Ans puis lors des guerres de Religion. Sa position excentrée a conduit à la désaffectation de l'église au cours du XIX^e siècle, puis à sa destruction partielle au début du XX^e siècle, malgré le classement du clocher au titre des Monuments historiques en 1921.

En prévision de travaux de restauration des ruines de l'église, une étude de diagnostic a été préconisée, comportant un volet archéologique et un volet architectural (état sanitaire, évaluation des travaux à prévoir). L'expertise archéologique de l'église devait répondre à plusieurs objectifs : faire une synthèse documentaire sur l'édifice, proposer une analyse des maçonneries pour définir les grandes phases de construction et évaluer les enjeux pour une future restauration.

Huit phases ont ainsi été définies par l'analyse archéologique, du XII^e au XXI^e siècle (cf. fig. 1). Les parties les plus anciennes de l'édifice (phase 1) sont la base du clocher et une partie du bras sud du transept, qui comportait une abside. Le clocher était certainement positionné sur la première travée du chœur, comme par la suite. L'accès aux parties hautes se faisait par une tourelle d'escalier positionnée à l'angle sud-ouest du clocher, accessible depuis le transept. Aucune maçonnerie du chœur ou de la nef correspondant à cette phase n'est conservée. Une datation du deuxième tiers du XII^e siècle semble la plus probable d'après le décor des colonnes sous le clocher.

La phase 2 correspond à une reconstruction importante de l'église aux XII^e-XIII^e siècles, peu de temps après la première construction. Le bras sud du transept a été agrandi et en grande partie reconstruit, en même temps que le mur sud de la nef, avec des arcatures aveugles. Le mur nord de la nef présente des différences dans la forme et la dimension des arcades : il s'agit peut-être d'une autre étape de construction. La



MARANS, L'ancienne église Saint-Étienne, fig. 1 : Proposition de phasage des maçonneries de l'église (DAO : E. Marot)

façade correspondante n'est pas conservée car elle se trouvait plus à l'ouest de celle reconstruite à la phase suivante. Le bras nord du transept a été entièrement transformé, avec une abside comme au sud, mais sur un plan plus grand.

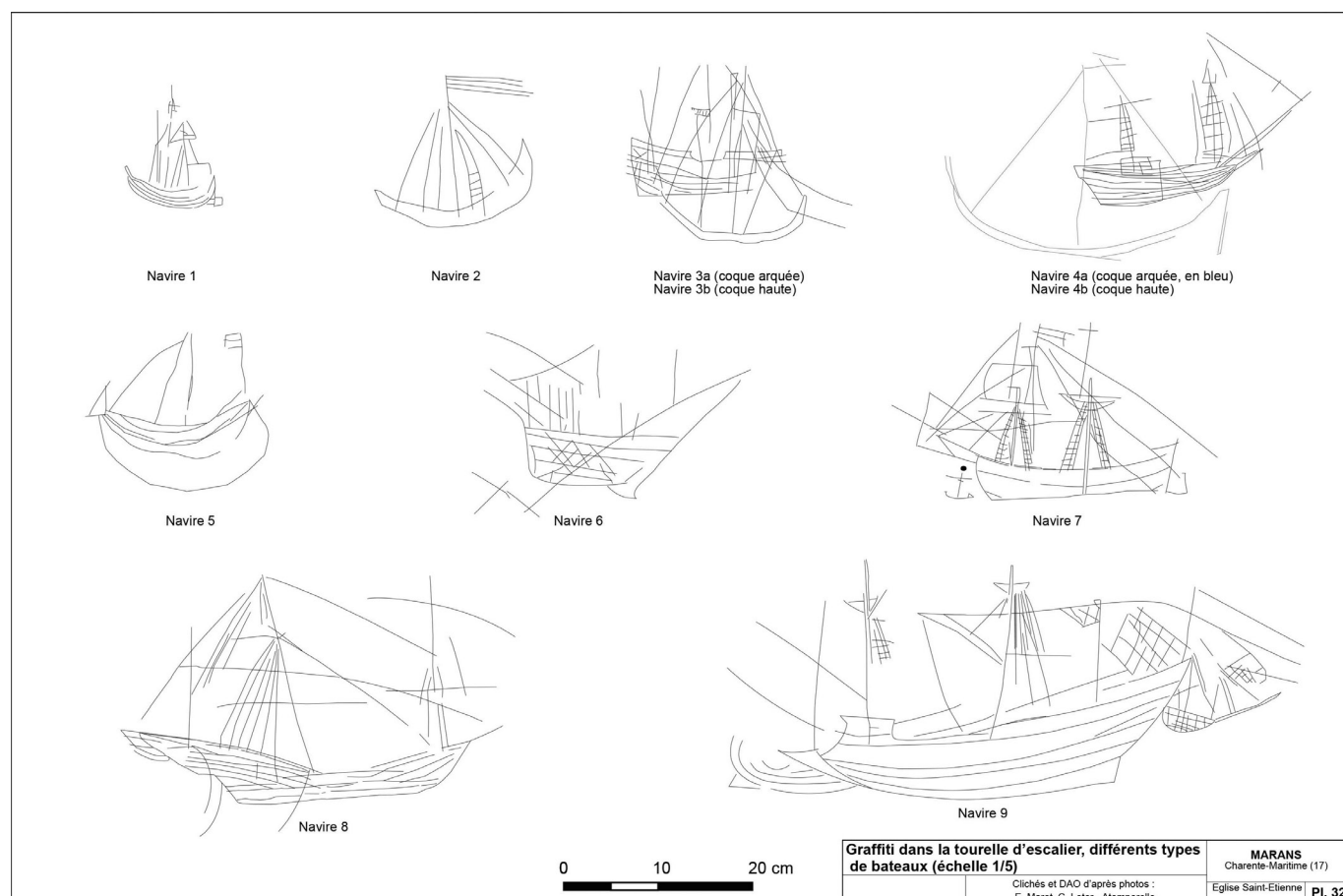
La phase 3, datée des XIII^e -XIV^e siècles, correspond à plusieurs transformations parfois mal datées les unes par rapport aux autres. Il s'agit de la reprise du mur nord du transept, de la reconstruction de la façade et de l'édification d'un chevet aux dimensions plus importantes que l'ancien, peut-être en plusieurs étapes de chantier.

Lors de la phase 4, la partie haute du clocher a été reconstruite sur un plan octogonal, avec des baies trilobées au sommet (XV^e siècle ?). L'escalier d'accès situé au sud a été construit dans un second temps, probablement pendant la seconde moitié du XV^e ou le début du XVI^e siècle, et dont un grand bloc gravé d'une croix, remployé en linteau de la porte d'accès (cf. fig. 2). D'autres modifications peuvent être attribués à cette date, comme la reprise du portail sud de la façade.

La phase 5 correspond d'une part aux destructions liées aux guerres de Religion à la fin du XVI^e siècle, et d'autre part aux reconstructions qui ont suivi, datées du début du XVII^e siècle. Le côté est du clocher a été refait avec des baies à la forme plus simple, tandis que les voûtes, écroulées dans tout l'édifice, n'ont pas



MARANS, L'ancienne église Saint-Étienne, fig. 2 : Bloc gravé d'une croix remployé en linteau de la porte d'accès au clocher (cliché : E. Marot)



MARANS, L'ancienne église Saint-Étienne, fig. 3 Graffiti dans la tourelle d'escalier représentant plusieurs types de bateaux (DAO : C. Letor)

été reconstruites. À la place, de nouvelles charpentes s'appuient sur les murs refaits en partie haute, et sur de nouveaux piliers et arcades insérés dans les maçonneries plus anciennes. Trois piliers ont ainsi été ajoutés dans la nef, tandis qu'un mur de refend à arcades sépare les deux vaisseaux du chœur.

La phase 6, datée des XVIII^e - XIX^e siècles, correspond à l'ajout de bâtiments en appentis à l'extérieur de l'église, qui ont nécessité des aménagements (cheminée, trous d'encastrement de planchers).

Enfin, les phases 7 et 8 correspondent aux transformations les plus récentes : la destruction de l'église au début du XX^e siècle puis les restaurations ponctuelles.

Par ailleurs, de nombreux graffiti de bateaux sont visibles dans la tourelle d'escalier menant au clocher, dû à la proximité de la mer et des voies navigables (cf. fig. 3).

Marot Émeline et Letor Clément

Époque contemporaine

MATHA

3 rue du Bourg-Franc

Le projet de construction d'une piscine conduisit à la réalisation d'un diagnostic. Le secteur est archéologiquement sensible, avec plus d'une vingtaine de sites ou indices de sites recensés sur la commune.

L'emprise se situe dans le bourg de Matha, au 3 rue du Bourg Franc. Une fortification s'installe dès le IX^e siècle, sous l'impulsion des comtes d'Angoulême. Un diagnostic réalisé en 2005 au 12 rue du Bourg-Franc, avait permis la découverte d'un fossé et d'une aire d'ensilage médiévales des XI^e-XIII^e siècles.

L'opération s'est déroulée du 14 au 15 mars 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap. L'unique tranchée, réalisée à la pelle de 6 tonnes, a permis la découverte d'une maçonnerie, se rapportant à un bâtiment en relation avec la maison et récemment détruit. Son tracé était encore visible sur les cadastres napoléoniens et récents.

Le terrain naturel a été atteint à environ 0,70 m sous la surface actuelle.

Martins David

Protohistoire

MESCHERS-SUR-GIRONDE

38A boulevard de la Forêt

Le dépôt de permis de construire, pour une maison individuelle est à l'origine du diagnostic archéologique. Le secteur d'intervention étant très sensible du point de vue archéologique, et plus particulièrement pour la période protohistorique, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise se situe au nord-ouest du bourg, à quelques centaines de mètres de l'embouchure de la Gironde, entre les plages des Nonnes et des Vergnes. Le diagnostic archéologique a été réalisée du 20 au 21 juin 2022 par deux archéologues de l'Inrap, sous la forme de deux tranchées de sondage continues, espacées d'environ 7 m.

Sur un terrain à fort dénivelé, plusieurs vestiges ont été mis au jour caractéristiques de la Protohistoire au sens large ainsi que des indices modernes et/ou contemporains. Toutefois, il faut noter la présence d'un épais niveau de colluvions en parties haute et basse, renfermant de nombreux indices archéologiques protohistoriques. Ceux-ci laissant présager la présence d'un site en partie haute, sur le plateau, au lieu-dit le Chatelard.

Audé Valérie

MIRAMBEAU

92 avenue de la République

Ce diagnostic fait suite à une demande du SRA au préalable d'aménagement d'un lotissement. La parcelle sondée de 18 646 m², correspondant à un champ n'a pas livré beaucoup de vestige.

Le substrat calcaire affleure dans cette zone entre 0,30 m et 0,50 m sous le niveau de circulation actuel.

L'angle d'un fossé parcellaire, qui apparaît sur le cadastre napoléonien, a été mis en évidence. Deux

fosses ont également été mises au jour. La première, très arasée correspond très probablement à une fosse de plantation récente et la seconde pourrait correspondre à une fosse d'extraction médiévale/moderne.

Aucun vestige significatif en lien avec les indices d'occupations repérés aux alentours (cf. base Patriarche) n'a été mis au jour sur cette parcelle.

Royer Alice

Néolithique,
Âge du Bronze

MOËZE

Rue Jean Berteau

Le projet de création d'un lotissement a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

D'une surface de 8 339 m², l'emprise n'a livré qu'un seul indice d'occupation ancienne, un trou de poteau avec quelques tessons de céramique roulés et datés entre le Néolithique et l'âge du Bronze.

Les tranchées au sud-est ont confirmé la limite des anciens marais par la présence des argiles brun foncé

et verdâtres. Seuls cinq tessons de céramique, dont la datation reste large entre le XV^e et le XVIII^e siècle, ont été retrouvés dans la tranchée 6.

La tranchée 2 a, quant à elle, confirmé la présence d'une décharge récente avec des restes d'animaux et de démolition

Morin Vanessa

MONTENDRE

Rue des Sept Chevaliers

Le projet de construction d'une maison relais a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique. La parcelle constituant le terrain d'assiette du projet se situe au nord-ouest de la commune, dans un secteur sensible archéologiquement localisé dans un zonage de présomption de prescription archéologique et entre deux sites répertoriés sur la carte archéologique nationale :

la motte à Vaillant datée du Moyen Âge et le bourg qui a livré des indices d'une occupation antique.

Sur une superficie de 2 473 m², trois tranchées ont été ouvertes sans livrer le moindre indice archéologique hormis une simple fosse. Quelques tessons de vaisselle récente ont été relevés dans la tranchée.

Sanglar Valérie

Moyen Âge

MONTILS

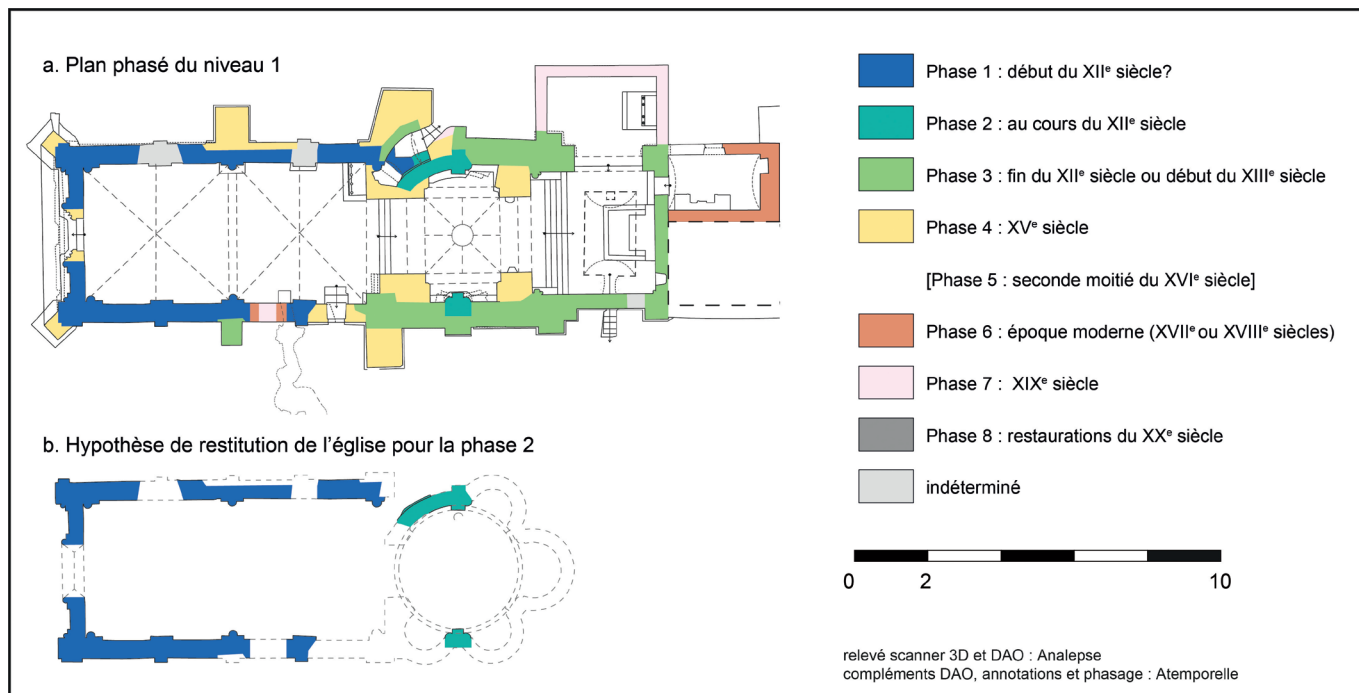
Église Saint-Sulpice

L'église a été édifiée au XII^e siècle, et a été plusieurs fois remaniée au cours du Moyen Âge. Elle est classée au titre des Monuments Historiques en 1923, et a fait l'objet de travaux de restauration au cours des décennies suivantes. L'édifice présente un plan simple avec une nef unique, une travée voûtée sous clocher, sans transept, et un chœur à chevet plat (cf. fig. 1). Une sacristie et une chapelle ont été ajoutées aux XVIII^e et XIX^e siècles. Dans le cadre d'un diagnostic architectural, l'église de Montils a fait l'objet d'une expertise d'archéologie du bâti qui a permis de proposer une chronologie des phases de construction et de restituer son plan.

L'église a probablement été construite au début du XII^e siècle (phase 1), et comportait une nef unique de quatre travées, rythmée par des colonnes sur dossier

et des baies en plein cintre surmontées d'arcades aveugles. Elle était couverte par une voûte en berceau reposant sur une corniche. Certains des chapiteaux peuvent être des remplois de cette phase, mais aucun ne se trouve dans sa position d'origine, du fait de la reconstruction de la voûte en phase 3. Côté est, il ne reste du chevet que l'amorce du mur nord, arasé au niveau du sol.

La première grande transformation de l'édifice est la reconstruction du chevet au cours du XII^e siècle (phase 2). Les éléments conservés dans les murs nord et sud permettent de restituer un plan en rotonde avec une organisation asymétrique. Côté sud, un pilier cantonné de colonnes engagées supporte l'amorce d'arcs présentant une nette courbure (cf. fig. 2). Le pilier visible côté nord



MONTILS, église Saint-Sulpice, fig. 1 : Plan phasé de l'église et restitution du plan en rotonde (DAO : E. Marot, fond de plan : Analepse)

ne comporte qu'une seule colonne, mais il est prolongé vers l'ouest par un mur courbe, sans ouverture à l'origine. La présence d'absidioles peut être supposée d'après la disposition des arcs de part et d'autre des piliers, et leur disposition exclut un simple plan trilobé. Trois absidioles et une abside plus grande à l'est semblent être la restitution la plus probable en l'état des connaissances. Il existait probablement une voûte ou une coupole pour couvrir la travée, mais sans clocher au-dessus, au vu de la faible épaisseur des murs. Ce plan en rotonde avec absides est peu répandu, mais quelques églises de la région présentent des points communs (Montmoreau, Puyperroux ou Saint-Michel-d'Entraigues en Charente, Saint-Martin-l'Astier en Dordogne).

L'église a été en partie reconstruite à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle (phase 3). Il s'agit d'une part de la construction du chevet plat à l'est de la rotonde, qui a ainsi été englobée et totalement masquée à l'extérieur. Les anciennes absidioles ont été remplacées par des murs droits percés de baies en plein cintre. Le chœur était couvert d'une voûte sur croisées d'ogive avec liernes, supportée par des colonnes à chapiteaux décorés de feuillages et de rubans pliés. La voûte de la nef a été reconstruite avec deux travées voûtées de croisées d'ogives, détruites depuis. Au cours de la même phase 3, un clocher a été ajouté à l'édifice, et des accès ont donc été créés côté nord. Un couloir a été aménagé au nord-ouest, surmonté par l'escalier en vis desservant les parties hautes, lié à un couloir terminé par une pièce servant peut-être de cache. Le clocher à cette période était probablement de forme polygonale, d'après les vestiges arasés conservés dans le couloir sud du comble.



MONTILS, église Saint-Sulpice, fig. 2 : Photographie du mur sud avec les vestiges d'une rotonde, englobée dans les bases du clocher.

En phase 4, attribuée au XV^e siècle, les anciennes voûtes du chœur et de la nef sont supprimées, la partie haute des murs a été reprise, en lien avec la construction de trois contreforts massifs terminés par un rang de corbeaux. Le clocher est reconstruit, ce qui a imposé d'édifier quatre piliers massifs à la base de la travée existante pour renforcer la structure, supportant une voûte à oculus central. L'aménagement des parties hautes de l'église avec des couloirs entourant le clocher pourraient indiquer une fonction défensive à cette période.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle (phase 5), la partie haute du clocher est reconstruite, tandis que les toitures du chevet et de la nef sont abaissées, après la suppression des circulations en partie haute. Ainsi, la charpente du chevet date en grande partie du XVI^e siècle. Les aménagements les plus récents correspondent à la reprise des voûtes en briques et bois, la construction d'une sacristie et d'une chapelle, et divers travaux de restauration (phases 6 à 8, de l'époque moderne au XX^e siècle).

Marot Émeline

NIEUL-SUR-MER Champ Pinson

Le dépôt d'un projet de quartier responsable est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Le terrain d'assiette couvre une superficie totale de 111 093 m².

L'emprise du projet, grossièrement rectangulaire, forme une bande de 255 m par 625 m en bordure

orientale de l'agglomération (cf. fig). Situé sur un plateau calcaire culminant à une altitude maximale de 22,5 m, le terrain présente un léger pendage sud-nord, l'altitude passant de 22,5 m au sud-ouest à 7,4 m NGF au nord-ouest. Au total, 29 tranchées continues, complétées



NIEUL-SUR-MER, Champ Pinson , vue générale du diagnostic (Cliché : R. Bernard)

par des ouvertures complémentaires, ont été réalisées sur l'emprise.

Le projet intégrait plusieurs zones écologiques sensibles dont une zone humide, plusieurs haies et zones boisées conservées dans le cadre du projet et une prairie calcicole dans laquelle l'intervention s'est limitée à trois petites tranchées.

La parcelle située au nord-est, occupée illégalement par un voisin du projet, avait été remblayée avant intervention dans toute sa partie nord sur une épaisseur de plus d'1,2 m avec des matériaux de démolition. Cette parcelle faisant l'objet d'un conflit entre l'aménageur et l'occupant, notre intervention s'est limitée à la portion sud de la parcelle. Enfin, il convient de noter la présence de plusieurs réseaux traversant les parcelles du nord-est au sud-ouest, dont une canalisation de transport d'hydrocarbure repérée avant intervention.

Le diagnostic n'a livré que deux structures linéaires, une fondation de muret et un fossé, parallèle à ce dernier, se développant d'est en ouest dans les tranchées 1 à 3. Le fossé a fait l'objet d'un sondage dans la tranchée 2. Il s'agit d'une structure à profil en V aux parois évasées mesurant 1,8 m à l'ouverture et d'un mètre de profondeur. Son comblement est caractéristique d'un

fossé ouvert comblé progressivement. Aucun élément mobilier n'a été découvert dans le sondage ou lors du dégagement de la structure dans les autres tranchées. La petite fondation est située à 6,5 m au sud du fossé. Il s'agit d'une petite tranchée de 0,4 m de largeur comblée avec des pierres calcaires décimétriques conservées sur deux assises. Aucun élément mobilier ne permet de dater cette structure.

La superposition des tranchées du diagnostic avec le plan cadastral napoléonien de 1807 ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit de structures de limite parcellaire moderne, le décalage avec le cadastre actuel étant trop important. Il convient cependant de souligner la présence d'une limite de même orientation située dans le prolongement du chemin du Champ Pinson encore visible actuellement et pouvant donc correspondre au fossé retrouvé.

Bien que réalisé sur une superficie importante, le diagnostic archéologique mené dans le cadre du projet d'écoquartier au lieu-dit le Champ Pinson n'a livré aucun indice d'occupation pérenne en dehors d'un fossé et d'un muret probablement récent.

Maguer Patrick

Moyen Âge classique,
Époque moderne

NUAILLÉ-SUR-BOUTONNE Rue de l'église

Le diagnostic archéologique réalisé sur le parvis de l'église Notre-Dame de l'Assomption, a révélé une forte densité de vestiges. Ces vestiges concernent pour l'essentiel l'espace funéraire situé devant le portail ouest de l'édifice. Les 31 structures identifiées comme des sépultures, dont l'une a été partiellement fouillée, sont pour la grande majorité creusées dans le substrat calcaire. Les sépultures sont orientées ouest/est, avec la tête à l'ouest lorsque les os ont pu être observés. Une sépulture au moins présente cependant une orientation nord/sud, avec la tête au nord, dans l'alignement du portail de l'église contre lequel elle est située et à l'aplomb de la cuve de sarcophage intégrée dans le mur. Cette structuration spatiale est semblable à celle observée dans des contextes similaires : les inhumations situées au plus près de la façade semblent disposées contre le mur et donc orientées nord/sud alors que les sépultures plus éloignées sont orientées est/ouest. Les inhumations sont pour la plupart des tombes en fosses dont certaines étaient probablement surmontées de couvercles en matériaux périssables. L'inhumation ayant fait l'objet d'une fouille approfondie atteste en effet de la présence d'une couverture en matériaux organiques, ayant partiellement maintenue



NUAILLÉ-SUR-BOUTONNE, 5 rue de l'église, vue vers le Sud de l'alignement des sépultures mises au jour dans la tranchée de diagnostic

la fosse en espace vide. Quatre sépultures semblent présenter des aménagements en pierre, qu'il s'agisse de dalles de couvertures et/ou de parois constituées de blocs grossièrement taillés et non maçonnés. Dans les sépultures où les ossements ont pu être observés, les individus sont inhumés sur le dos, les membres inférieurs en extension, la position des membres supérieurs pouvant varier. Les os présentent un bon état de conservation, et une bonne représentation dans le cas de l'individu partiellement fouillé. Parmi les sujets en partie observés, la moitié d'entre eux au moins sont des individus immatures. Bien qu'aucun individu en période périnatale n'ait été mis au jour, ce recrutement reflète à première vue bien celui d'un cimetière paroissial. Aucune détermination du sexe n'a pu être effectuée. La typologie des sépultures observées, se rapproche davantage

de l'architecture des tombes attestées au Moyen Âge qu'à la période Moderne. Ce que les datations par le radiocarbone confirment. L'inhumation de l'individu de St 5, sinon des deux individus, est intervenue à une époque quasi contemporaine de la construction de l'édifice roman et témoigne d'un investissement de cette zone préférentielle dès les XI^e-XII^e siècles et d'une pérennité certaine de leur identification en surface.

Par ailleurs, de rares structures non funéraires ont été mises au jour. Il s'agit de fosses, de trous de poteaux et d'un niveau de sol sur lequel repose probablement un mur. Leur attribution chronologique demeure incertaine mais les ensembles céramiques mis au jour permettent de supposer qu'il s'agit d'aménagement du bas Moyen Âge et de l'époque moderne.

Signoret Anna et Parra Prieto Clarisse

Second Âge du Fer,
Époque moderne

PONS Place de l'Europe

Le premier constat que nous pouvons faire à la suite de cette intervention est le nombre réduit de structures archéologiques mises au jour sur cet espace de plus de 6 000 m² au cœur de l'oppidum gaulois des Santons. Seuls deux trous de poteaux et de très rares lambeaux d'un probable niveau d'occupation, sont attribuables à l'occupation de l'agglomération gauloise. Cependant, la quantité de mobilier gaulois découvert n'est pas négligeable au regard des dimensions des vestiges préservés de cette période. La présence de ce mobilier, composé essentiellement de céramique dont une part importante de fragments d'amphores vinaires italiques et de productions de poterie déjà identifiées dans d'autres quartiers de l'oppidum (Landreau et al. 2020), témoigne d'une plus grande densité d'aménagements gaulois sur ce secteur que celle constatée lors de ce diagnostic. En effet, il est probable que de nombreuses structures laténiennes ont été détruites au cours du temps car plus d'un tiers (côté est) de la surface de la place a été excavé pour l'extraction de calcaire à la fin de l'époque Moderne ou même à l'époque contemporaine. Il est même très probable qu'une grande partie de la parcelle a été décapée en profondeur lors de l'aménagement de la

place au début des années 1970 (décapage, recharges de cailloux calcaires, compactage et bitumage). La plantation d'arbres et l'implantation de divers réseaux ont aussi contribué à la destruction de structures contemporaines de l'agglomération gauloise. Pour toutes ces raisons, il est probable que les résultats de cette opération de sondages ne reflètent pas de la densité d'aménagements implantés en ce lieu à l'apogée de l'agglomération gauloise, entre le dernier quart du II^e et le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Rappelons que certains quartiers d'habitations d'oppida gaulois tel que celui de Moulay (53), comptent un nombre très limité de structures ancrées (Le Goff, Moreau, 2012).

Giraud Pierre

- Landreau et al. 2020
- Landreau G. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Pons, Avenue de l'Assomption, avenue de Versailles : les fortifications de l'oppidum gaulois et un secteur funéraire extramuros (Ile-Ier s. av. J.-C.) Parcelles BC 199*, Rapport de fouille préventive 2009, Poitiers, Inrap GSO, 2020, 402 p.
- Le Goff, Moreau, 2012
- Le Goff E. et Moreau C. : « Moulay, un oppidum de l'ouest de la Gaule revisitée », *Archéopage*, Hors série 3, 2012, p.153 à 159.

PONS Impasse de la Citadelle

Aucune structure archéologique, ni mobilier n'ont été repérés dans les cinq tranchées de diagnostic réalisées dans l'emprise du futur lotissement impasse

de la Citadelle à Pons. Seuls des segments de diaclases ont pu être observés dans les sondages.

Baigl Jean-Philippe

PORT-D'ENVAUX Le Priouté

Le site immergé du Priouté se trouve dans le fleuve Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à seulement 4 km en amont de la zone portuaire de Taillebourg – Port d'Envaux. À ce jour, trois épaves assemblées (EP1, EP2, EP3) et une pirogue monoxyle, toutes datées du haut Moyen Âge, sont recensées au Priouté. Localisée en 2014, l'épave du Priouté EP3 est située près de la rive gauche de la Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à 175 m en aval d'EP2 et 230 m en aval d'EP1. Dans ce secteur, une bathymétrie réalisée en 2013 montre l'existence d'un haut-fond sans doute d'origine anthropique sur lequel se trouve l'épave.

L'épave repose en partie sur son flanc tribord proue face au courant, les éléments dégagés du sédiment argileux sont très érodés et semblent tous être en chêne; seule une partie du flanc bâbord était visible avec quelques bordages conservés au niveau des extrémités de l'embarcation.

La fouille 2020 avait été consacrée au démontage pour étude d'environ 50 % de l'épave, étude finalisée sur la totalité à l'issue de la campagne 2022. Avec une emprise d'1,4 m dans le sédiment, le flanc tribord est assez bien conservé contrairement au flanc bâbord très érodé. Après cinq photogrammétriques et relevés *in-situ*, tous les éléments architecturaux ont été démontés puis remontés en surface pour être modélisés et étudiés, puis ont ensuite tous été réimmergés sur place. En milieu fluvial où la turbidité rend les conditions de travail difficiles, ce procédé est la seule façon d'observer les assemblages dans leur intégralité et de pouvoir étudier en surface les éléments architecturaux de l'épave de façon optimale, et ainsi de pouvoir réaliser facilement des modèles 3D fiables et complets.

La campagne 2019 avait permis de réaliser un sondage important et d'identifier la présence d'éléments architecturaux déterminants : trois baux traversants complétés par un support de gouvernails latéraux, une forme en fuseau avec une étrave et un étambot en pointes et la présence de bouchains monoxyles de transitions pour une construction à fond plat.

La campagne 2020 permet de confirmer l'hypothèse d'une propulsion à voile ou mixte : en effet le bau central est tout à fait adapté pour accueillir un mât qui peut être placé contre, deux chevilles et une trace d'usure en son centre pourraient en être les traces, la présence sur la poupe d'un dispositif destiné à supporter des gouvernails latéraux extérieurs permet de conforter cette hypothèse. Les baux servent également de raidisseurs à la coque qui, en cas de propulsion à la voile, subit des contraintes mécaniques importantes. Ils peuvent aussi servir de support pour y poser un plancher, les baux coté proue et poupe montrent des traces d'aménagement qui valident

cette hypothèse, la proue et la poupe de l'embarcation étaient probablement partiellement pontés. La présence d'apertures et d'œilletons découverts sur le flanc tribord conforte également l'hypothèse d'une navigation à la voile. La sole ayant pratiquement entièrement disparue, il est malheureusement peu probable de trouver une éventuelle emplanture de mât.

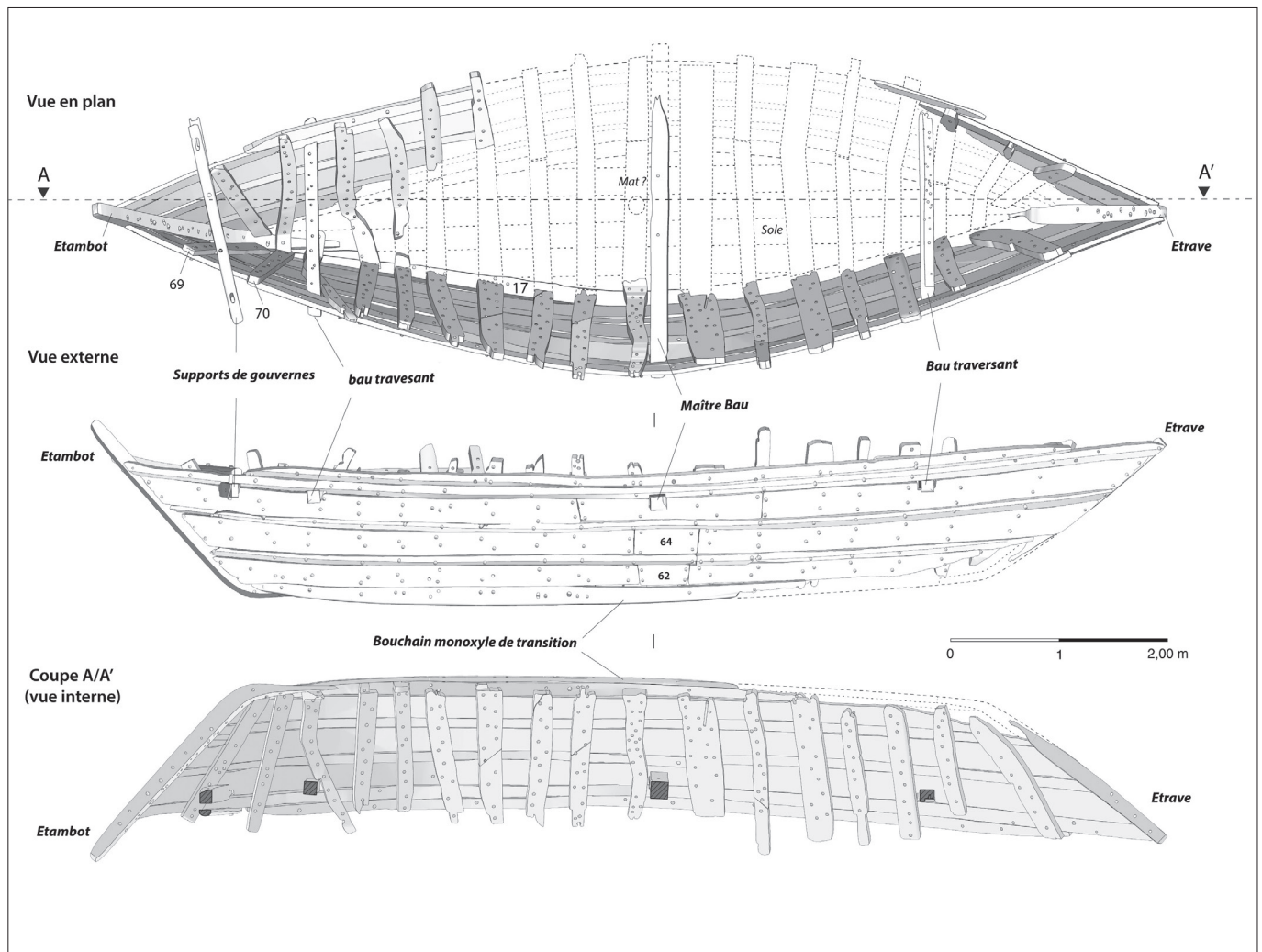
Les dimensions de l'épave 3 restent modestes (10 m sur 3 m), mais avec sa forme en « fuseau » et une propulsion probablement mixte, sa polyvalence ne la destinait pas à naviguer uniquement sur le fleuve, elle pourrait également avoir été conçue pour naviguer dans l'estuaire.

On peut retrouver une certaine similitude architecturale sur l'épave de Port Berteau II (Rieth, Carrière-Debois, Serna, 2001), géographiquement très proche, daté dans la fourchette V^e-VII^e siècles, mais de taille plus importante, et possédant très probablement une quille, son fond n'était donc pas plat.

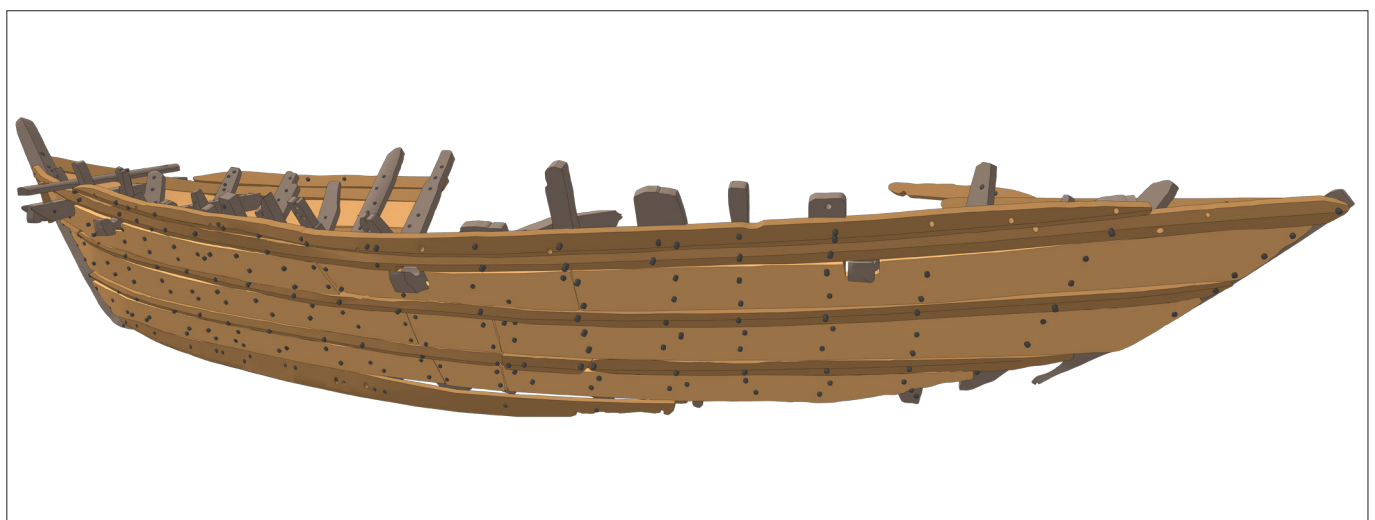
Les trois embarcations du Priouté sont de construction à franc-bord, cependant, contrairement aux deux autres épaves (EP1 et EP2), les éléments visibles des flancs d'EP3 diffèrent. Ils sont constitués d'une alternance de bordages plats d'une largeur moyenne de 25 cm pour 4 cm d'épaisseur, et de bordages plus étroits et bombés, d'une largeur moyenne de 10 cm pour 8 cm d'épaisseur pouvant probablement faire office de lisses. Tout comme sur EP1 et EP2 ils sont maintenus sur les couples à l'aide de chevilles identiques de 3 cm de diamètre, par contre aucun clou n'a été observé sur EP3. Les calculs de capacité de charge réalisés en 2012 et 2015 à l'issue des fouilles d'EP1 et d'EP2, permettent de connaître le poids maximal de marchandises qu'elles pouvaient transporter, soit environ 5 tonnes pour EP1 et 16 tonnes pour EP2. On pourra maintenant calculer également cette donnée pour EP3, et on sera ainsi en mesure de comparer plus précisément ces embarcations, tant dans leur conception architecturale que dans leurs fonctions. Leur datation ainsi que les données disponibles laissent supposer qu'elles ont été conçues par les mêmes constructeurs, pour un espace fluvio-maritime commun.

Une datation 14C avait été faite en 2014 sur un couple d'EP3, côté poupe, à bâbord. Elle donne en âge calibré une fourchette comprise entre 662 et 770 ap. J.-C. (Poz-64857 : 1295 ± 30 BP). Des prélèvements pour datation par dendrochronologie avaient également été effectués en 2019, mais malheureusement aucune date fiable n'avait pu être trouvée. En 2020 de nouvelles analyses faites par le laboratoire Dendrotech ont permis de dater de façon fiable EP3 entre 718 et 730 ap. J.-C.

L'épave a donc été construite au début du VIII^e siècle. Rappelons que les deux autres embarcations assemblées



PORT-D'ENVAUX, le Priouté, fig. 1 : Vues externe et interne du Flanc tribord (DAO : P. Moyat).



PORT-D'ENVAUX, le Priouté, fig. 2 : restitution 3D d'EP3 du Priouté a l'issu de sa fouille (DAO : P. Moyat).

et la pirogue monoxyle conservées sur le même site sont proches chronologiquement (EP1 : 680-874 cal AD ; EP2 : 601-771 cal AD et 650-671 cal AD ; pirogue P1 : 779-971 cal AD). Après sept campagnes de prospection et de fouille subaquatiques, le site fluvial du Priouté compte quatre embarcations du début du Moyen Âge, dont une pirogue monoxyle. On peut rappeler que l'un des intérêts majeurs des sites immergés réside dans la conservation de vestiges en bois, dans ce cas des embarcations, datables soit par dendrochronologie, soit par analyse radiocarbone. Le site du Priouté apporte une contribution notable à la constitution des référentiels dendrochronologiques pour le haut Moyen Âge et pour la connaissance de l'architecture navale.

Les recherches effectuées sur le site du Priouté s'inscrivent dans le prolongement de celles qui concernent le secteur de Taillebourg – Port-d'Envaux. Elles ouvrent des perspectives sur la reconnaissance et la caractérisation d'un type de site encore peu connu dans le répertoire archéologique national : les ports fluviaux du haut Moyen Âge.

Moyat Philippe

- Rieth, Carrière-Debois, Serna, 2001
- Rieth E., Carrière-Debois C., Serna V. : *L'épave de Port Berteau II (Charente-Maritime)*. DAF n° 86, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 2001.

LES PORTES-EN-RÉ

13 rue du Petit Marchais

Les projets de construction d'une piscine et d'aménagement d'un garage ont déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit le Petit Marchais, au nord du bourg des Portes, à l'angle de la route de la Grande Plante et de la rue du Petit Marchais. L'emprise soumise au diagnostic comprend l'intégralité de la parcelle AO 174, soit une superficie de 1 962 m². L'opération d'évaluation ne concerne en revanche que la zone touchée par la construction de la piscine et ses aménagements associés, soit une superficie de 53,36 m². L'opération de terrain s'est déroulée les 12 et 13 mai 2022. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé

dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité d'occupations néolithiques et protohistoriques dont certaines, telles celles de la plage du Lizay, ont fait l'objet d'interventions archéologiques dès les années 1960.

L'intervention archéologique menée suite à la prescription de diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges archéologiques en relation avec les occupations anciennes localisées aux environs. Les deux tranchées réalisées au cours de l'opération représentent une superficie cumulée de 22,65 m², soit 42,5 % de la superficie totale du projet. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure archéologique ni indice de site n'a pu être mis en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe

Néolithique,
Protohistoire

LES PORTES-EN-RÉ

10 route de la Lieutenande

L'intervention archéologique relative à un projet d'extension d'une habitation en bord de mer a porté sur une centaine de mètres carrés. Les trois tranchées réalisées ont permis de mettre au jour quelques vestiges lithiques et céramiques très érodés, en position dérivée dans une couche de sable induré qui affleure

sous la surface topographique actuelle. Ces vestiges confortent les observations connues sur le lieu-dit Le Grand Marchais où depuis le milieu du siècle dernier des vestiges mobiliers des périodes néolithique et protohistorique sont ramassés dans les champs.

Connet Nelly

LES PORTES-EN-RÉ

Rue de la Rivière

Le projet de construction d'une maison d'habitation est à l'origine d'un diagnostic archéologique d'une superficie d'environ 850 m². L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 15 au 17 juin 2022, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet.

Situé au nord de l'île de Ré, le secteur est situé au pied d'un cordon dunaire dont la mise en place débute avec la transgression flandrienne et le Fiers d'Ars au sud,

golfe dont le colmatage par le bri intervient au même moment.

Trois tranchées ont été réalisées. Leur superficie cumulée est de 75 m², soit 8,7 % de la superficie du terrain d'assiette.

Malgré un environnement archéologique favorable, caractérisé notamment par de nombreux indices de sites datés de la Préhistoire, de la Protohistoire et de l'Antiquité, aucun vestige archéologique tant mobilier qu'immobilier n'a été mis au jour.

Brunie David

Antiquité,
Moyen Âge

RÉTAUD

Église Saint-Trojan

Le projet communal de réfection des abords de l'église Saint-Trojan à Rétaud a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le projet étant situé au cœur du bourg actuel et malgré l'absence de figuration de cimetière paroissial sur les cadastres anciens, la découverte de vestiges notamment funéraires était à attendre. L'opération fut menée par le Service d'Archéologie Départementale de la Charente-Maritime pendant 09 jours du 07 au 18 mars. Elle aura permis de confirmer la présence d'un cimetière paroissial mais également de mettre en évidence l'existence d'un établissement antique conservé de part et d'autre de l'église.

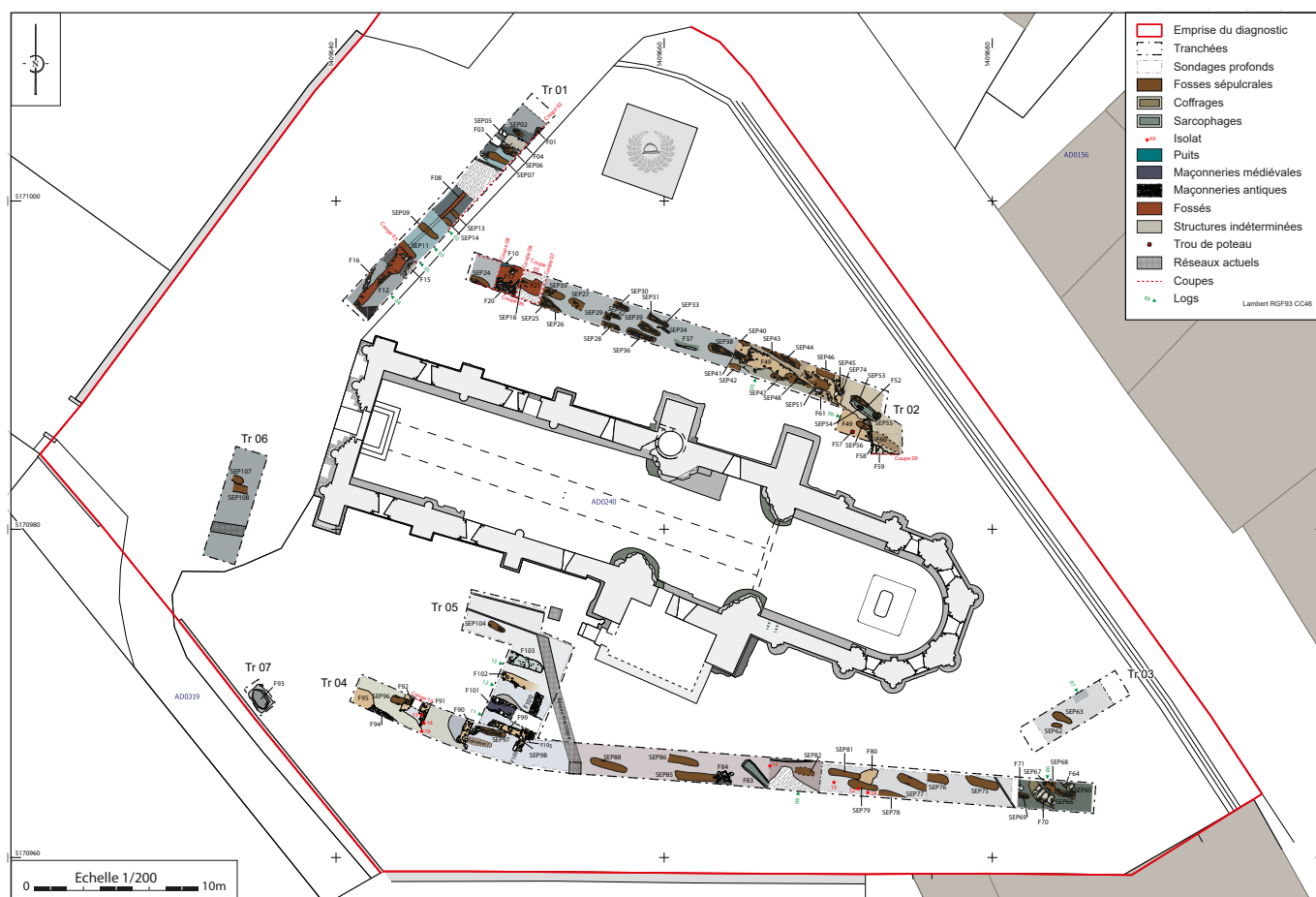
Au sud de l'édifice, un réseau de maçonneries perpendiculaires les unes autres, appartient à un ensemble bâti de minimum 50 m² définissant quatre pièces. Au moins deux séquences de construction peuvent être distinguées avec la modification d'une pièce. Des traces de rubéfaction et des éléments de tubulures établissent la présence d'un système de chauffe sur hypocauste pour l'une des pièces. Le cadre de cette opération n'aura pas permis de préciser la fonction de cette pièce et l'organisation même du bâtiment. Il peut autant s'agir d'un modeste espace thermal de *villa*, que d'un bâtiment à vocation artisanale et/ou domestique par la présence d'un four de taille modeste. Ce type d'aménagement est récurrent dans les exploitations agricoles charentaises. On notera également le bon état de conservation des vestiges, avec un lambeau de sol en calcaire damé et des maçonneries conservées sur plusieurs assises d'élévation. Au nord de l'église, une maçonnerie bien plus massive et présentant la même orientation générale fait écho à l'ensemble des

pièces du nord. Sa confection et le mortier utilisé sont par ailleurs de même nature. Il pourrait s'agir d'un second ensemble construit à rattacher à cette période. Il demeure cependant difficile d'en dire davantage ici. Ces éléments témoignent de la présence d'une occupation antique à Rétaud et rappellent la présence relativement récurrente d'occupation antérieure à une église existante aujourd'hui tels que les cas de Gémovac, Saint-Fort sur Gironde, Geay ou encore Thaims.

La construction de l'église actuelle (ou une phase plus ancienne) a été réalisée aux dépens de l'occupation antique. Cependant, les premiers niveaux de sépultures mis au jour respectent l'orientation des maçonneries ce qui suggèrent alors qu'elles sont encore visibles.

Les niveaux funéraires mis en évidence témoignent du développement et de la préservation partielle du cimetière paroissial. L'opération n'aura cependant pas permis d'en définir le détail du fonctionnement. La phase la plus ancienne, conservée en profondeur, caractérisée par des sépultures en fosse et une architecture mixte en pierre est la plus facile à identifier. D'importants travaux ont été effectués au cours du temps, notamment la réfection de la 4^e travée supportant le clocher au cours du XIV^e siècle. Des phases de terrassement et remblaiement furent effectuées parfois aux dépens de certains niveaux funéraires ne permettant pas de distinguer ici les autres phases funéraires les unes des autres. Elles sont malgré tout perceptibles à travers le mobilier céramique (du Moyen Âge à l'époque moderne). Le niveau le plus superficiel illustre sans doute, au moins en partie, l'utilisation des espaces nord et sud jusqu'au XIX^e siècle.

Soler Ludovic



RETAUD, place de l'église, plan général des vestiges mis au jour (DAO : C. GAY).

Âge du Bronze,
Époque moderne

RIVEDOUX-PLAGE 135 rue des Palmes

Moyen Âge,

Cette fouille réalisée sur une surface de moins de 700 m² avait pour objectif d'étudier la berge nord d'un vallon a priori ouvert sur la mer. Lors du diagnostic réalisé en mai 2021 quelques structures archéologiques, essentiellement linéaires, avaient été repérées vers l'extrémité sud de l'emprise prescrite. L'une d'elles comprenait une pointe d'amphore italique républicaine, laissant supposer une fréquentation des lieux à la fin de l'époque gauloise. La fouille a permis d'identifier et de faire analyser les sédiments d'un paléosol et de différents niveaux comblant la bordure du vallon (colluvions et alluvions de débordement). Les quelques vestiges mis au jour ont été fouillés. On compte parmi eux un probable fossé bordier de chemin d'époque Moderne longeant l'ancien vallon. Dans son remplissage, outre quelques

fragments de tuiles, nous avons mis au jour une balle de mousquet, une monnaie à l'effigie de Louis XIII et deux morceaux d'amphores probablement d'époque gauloise en position résiduelle. Deux autres structures linéaires bordent l'ancien vallon : un muret en pierres sèches et un fossé creusé dans le substrat calcaire. Tous deux semblent être attribués à l'époque médiévale d'après les quelques fragments de tuiles découverts. Les rares artefacts plus anciens mis au jour sont tous en positions résiduelles (des fragments de poterie modelée, d'amphore italique ou même de rares mobilier en silex). Ces derniers témoignent cependant de la fréquentation des berges du vallon et sans doute d'implantations à proximité au Néolithique et au cours de la protohistoire.

Giraud Pierre



RIVEDOUX-PLAGE, vue de l'aménagement en pierres sèches (Cliché : P. Giraud)

Second Âge du Fer,
Époque moderne

RIVEDOUX-PLAGE Étude d'un paléo-vallon

Suite notamment à la découverte, à Rivedoux-Plage en 2021, d'un paléosol et d'un fragment d'amphore italique dans le comblement d'un fossé longeant les berges d'un ancien vallon ouvert sur la mer, nous avons entrepris de mener des investigations sur cet ancien chenal. L'étude de ce paléo vallon, au niveau de l'ancien camping Les Tamaris, dernier secteurs où le talweg est encore accessible, semble d'autant plus opportune que ce dernier va prochainement être en grande partie remblayé. Cette opération a notamment eu pour objectif de recueillir des renseignements sur l'évolution géomorphologique, environnementale et climatique sur l'île de Ré. Pour cela plusieurs investigations ont été menées en collaboration avec des chercheurs de l'université de La Rochelle. Une prospection géophysique a été réalisée par Vivien Mathé (géophysicien) dans le but de restituer la morphologie de l'ancien vallon et pour repérer d'éventuels vestiges d'aménagements de berge. Les comblements du chenal ont fait l'objet d'une étude par le professeur Jean Michel Carozza (géomorphologue-paléo-environnementaliste). Trois sondages ont également été effectués dans un des derniers espaces encore accessibles en bordure du vallon, à proximité des vestiges repérés lors du diagnostic de 2021.

L'opération de sondages n'a pas été très concluante, car le sol de ce secteur a subi de nombreux remaniements liés à l'aménagement d'un bassin de retenue d'eau d'un moulin à marée mais également au fonctionnement de l'ancien camping (terrassements et réseaux). Cependant un fossé d'époque Moderne, dont le tracé est parallèle à celui découvert lors de la fouille préventive réalisée sur une parcelle voisine, semble témoigner de la présence d'un axe de circulation parallèle aux versants du vallon. Le seul élément, pouvant éventuellement témoigner

d'une fréquentation ancienne de cette vallée est un fragment de bord de poterie modelée, potentiellement néolithique, découvert dans la tranchée d'une conduite d'eau du camping.

Les travaux réalisés conjointement par Jean-Michel Carozza et Vivien Mathé sont riches d'enseignements. D'après les conclusions de ces chercheurs, le vallon est formé par érosion lors du dernier bas niveau marin Pléistocène. En raison de la faible superficie du bassin-versant d'une part, mais aussi de l'extension du pergélisol, l'incision reste limitée, sa profondeur de creusement étant voisine de 2 m sous la surface actuelle. La séquence prélevée ne livre que peu d'éléments attestant de l'influence marine dans le vallon. L'essentiel du remplissage du vallon est dominé par les apports sableux terrigènes avec des sédiments clairement d'origine éolienne in situ. Certaines formations, plus complexes, pourraient être associées à un remaniement de formations de dunes des plateaux par des processus de ruissellement/colluvionnement. Des sables se retrouvent sur la bordure nord où ils se connectent avec le versant. Cette géométrie plaide en faveur d'une attribution à des processus de ruissellement et/ou de colluvionnement dans une ambiance humide mais non marine. Les deux datations obtenues sur cette unité ont livré une date proche entre 361-171 BCE et 391-207 BCE soit au cours du second âge du Fer. Cette phase de colluvionnement pourrait être associé à l'oscillation climatique du IV^e siècle BCE qui survient dans un contexte de croissance de l'anthropisation. À cette période, le niveau marin moyen des mers peut être estimé vers -1,5 m NGF d'après Stéphan et Goslin (2014) en Charente-Maritime. La vallée ne pouvait donc être inondée au mieux que lors des hautes marées de

vives-eaux. Cependant, l'absence d'indicateurs marins dans cette unité suggère que la vallée était barrée par un cordon sableux jusqu'à une cote d'au moins 2,5 m NGF. Cette situation a perduré au moins jusqu'au changement d'ère comme l'indique la date obtenue au sommet de la séquence (148 BCE-62 CE). D'autres échantillons montrent une ouverture du site aux influences marines qui pourrait se produire à la fin de la période Moderne

ou Contemporaine comme l'indique la date obtenue dans la partie médiane de cette unité (1696-1910 CE). Cette connexion partielle pourrait être liée à la rupture de l'isolement du vallon (brèche dans la dune-plage) probablement artificielle en liaison avec la mise en place d'un moulin à marée.

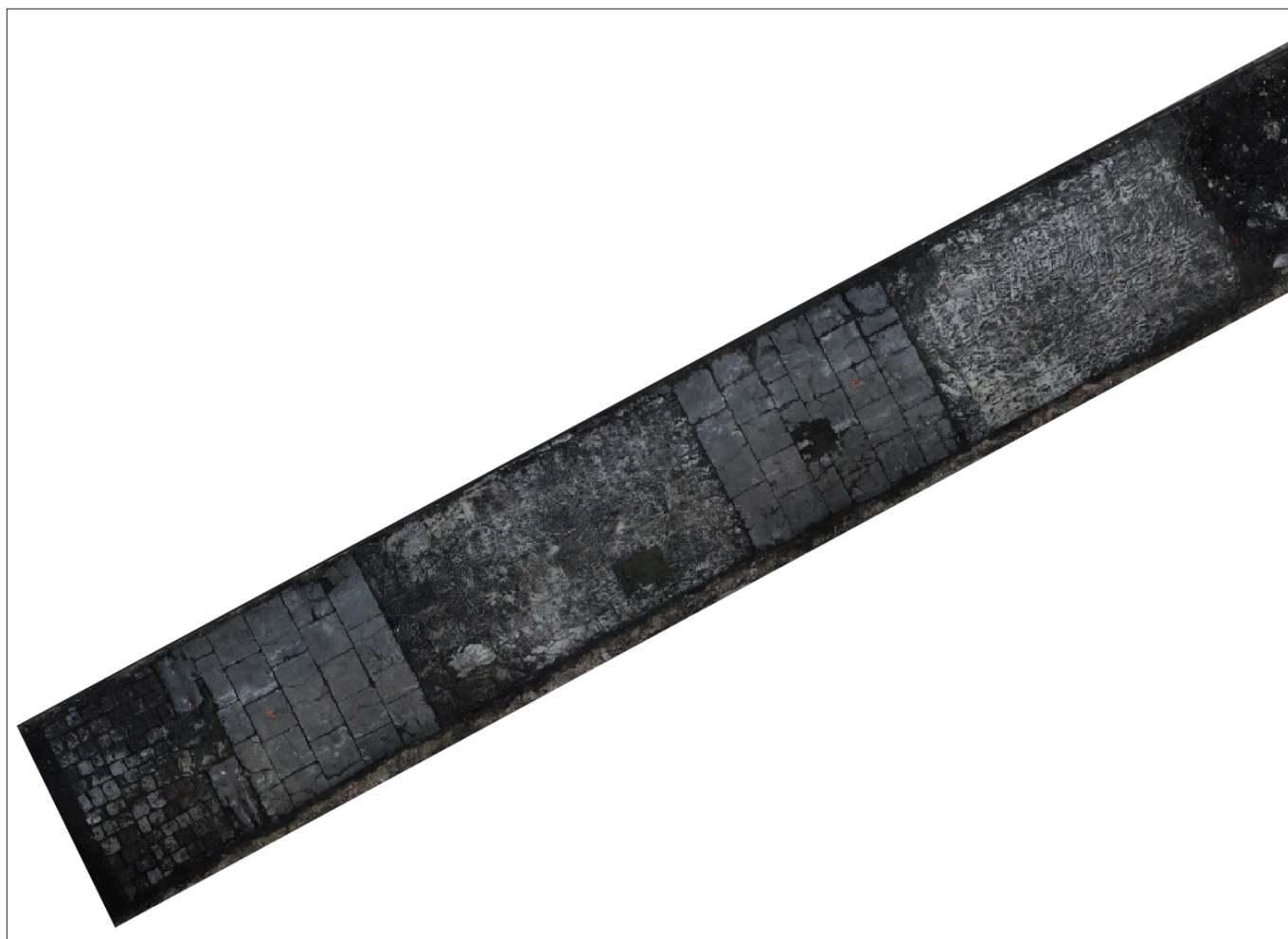
Giraud Pierre, Carozza Jean-Michel et Mathé Vivien

Période récente

ROCHEFORT ZAC de l'Arsenal tranche 2

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé aux abords de l'avenue de la Charente et de la rue Jean Baptiste Hubert, s'inscrit dans la partie sud de l'ancien arsenal moderne de la ville de Rochefort. Le but de ce diagnostic est d'évaluer les vestiges de cette partie de l'arsenal et de comprendre son évolution, par la réalisation de sondages mécaniques. L'opération s'est déroulée au mois de décembre 2022 par 3 archéologues et 1 topographe du Service d'Archéologie Départementale

de la Charente-Maritime, sous la responsabilité de Théo Aubry. Cette opération de diagnostic archéologique est provoquée par le projet d'aménagement et d'extension du complexe industriel aéronautique. Cette extension du site industrielle constitue la seconde phase du projet sur une surface de près de 2 ha. Une série de démolition des bâtiments existants, construits essentiellement après la Seconde Guerre mondiale, a été réalisée avant et pendant l'intervention archéologique, contraignant dans



ROCHEFORT, ZAC de l'Arsenal, fig. B : orthophotographie des vestiges du baignoire retrouvés dans une tranchée de diagnostic (C. GAY).

certains secteurs à la réalisation de sondages. Ces travaux, relativement conséquents et menés plus ou moins délicatement, ont à quelques endroits, lourdement impactés les vestiges encore conservés. Ce diagnostic archéologique a néanmoins mis en évidence la bonne conservation de bâtiments attendus, repérés sur des plans d'archives lors de la phase de préparation de l'opération. Deux sondages, réalisés sur la partie nord de l'emprise ont permis d'identifier plusieurs murs et niveaux de dallages correspondant au bagne de l'arsenal, érigé à partir de 1766, puis reconverti en espace industriel. Ce bâtiment emblématique dans l'histoire de l'arsenal fut rasé après la Seconde Guerre mondiale suite à un incendie provoqué en 1944. Des aménagements maçonnés, périphériques à ce bâtiment, ont également pu être identifiés dans un espace interprété comme une cour attenante. Outre les vestiges du bagne, le diagnostic réalisé en décembre 2022 a permis de localiser précisément au moins sept bâtiments liés directement aux activités de l'arsenal depuis la fin du XVII^e siècle. Ces bâtiments, plus ou moins bien conservés en fonction de leur localisation sur le site, permettent de mieux comprendre l'évolution de cette partie de l'arsenal de Rochefort depuis son extension à l'époque moderne jusqu'à son utilisation récente. Des voies pavées, drainées par des caniveaux ont été mises au jour en périphérie des bâtiments exhumés, et plus particulièrement sur la partie sud-ouest de l'emprise où un axe de circulation plus important a pu être en partie dégagé. Enfin, les conditions particulièrement humides du secteur ont permis une conservation exceptionnelle de matériaux organiques comme des fragments de cuirs, de tissus ou encore de planches en bois de différentes tailles. Les caractéristiques géologiques particulières de ce secteur, situé dans une boucle du fleuve Charente, offrent aux archéologues un espace de conservation



ROCHEFORT, ZAC de l'Arsenal, fig. C : photographie d'une structure maçonnée retrouvée dans la cours du bagne (Cliché : T. Aubry).

unique, piégeant dans un limon foncé épais des objets et des aménagements rarement observables pour ces périodes.

Aubry Théo et Heinrich David

Période récente

ROCHEFORT Laleu, 10 rue Anne Forestier

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface initiale de 2 371 m², mais dont seul 1 490 m² sont disponibles en raison de la présence d'un bois classé sur l'une de deux parcelles de l'emprise. Situé sur la commune de La Rochelle et jouxtant le détroit du pertuis d'Antioche, le quartier de Laleu prend pied sur le socle calcaire du plateau ausinien, formé ici par le sous-étage du Kimmiridgien inférieur, alternant calcaires argileux et marnes (j7a).

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 2 au 4 février et le 9 février 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles

structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible, notamment à très forte proximité du cœur historique du village de Laleu (cf. fig. 1), matérialisé par l'ancien prieuré clunisien dont il ne reste que les ruines de l'église Saint-Pierre et son cimetière.

Première intervention archéologique sur le quartier de Laleu, le diagnostic révèle plusieurs structures en creux dont des carrières d'extraction calcaire, ainsi que la fondation d'un bâtiment d'époque moderne, dont la vocation reste inconnue.

Les huit tranchées réalisées, cumulant une superficie de 187 m², soit 7,9 % de l'emprise prescrite - ou 12,6 %



LA ROCHELLE, rue Anne Forestier, fig. 1 Emprise du diagnostic sur le cadastre de 1810, commune de Laleu, extrait de la section A feuille 1 et de la section B feuille 1 (© Archives départementales de Charente-Maritime côte 3P 5074/29 et 32 ; SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)



LA ROCHELLE, rue Anne Forestier, fig. 2 : Plan des vestiges archéologiques mis au jour 10 rue Anne Forestier à La Rochelle (cadastre edigeo © dgfip 2022 ; relevé topographique : V. Miaillhe, Inrap ; infographie et cartographie SIG : B. Moutarde. RGF 93)

de la surface disponible, furent positives (cf. fig. 2). Vingt-deux entités archéologiques ont été mises au jour et enregistrées. Ce sont essentiellement des structures en creux, dont trois carrières et des fosses de plantation et/ou possibles bioturbations, ainsi que des fossés. Dans la partie nord-est de l'emprise, se situe également deux murs de fondation (cf. fig. 3) et deux tranchées de récupération, formant un angle de bâtiment, ainsi qu'une petite voirie située juste au sud d'icelui.

La datation globale du site, au regard du matériel archéologique découvert, semble être attribuable essentiellement à la fin du Moyen Âge et à la période moderne.

L'ensemble des structures marquent les prémices du développement du bourg vers l'extérieur à l'époque moderne, les carrières d'extraction calcaire ayant probablement permis la construction d'édifices voisins, bien que le site prenne place à l'orée des champs jusqu'à encore très récemment.

Cinq logs ont été réalisés ; ils révèlent deux formations de colluvionnement, scellant ou comblant les structures et le socle calcaire aunisien.

Davy Baptiste



LA ROCHELLE, rue Anne Forestier, fig. 3 Fondation de mur 6.1 (et TP 6.2), vue vers le sud/sud-ouest (cliché B. Davy)

LA ROCHELLE Place du Marché

Ce diagnostic a été réalisé par le service d'archéologie départementale en préalable à un projet de réaménagement de la place du marché situé au cœur du centre de La Rochelle. Le secteur concerné s'inscrit dans un ancien quartier médiéval qui a subsisté jusqu'à la période moderne. Cette opération vient compléter les données déjà acquises lors de la première phase de sondage dans les rues adjacentes (Gissingier 2019).

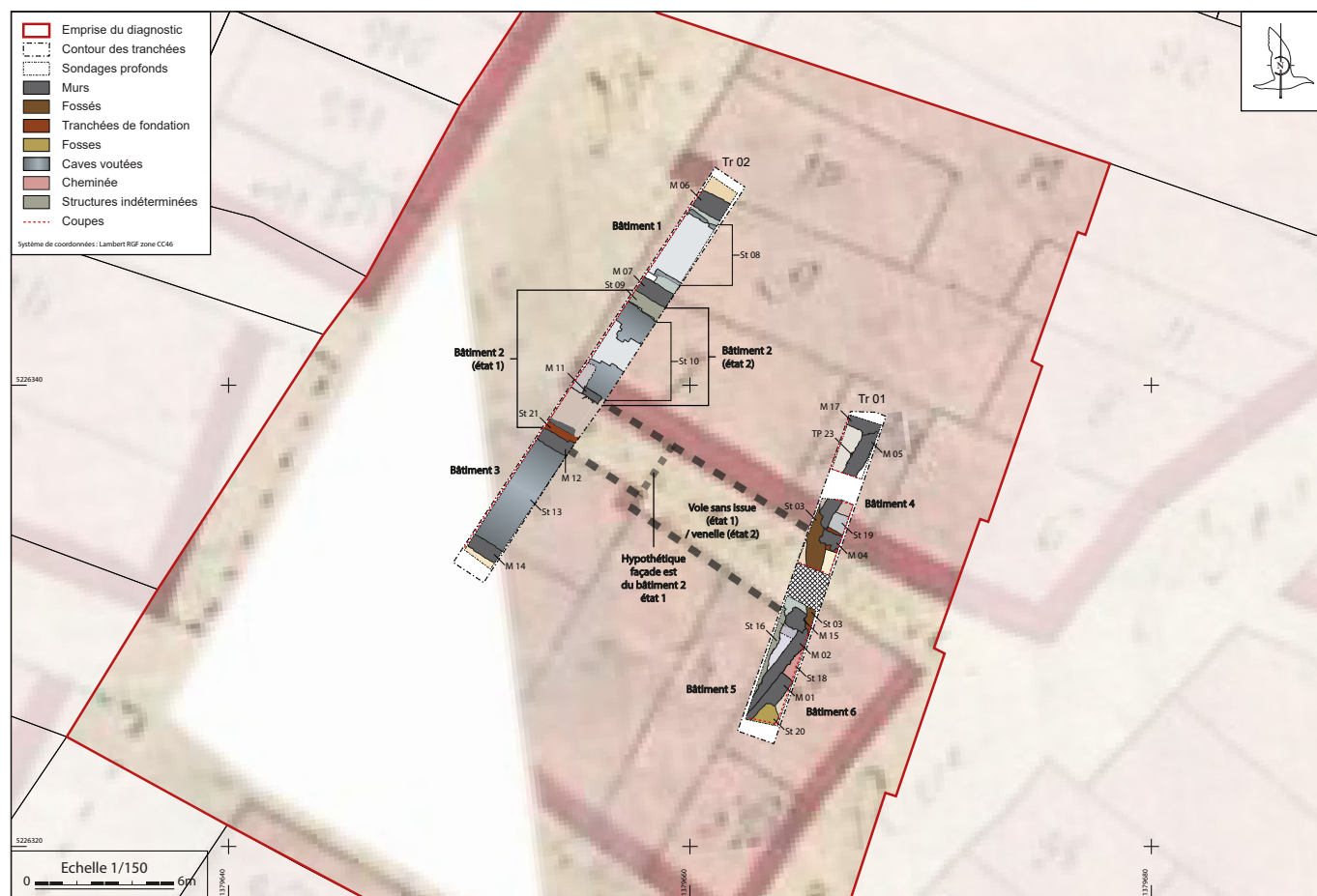
Les tranchées documentent surtout l'organisation et l'évolution des îlots construits dans ce secteur artisanal de la ville, dont une des activités dominantes est tournée vers la boucherie et la transformation de produits carnés.

Aucun des sondages réalisés n'a permis d'atteindre ici le substrat naturel. Contrairement aux données acquises lors du diagnostic réalisé Impasse Tout-Y-Faut (Nibodeau 2017), cette opération n'aura pas permis de compléter la documentation sur l'occupation médiévale de ce quartier de La Rochelle, malgré la proximité supposée de l'enceinte médiévale en lien avec le château Vauclerc et la porte Mallevault. Malgré les contraintes de réseaux enterrés et l'impossibilité d'étendre les zones d'exploration, les sondages

manuels ont permis de confirmer que la stratigraphie est conservée sur une épaisseur de 1,40 m.

Dans ces sondages les niveaux les plus anciens sont lacunaires. Ils correspondent toutefois à des remblais et niveaux de circulation dont le mobilier céramique et monétaire renvoie à une attribution des XIII^e/XIV^e siècles. Les observations ne permettent pas ici d'en proposer une interprétation tant fonctionnelle qu'organisationnelle. Ils confirment toutefois la présence d'aménagements, certainement en lien avec l'urbanisation du secteur comme le montrent ensuite les différents plans et cartes réalisés aux XV^e/XVI^e siècles. À cet égard, il faut rappeler la présence de restes de déchets de boucherie (Us 121) qui se justifient certainement par la proximité des « Vieilles Boucheries » à une trentaine de mètres à l'est du sondage et certainement celle de nombreux artisans en lien avec cette activité. On peut d'ailleurs renvoyer aux noms de rues particulièrement évocateurs comme la rue de la Triperie ou des Bouchers.

Cette opération apporte un éclairage sur l'organisation urbaine du quartier compris entre les rues de la Triperie / Thiers, Saint-Yon / Pas du Minage, de Borgard, des



LA ROCHELLE, Place du Marché, plan général des tranchées et des structures archéologiques (DAO : C. Gay)

Bouchers, de la Forme, et Cuts de Sacq. Sur le plan de la ville de la Rochelle et ces faubourgs réalisé vers 1740/1750 (11^e carré du plan de La Rochelle, 5 Fi La Rochelle 25), l'organisation du quartier est clairement représentée avec la venelle transversale dans le prolongement de l'impasse Tout-y-Faut. On y devine même le tracé du futur marché couvert.

Deux îlots construits ont pu être identifiés. Ils sont desservis par une venelle transversale.

Le premier quartier, au nord s'organise le long de la rue Saint-Yon / Pas du Minage sur environ 72 m de longueur (cadastre napoléonien de 1811). Son extrémité sud sera fortement impactée par la construction du Marché central en 1834/1835 et la réorganisation de ces abords nécessitant la démolition de nombreuses constructions et le percement de nouvelles rues.

À l'ouest deux bâtiments juxtaposés sont construits perpendiculairement à la rue, la façade principale donnant sur cet axe de circulation. D'une largeur comprise entre 3,70 et 5,80 m, ces deux bâtiments livrent un niveau de cave enterré avec une voûte en berceau maçonnerie. La construction de ces voûtes est de très belle facture avec des pierres de tailles particulièrement bien assemblées. Leur accès, probable cage d'escalier, a pu être identifié contre le mur sud de chaque bâtiment. Partiellement détruites lors de la démolition du quartier pour permettre la construction du Marché couvert vers 1834/1835, les caves sont entièrement remblayées de matériaux de démolition. L'extrados des caves montrent des remblais de constructions destinés à accueillir le sol du rez-de-chaussée de ces bâtiments. L'absence de mobilier de datation, ne permet pas de préciser la date de ces constructions. Nous pouvons toutefois constater que le plan de ces constructions coïncide parfaitement avec les indications du cadastre napoléonien de 1811.

À l'est, les maçonneries identifiées correspondent

au découpage interne de plusieurs bâtiments. Dans le bâtiment nord, les sondages manuels montrent une importante stratigraphie conservée (sur 1,40 m). La succession de niveaux détritiques, de remblais et de sols, prend place dans une structure en creux préexistante, possible cave. Le mobilier céramique varié et les monnaies en nombre datent cette séquence entre le XVI^e et le XVII^e siècle.

La ruelle aménagée immédiatement au sud de cet îlot a été partiellement gagnée sur ces constructions. À l'ouest cette venelle mesure 2 m pour 3 m à l'est. Un caniveau / égout occupe la bordure sud de la ruelle. Un niveau de circulation fait d'un blocage d'éléments calcaires pris une argile blanche compacte occupe le reste de la surface.

Le second quartier, au sud, correspond à un petit îlot de forme quadrangulaire d'environ 21 m sur 14 m. Il est délimité par les rues Saint-Yon à l'ouest, de la Triperie à l'est, Borgard / Beauregard à l'est et la rue au nord.

À l'est la présence d'une nouvelle construction sur cave, à l'angle de la venelle et de la rue Saint-Yon, est confirmée.

À l'ouest, deux habitations juxtaposées ont été identifiées par la présence de deux murs pignons accolés. La juxtaposition des vestiges sur le fond cadastral napoléonien montre la concordance de l'implantation des bâtiments. Les vestiges mis au jour dans cette partie du sondage sont à attribuer au XVIII^e voir début XIX^e soit avant la refonte du quartier pour la construction du Marché central.

Enfin la dernière phase d'aménagement correspondant à un nivellement général préalable à la réfection de la place actuelle réalisé dans année 1980/1990.

Robin Karine

Moyen Âge,
Période récente

LA ROCHELLE Clocher Saint-Barthélemy

Le clocher et les restes de l'église paroissiale Saint-Barthélemy occupent l'angle sud-ouest d'un îlot urbain situé dans le cœur de ville de La Rochelle et partagé avec la cathédrale Saint-Louis. Cette église, fondée en 1145 par les moines clunisiens de l'île d'Aix et érigée en paroissiale en 1217, profite d'un statut à part dans la ville de par sa proximité avec le château Vaublanc, qui se dresse alors à l'emplacement de la place de Verdun jusqu'en 1372 : la paroisse Saint-Barthélemy est, en effet, celle des institutions royale et municipale. À partir du démantèlement du château en 1372, l'église accueille l'élection du maire de La Rochelle jusqu'à sa démolition en 1568. À cette époque, l'église est

desservie par un collège de chanoines, mentionnés comme « les compagnons Dieu-servant en l'église Saint-Barthélemy » dans les lettres royales de 1429. Au XV^e siècle, l'église fait l'objet de travaux. En 1429, le roi Charles VII accepte le titre de fondateur du chapitre de l'église Saint-Barthélemy et accorde certains avantages à ses chapelains. Vingt ans plus tard, les paroissiens demandent au pape Nicolas V la possibilité d'émettre des indulgences en faveur de leur église, afin d'attirer les aumônes nécessaires à la poursuite des travaux. Nous apprenons ainsi qu'il manque encore la flèche du clocher et les voûtes de la nef. Un siècle plus tard, en 1568, l'église est détruite par les protestants. Le clocher de

Saint-Barthélemy est improvisé en tour de défense lors du siège de la ville par le roi en 1572-1573, et, à l'instar des autres clochers de la ville, des pièces d'artillerie sont placées à son sommet, tout comme lors du grand siège de 1627-28. La reconstruction de l'église paroissiale est décidée en 1668. Elle est rebâtie dans l'axe de l'îlot, à savoir nord/sud, et terminée dix ans plus tard. À peine édifiée, elle doit faire place à la cathédrale, dont la première pierre est posée en 1742. Épargnée dans un premier temps, l'église paroissiale est définitivement détruite à la Révolution, sauf le clocher qui est conservé.

Aujourd'hui, le clocher de Saint-Barthélemy forme, avec la maison du sonneur et la conciergerie, un ensemble complexe de vestiges d'époques différentes. Aussi, dans le cadre de travaux de restauration, une opération archéologique a été prescrite. Elle a consisté en 2021 et 2022 en un relevé photogrammétrique et lasergrammétrique des façades intérieures (cf. fig. 1) et extérieures ainsi qu'en une étude de bâti préalable aux travaux. Celle-ci a pointé cinq phases chronologiques principales :

■ **Phase 1** : reconstruction de l'église Saint-Barthélemy, entamée, au vu du décor architectural, lors de la première moitié du XV^e siècle. Le plan et l'axe de l'église détruite sont difficiles à cerner. Deux vaisseaux hauts, qui correspondaient vraisemblablement à la nef principale et au transept sont visibles. À l'angle de ces deux vaisseaux, deux travées basses (dont celle au sud-ouest qui a vu sa voûte d'ogives détruite pour la mise en place du clocher) peuvent correspondre aux bas-côtés. Il est possible que cette église ait été orientée est/ouest, avec une longueur de nef et des bas-côtés relativement courte (une seule travée). Le contexte urbain contraint de l'îlot qui semble être en place à cette époque peut toutefois l'expliquer. Le porche d'entrée, qui précéderait la nef (ou le bras du transept) à l'ouest, est matérialisé par l'arc formeret brisé et le départ de voûte d'ogives présent sur le mur nord de la tour d'escalier nord. L'hypothèse d'une orientation nord/sud est également possible, permettant un meilleur ratio entre la longueur de la nef et du transept, mais la façade principale semble bien être à l'ouest.

■ **Phase 2** : Le projet initial est modifié en cours de chantier pour la construction du clocher. Sa façade orientale retombe alors en plein milieu de la travée d'origine, et deux piliers massifs doivent alors être construits : celui du nord coupe l'arc doubleau séparant deux travées de bas-côtés, celui du sud est inséré dans le mur gouttereau sud, avec un contrefort à l'arrière. Le dispositif d'accès au clocher diverge des solutions classiques régionales : à la place d'une tour d'escalier unique montant de fond, l'accès est haché entre une tour d'escalier carrée placée en façade occidentale, desservant une gaine intégrée dans l'épaisseur de la façade ouest, qui, elle-même, donne accès à une tourelle aboutissant à la salle des cloches et à la plateforme

sommitale. La tour d'escalier nord est elle-même une reconstruction d'une ancienne tour dont la première marche est encore visible : la présence de cette première tour aurait-elle conditionné la solution choisie à Saint-Barthélemy ? Le décor architectural du clocher suggère le milieu ou troisième quart du XV^e siècle. Nous ignorons la raison de cette modification, mais Yves Blomme suppose un contexte de concurrence avec la paroisse voisine de Saint-Sauveur, qui reconstruit son clocher à partir des années 1420. En outre, il est possible que la flèche du clocher n'ait jamais été achevée : les tâtonnements architecturaux du début du gothique flamboyant ont conduit à ce cas de figure dans de nombreux édifices religieux (localement, on peut citer Marsilly, Saint-Pierre de Saintes, Saint-Just, Saint-Jean-d'Angle).

■ **Phase 3** : Reconstruction d'une église entièrement nouvelle au XVII^e siècle (1668-1678) dans un axe nord/sud ; l'époque moderne est également marquée par l'installation d'ateliers et de boutiques dans la travée



LA ROCHELLE, Tour Saint-Barthélemy

sous le clocher et entre ses contreforts, donnant sur la rue. Ces maisons ont été dessinées par Claude Masse au début du XVIII^e siècle. Des restaurations ont également été réalisées à cette époque. Avant cela, pendant la Fronde (1648-1653), le clocher a servi de plateforme d'artillerie. Au niveau de la salle des cloches, le millésime 1647 a été relevé.

■ **Phase 4** : Allongement de l'église d'une travée supplémentaire jusqu'à la rue Aufrédy au début du XVIII^e siècle ; à cette campagne de travaux correspondent les vestiges des murs est et nord de la conciergerie, qui constituent une annexe à cette travée (sacristie, chapelle ?). Lors de cette phase, une occupation des parties hautes du clocher a également été repérée par le biais de négatifs d'un plancher mis en place au niveau de la baie haute de la façade nord. Une passerelle en bois donnant accès à ce plancher via la gaine ouest est

documentée dans une gravure de Varin datée de 1849. Ce niveau de plancher accueillait très probablement un atelier ou servait d'espace de stockage pour les boutiques installées au rez-de-chaussée du clocher. De nombreux graffitis ont été gravés sur les façades intérieures du clocher à ce niveau : noms, bateaux, cercles concentriques et plusieurs dates allant de 1717 à 1771 ;

■ **Phase 5** : Restaurations du clocher aux XIX^e et XX^e siècles, qui conduisent à la destruction des ateliers et boutiques installées au rez-de-chaussée du clocher et entre ses contreforts depuis le XVII^e siècle.

L'étude archéologique se poursuit en 2023 et 2024, avec le suivi des travaux de restauration des élévations intérieures.

Boisserie Florence

Période récente

LA ROCHELLE Cathédrale Saint-Louis, le parvis

La mise au jour en 2018 du mur sud du grand Temple protestant de La Rochelle à quelques mètres au nord de la façade de la cathédrale lors d'un diagnostic archéologique a motivé une prescription de fouille dans le cadre de travaux de réfection du parvis de celle-ci. L'emprise des travaux ayant été néanmoins réduite, ceux-ci n'ont impacté au final que l'emmarchement du parvis et n'ont pas atteint les substructions du Temple protestant. La dépose des marches a ainsi révélé le socle de l'emmarchement de la cathédrale d'origine

quasiment intact, dont la construction remonte à la première campagne de travaux de la cathédrale, datée entre 1742 et 1786. Les plans de cet édifice ainsi que du parvis ont été dressés par l'architecte du roi Jacques V Gabriel. Des reprises ponctuelles de cet emmarchement ont été effectuées dans le dernier tiers du XIX^e siècle, ainsi que la réfection du pavement du palier supérieur, toujours présent avant travaux.

Boisserie Florence

Antiquité,
Période récente

LA ROCHELLE 204 avenue Carnot

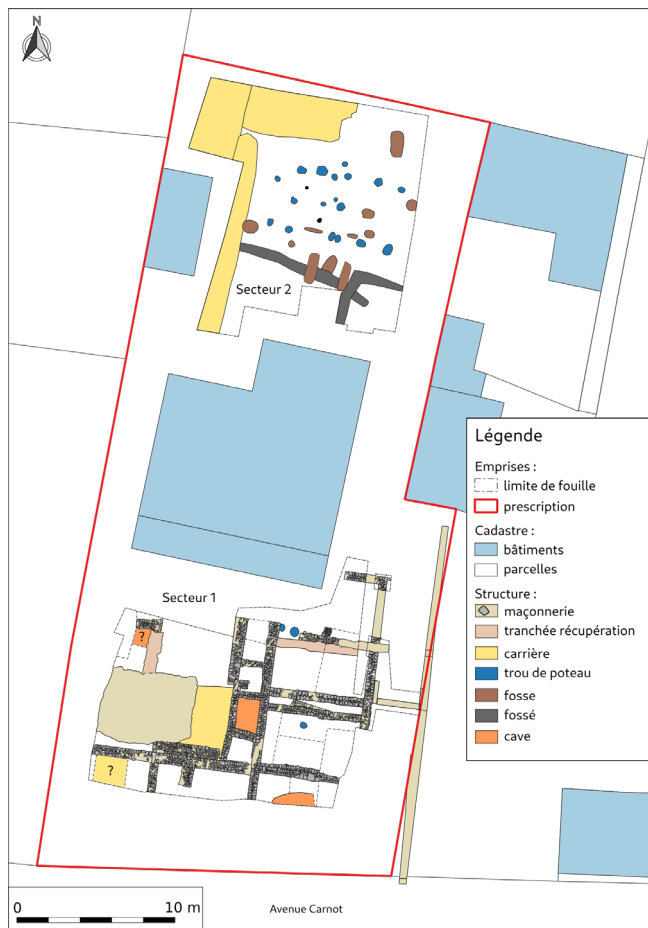
Haut Moyen Âge,

Le site du 204 avenue Carnot à La Rochelle a permis d'étudier un espace périurbain sur l'intégralité de son développement chronologique. Plusieurs axes majeurs ont pu être dégagés : existence d'une occupation mal définie au cours de l'Antiquité, présence d'un bâtiment et de structures mérovingiennes, absence de trace d'occupation entre le VIII^e siècle et le XIII^e siècle, exploitation de matériaux à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque Moderne, construction d'une maison de maître connaissant plusieurs états et des reconstructions entre le second tiers du XVII^e siècle et le milieu du XX^e siècle et enfin, installation d'une villa dans le premier tiers du XX^e siècle (cf. fig. 1).

Le site apparaît fréquenté dès la fin de La Tène finale

et le Haut-Empire comme l'indique le maigre mobilier archéologique recueilli. Les traces se limitent toutefois à des remblais d'occupation conservés sur quelques mètres carrés et à quelques petites structures en creux isolées.

L'indigence des vestiges empêche largement la caractérisation de l'occupation. Elle semble toutefois de type rural et témoigne surtout de la présence d'un ensemble plus structuré et/ou plus développé à proximité. Une fouille réalisée immédiatement au nord de la zone d'étude avait ainsi mis au jour un hypocauste à conduits rayonnants et un puits ayant servi de dépotoir datés de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècle (Durand, 1981). Le diagnostic archéologique mené en



LA ROCHELLE, 204 avenue Carnot, fig. 1 :
Plan d'ensemble (A. Watel).

2016 sur la parcelle située à l'ouest du 204 avenue Carnot avait, quant à lui, révélé des indices de même nature que les nôtres (Vacher, 2016 : 34). Cet ensemble de données dessine-t-il les abords d'une possible villa à Saint-Maurice ? Il faudrait pour cela disposer de plus de données. En l'état, les occupations antiques paraissent se développer de manière plus dense au nord du site étudié.

L'occupation semble se poursuivre à l'Antiquité tardive avec des vestiges dispersés et très impactés par les aménagements ultérieurs (sols, trous de poteaux, tronçon de fossé). Contrairement à la phase précédente, les sites voisins au nord et à l'ouest n'ont pas livré d'indices se rapportant au Bas-Empire. Cela reflète peut-être un déplacement ou un resserrement des occupations antiques.

Pour le Haut Moyen Âge, un angle de fossé et surtout un bâtiment sur poteaux à deux nefs et pignon trapézoïdale d'au moins 30 m² ont été identifiés (cf. fig. 2). Quelques tessons de céramique fournissent une datation VII^e-VIII^e siècles pour cette construction dont la fonction n'est pas assurée avec certitude (habitat ou destination utilitaire de type grenier ou étable). L'absence de sol associé et la rareté du mobilier recueilli n'aide pas à statuer sur ce point.



LA ROCHELLE, 204 avenue Carnot, fig. 2 :
vue du bâtiment alto-médiéval (Cliché : G. Demeure).

Néanmoins, ce type de bâtiment est bien connu pour la période alto-médiévale (Peytremann, 2003). La fouille récente des Deux Terrages à Saint-Sulpice-de-Royan en Charente-Maritime a permis la mise au jour de bâtiments aux caractéristiques similaires également datés des VII^e-VIII^e siècles (Gissinger, 2021b).

Ensuite, entre le VIII^e siècle et le XIII^e siècle il existe une importante phase vierge de tout indice d'occupation sur le site du 204 avenue Carnot. Cette déprise apparente ne traduit pas forcément un abandon total du secteur. Il est possible que les terrains soient alors exclusivement destinés à un usage de culture ou d'élevage.

Une activité d'extraction de matériaux se met ensuite en place au Bas Moyen Âge. L'objectif est l'exploitation du substrat calcaire qui se présente ici sous forme de bancs alternant avec des couches marneuses. La marne peut également avoir été récupérée pour une utilisation dans la construction. Une carrière a été identifiée dans l'angle nord-ouest du secteur 2 et une seconde existe probablement au sud-ouest du secteur 1. Les éléments de datation indiquent un comblement de ces structures au XV^e siècle. Ces carrières s'inscrivent dans un contexte de fort développement de la ville de La Rochelle et de ses alentours à partir du XIII^e siècle. Cela engendre un important besoin en matériaux de construction que le site étudié a pu contribuer à combler pour le secteur de Saint-Maurice. Un phénomène similaire a d'ailleurs été observé rue Delayant à La Rochelle avec une carrière de calcaire active à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle (Demeure, 2011).

Trois nouvelles carrières sont ouvertes au cours de l'époque Moderne. Là encore, cette extraction de matériaux destinés à la construction renvoie à la bonne santé économique de la région avant les troubles des guerres de religion et les deux sièges de La Rochelle. La zone d'exploitation du calcaire s'étend également hors emprise à l'ouest (Vacher, 2016).

L'autre fait marquant de cette phase d'occupation est la sépulture d'un immature isolée hors du cimetière paroissial qui se situe un peu plus au nord. Elle est datée par radiocarbone entre 1576 et 1624. Pourrait-il s'agir d'une tombe protestante puisque les cimetières paroissiaux catholiques leurs sont interdits ? À La Rochelle, les autorités protestantes garantissent l'accès de tous aux enclos consacrés (Souquet, Buquet-Marcon 2022) mais en est-il de même pour les paroisses environnantes ? Sans cimetière attitré, les protestants peuvent alors utiliser des terrains privés, des jardins, des caves ou des cours pour leurs inhumations (Souquet, Buquet-Marcon 2015). La situation spécifique de La Rochelle avec une population protestante majoritaire conduit à s'interroger sur la gestion des morts catholiques et protestants dans la ville et dans les paroisses alentours. Par ailleurs, rien ne permettant de distinguer une sépulture protestante d'une sépulture catholique (Guillimin, 2018 : 114), l'hypothèse évoquée plus haut restera en l'état. Après le Grand siège de 1628, les protestants disposent enfin d'un cimetière en propre à La Rochelle (Souquet, Buquet-Marcon 2015).

Probablement après le Grand siège, qui occasionne d'importantes destructions au village de Saint-Maurice,

un changement majeur s'opère sur la parcelle avec l'érection d'un grand bâtiment correspondant à une maison de maître. Celle-ci se développe le long de la route de La Rochelle à Laleu selon un plan en « L » (cf. fig. 3). Le bâtiment a connu au moins deux phases d'aménagement : la première avec cinq pièces dont une avec cave et la seconde avec six pièces suite à un agrandissement et une modification des partitions internes. Divers équipements annexes occupent la petite cour située au nord du bâtiment : petite cave, appentis.

Ce bâtiment apparaît sur plusieurs plans du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Les représentations sont, dans les grandes lignes, conformes à la réalité archéologique sur le plan de 1736 ou sur le cadastre de 1811. Les autres plans sont moins précis et l'identification des bâtiments plus délicate. En outre, le travail de généalogie foncière n'a pas permis de retrouver de mention antérieure à 1733 et le premier acte conservé n'est que de 1744. Néanmoins ce dernier fournit une liste des différents éléments composant la propriété dont le « logement de maître » avec « salle, cuisine et chambre haute » et les dépendances : « cellier, écurie, grenier à foin, logement d'un bordier ». L'ensemble foncier se compose alors



LA ROCHELLE, 204 avenue Carnot, fig. 3 : vue zénithale du secteur 1 (Cliché : B. Hollemaert).

d'une grande cour d'entrée (hors emprise côté est), de la maison de maître avec une aile pour le logement et une aile pour les dépendances donnant sur une petite cour à l'arrière et d'un vaste jardin (secteur 2). Le mobilier (céramique, monnaie) recueilli dans les niveaux associés (sols et remblais) indique bien une occupation des lieux aux XVII^e et XVIII^e siècle. Plusieurs actes notariés mentionnent également du matériel servant à la fabrication ou au stockage du vin et des parcelles de vignes associées à la propriété.

La situation de l'aile sud donnant sur les deux cours et sur la route et la présence d'une possible base d'escalier pouvant permettre un accès aux « chambres hautes » incite à y situer logement. Les dépendances occuperaient alors l'aile orientale. Toutefois, les indices sont bien minces pour être totalement catégorique sur ce point.

De nombreux exemples de maisons de maître sont connus à Laleu, Saint-Maurice ou encore La Genette entre le XVII^e siècle et le XIX^e siècle grâce aux plans anciens, aux archives notariées et aux inventaires patrimoniaux (Collectif, 2009). La disposition des bâtiments de ces grandes propriétés peut présenter des variantes mais deux modèles dominent : un agencement en « U » autour d'une cour ou une disposition en « L » avec cour à l'avant ou à l'arrière comme sur le site de l'avenue Carnot. À chaque fois ces ensembles comportent de vastes jardins et/ou vergers.

Dès l'acte de vente 1744, la propriété apparaît très délabrée et nécessite d'importants travaux. Les lieux sont alors probablement inoccupés ce que semble confirmer l'extrême rareté d'éléments mobiliers datés du XVIII^e siècle.

La maison change plusieurs fois de propriétaires entre 1770 et 1800. Ces transactions se font entre bourgeois (agent de change, capitaine de navire, marchand). Des travaux ont dû être réalisés puisqu'il n'est plus question de la ruine des maçonneries ou des planchers. Cependant, les lieux ne paraissent pas connaître de bouleversement majeur du point de vue de l'organisation générale.

La propriété change à nouveau de mains en 1809 et c'est un cultivateur qui s'en porte acquéreur. Au cours du XIX^e siècle la physionomie des lieux évolue fortement. Ainsi l'aile sud du bâtiment en « L » disparaît tandis que l'aile orientale sert de base à une construction plus ramassée ouvrant beaucoup plus la parcelle sur la route. La cour agrandie accueille alors une vaste citerne enterrée qui a pu servir pour les besoins en eau de l'exploitation agricole. La zone de jardin au nord est toujours vierge de toute construction.

La première moitié du XX^e siècle est marquée par la construction d'un nouveau bâtiment en net retrait par rapport à la route. Il s'agit d'une villa vraisemblablement érigée durant le premier tiers du siècle. Quelques éléments architecturaux empruntent discrètement

à l'Art Nouveau et une galerie agrément la façade sud. La villa s'inscrit dans le mouvement de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle de développement de différents types de maisons balnéaires (Collectif, 2009). Le jardin au nord de la parcelle est sans doute réaménagé dans le même mouvement.

Enfin, dans les années 1950, les derniers vestiges de ce qui fût la maison de maître sont rasés. La cour sud, largement agrandie, est aplanie avec des sols constitués de petits galets et de gravillons. À l'est, adossé au mur de parcelle un petit édicule est également construit. Dans le jardin (secteur 2), un modeste bâtiment est accolé au mur de parcelle ouest.

L'ensemble de ces éléments contribuent à une meilleure connaissance de la périphérie ouest de la ville de La Rochelle avec des occupations couvrant un large spectre chronologique. Elles reflètent notamment l'urbanisation progressive du secteur à partir de l'Époque moderne.

Demeure Guillaume

- Collectif, 2009
- Collectif, Rapport de présentation de la ZZPPAUP de La Rochelle ? 2009.
- Demeure, 2011
- Demeure G. : *14-16 rue Delayant, La Rochelle (17)*, rapport final d'opération archéologique, fouille préventive, Éveha, 2011.
- Durand, 1981
- Durand G. : *Foyer des jeunes travailleurs, rue Quatrefages, La Rochelle. Fouille d'un puits*, rapport de fouille, Société d'archéologie et d'histoire de l'Aunis, 1981.
- Gissenger, 2021
- Gissenger B. : « Saint-Sulpice-de-Royan (Charente-Maritime), Route de Saint-Palais, Les Deux Terrages. », *Archéologie médiévale*, 51, 2001.
- Guillimin, 2018
- Guillimin S. : *La Rochelle (17), 30 avenue des cordeliers (AK 134)*, rapport final d'opération archéologique, fouille préventive, Éveha, 2018.
- Souquet, Buquet-Marcon, 2015
- Souquet I., Buquet-Marcon C. : « La communauté protestante à l'époque Moderne : exemple du cimetière du Temple de Charenton à Saint-Maurice (XVIII^e siècle) et du cimetière de l'hôpital protestant de La Rochelle (XVIII^e siècle) » in *Cimetières et identités, travaux d'archéologie funéraire*, Thanat'Os 3, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Ausonius édition, 2015.
- Souquet, Buquet-Marcon, 2022
- Souquet I., Buquet-Marcon C. « La mort protestante : entre invisibilité et persistance. La difficulté d'ancrage des espaces funéraires protestants à Paris et La Rochelle (XVI^e-XVIII^e siècles) » in *Bulletin et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* (en ligne), 34, 2022.
- Vacher, 2016
- Vacher C. : *La Rochelle, 206-214 avenue Carnot*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap GSO, 2016.

ROYAN ZAC Pousseau-Les Rullas

Le diagnostic réalisé à Royan sur un terrain d'une surface d'un peu plus de 2,2 hectares a surtout révélé une implantation probablement attribuable au Néolithique final. Cet habitat est situé sur une « avancée » de terre dans une zone de marais. Au moins douze structures en creux de cette période, assez arasées en bas de pente mais plutôt bien conservées à l'est de l'emprise, sont réparties sur une aire de près de 1 hectare. La présence de mobilier, a priori contemporain de cette occupation dans ce qui semble être des épandages à l'ouest de la zone prescrite, laisse présumer d'une implantation plus vaste que celle déterminée par la répartition des structures en creux mises au jour. Les vestiges de ce site comprennent des fosses, parfois imposantes de différentes natures et des trous de poteaux appartenant à au moins deux bâtiments. Le mobilier (des fragments de poterie, du matériel lithique en silex, des restes de faune et de malacofaune) atteste de la fonction domestique des aménagements. Plusieurs fossés, parfois assez imposants, renferment du mobilier

d'époque gallo-romaine. Ils témoignent de la proximité d'une installation de cette période.

Giraud Pierre



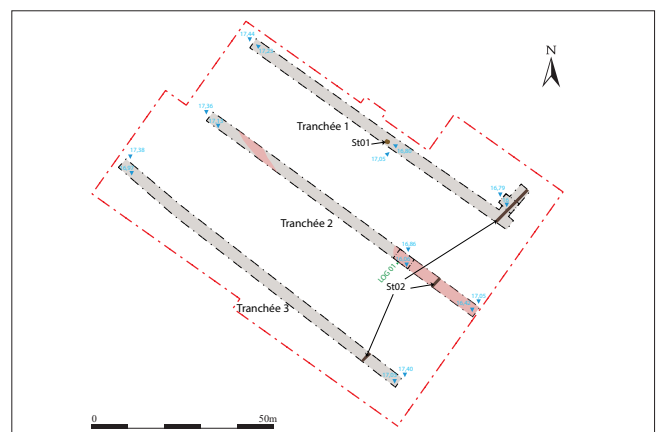
ROYAN, ZAC Pousseau-Les Rullas, vue d'un trou de poteau du Néolithique
(Cliché : P. Giraud)

SAINT-AGNANT Base aérienne

Les trois tranchées réalisées lors de ce diagnostic archéologique situé à Saint-Agnant « base aérienne » mesurent de 87 à 91 m de longueur pour 3 m de largeur. Le terrain est relativement plat et le substrat calcaire apparaît en moyenne à 30 cm de profondeur. Des lentilles de sédiment argileux rougeâtre sont présentes principalement au nord-est de la parcelle. Deux structures ont été mises au jour : une fosse et un fossé. La fosse de forme ovale, à profil en cuvette, est creusée relativement profondément dans le calcaire. Elle ne contient aucun élément anthropique ; ni sa fonction ni son attribution chronologique ne peuvent être déterminées. Le fossé, de taille modeste et d'orientation NE-SO est localisé vers l'extrémité est de l'emprise du diagnostic. De rares tessons de poterie modelée, plutôt émoussés, et un fragment de tuile plate sont issus de cette structure linéaire. Notons la découverte d'un éclat en silex gris sous la couche de labour, à l'ouest du terrain prescrit. L'absence d'artefact en quantité notable, de charbons de bois, de nodules de terre chauffée et de pierres rubéfiées semble exclure la présence d'une

occupation domestique sur ce terrain ou à proximité immédiate.

Giraud Pierre



SAINT-AGNANT, base aérienne, plan de masse

SAINT-AIGULIN Les Grands Champs

Vingt-sept faits ont été identifiés dans les douze sondages malgré la difficulté de lecture du «sol» en raison de l'extrême sécheresse des sédiments. Parmi ces occurrences, nous comptons au moins onze structures à vocation agraire dont des trous de plantation (vignes) ainsi que de larges structures linéaires très peu profondes. Au moins deux occupations archéologiques ont été repérées. Une implantation probablement domestique qui est révélée par deux ensembles de structures en creux distants d'une vingtaine de mètres. Ces deux entités comprennent des trous de poteaux de bâtiments. L'attribution chronologique de ce site reste incertaine. Une datation par le radiocarbone, pas forcément fiable, le rattache au IV^e ou au III^e siècle av. J.-C. Par contre, un petit lot de mobilier découvert dans le même secteur (hors structure) témoigne plutôt d'une implantation plus précoce au Néolithique ou bien à l'âge du Bronze ancien.

Un enclos fossoyé circulaire daté de l'âge du Bronze moyen est compris dans l'emprise du diagnostic. Cet enclos circulaire d'un peu plus de 13 m de diamètre s'inscrit bien dans le groupe assez restreint des enclos funéraires à fossé interrompu de l'âge du Bronze moyen étudiés en Poitou-Charentes (Baranger, 2006). Cette attribution chronologique semble confirmée par une datation par le radiocarbone. Aucune fosse sépulcrale n'a été repérée dans la partie décapée de l'aire interne, ce qui est très souvent le cas avec ce type de monument où le ou les restes des défunts (inhumés ou incinérés) pouvaient être déposés directement sous un tertre. Il n'est cependant pas exclu que des sépultures soient implantées dans le fossé d'enclos, comme c'est le cas à



SAINT-AIGULIN, Grands Champs, vue de l'enclos circulaire
(Cliché : P. Giraud)

Port-d'Envaux (17) (Ernaux, 1999), ou même à proximité du monument.

Giraud Pierre

- Baranger, 2009
- Baranger A. : *Enclos et structures funéraire de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer en Poitou Charentes*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Séverine Lemaître, Université de Poitiers, UFR Science Humaine et Arts, 2009, 2 vol.
- Ernaux et al. 1999
- Ernaux P., Farago-Szkeres B., Gomez De Soto, J. : « Enclos funéraire du Bronze ancien du Fief du Chail à Port-d'Envaux (Charente-Maritime) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, T. 96, n°1, 1999, p. 53-52.

SAINT-CÉSAIRE La Roche à Pierrot

Cf. notice en fin de volume, rubrique Projets collectifs de recherche.

Crevecoeur Isabelle

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE ZAC des Moulins

Lors de ce diagnostic archéologique, réalisé sur une surface de 10 800 m², 237 structures ont été enregistrées dans les trente-quatre tranchées creusées. Outre les

réseaux de fossés parcellaires de différentes périodes et des fosses d'extractions de calcaire médiévales, des vestiges d'au moins quatre occupations différentes ont



SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, ZAC des Moulins,
fosses sépulcrales médiévales (Cliché : P. Giraud)



SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, ZAC des Moulins,
vue d'un des enclos funéraires de l'âge du Bronze (Cliché : P. Giraud)

pu être identifiés. Les sites repérés sont : un habitat et jusqu'à quatre monuments « funéraires » du Bronze ancien et/ou moyen, une implantation domestique du haut Moyen Âge et une importante nécropole probablement de la même période.

L'occupation domestique du Bronze ancien/moyen a été reconnue sur une surface de plus de 2 hectares alors que les rares sites d'habitats du Bronze ancien fouillés dans le département de la Charente Maritime l'ont été essentiellement sur des aires assez réduites. Les quelques enclos circulaires de l'âge du Bronze ancien et/ou moyen fouillés de façon exhaustive en Charente Maritime, sont relativement peu nombreux et, contrairement à ce site, regroupent rarement plus de deux monuments. La plupart des enclos circulaires étudiés renferment des sépultures, parfois implantées dans le fossé de l'enclos.

Les quelques vestiges domestiques du haut Moyen Âge identifiés à l'ouest de la parcelle pourraient correspondre à un habitat rural carolingien potentiellement contemporain de la nécropole localisée au sud de l'emprise. Cet espace funéraire comprend probablement jusqu'à 130 sépultures à inhumation et des aménagements de type fond de cabane. Le statut de cette nécropole assez vaste ainsi que sa chronologie précise restent à définir.

Ce diagnostic a donc permis de localiser, fait rare, deux habitats, l'un de la période encore peu documentée de l'âge du Bronze ancien/moyen et un, probablement une installation rurale, de l'époque carolingienne, ainsi que des espaces à vocation funéraire qui pourraient leur être contemporains.

Giraud Pierre

Antiquité,

Époque contemporaine

SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN Aérodrome, phases 3 et 4

Les troisième et quatrième tranches du diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement d'une Zone d'Activité Economique de l'aérodrome de Jonzac-Neulles (Saint-Germain-de-Lusignan) ont livré des tronçons de fossés, quelques structures en creux (fosses et trous de poteaux), ainsi que de nombreux impacts de bombe. La surface totale ouverte pour la tranche 3 est de 3 784 m² et pour la tranche 4 de 2 094 m², soit 5 878 m² correspondant à 7,65 % de la surface totale prescrite.

De rares pièces lithiques du Paléolithique s'ajoutent au corpus déjà inventorié au cours des tranches de travaux précédentes et témoignent de la proximité de sites dans les abords immédiats. Les pièces façonnées dans le silex en grain de mil, caractéristique de la région

Jonzacaise, tendent à montrer une industrie plutôt locale.

Bien que les indices de sites rattachés à la Protohistoire soient nombreux dans le secteur de l'aérodrome, seule une concentration de fragments de céramique non tournée a été identifiée. D'après les éléments de forme (bords) et de décors mis au jour, il semble que l'essentiel des tessons de poterie de ce contexte appartiennent à des vases fermés de grande taille à panse convexe, parfois ornés d'un décor dit de pastillage typique du Bronze ancien. Des vases aux caractéristiques comparables ont été récemment mis au jour sur le site du Bronze ancien au 88 rue de la Mairie à Sablonceaux (Seguin (dir), 2022, P.96-140). Ces éléments sont d'ailleurs comparables aux céramiques découvertes dans les enclos funéraires de Consac,

et de Saint-Maurice-de-Tavernole (situés à seulement 2,5 km de la zone diagnostiquée).

Alors que les prospections aériennes de Gérard Milani sur le secteur de l'aérodrome révèlent la présence d'une villa gallo-romaine, les diagnostics archéologiques menés depuis 2020 peinent à faire la démonstration de son existence. Déjà observé en 2021, le fossé bordier de la voie romaine Saintes/Pons/Agen est à nouveau identifié. Malgré une conservation inégale, il a pu faire l'objet d'observations en coupe sur une distance totale de 160 m. Il borde le flanc ouest de la voie, dont le tracé est repris par le chemin d'exploitation qui borde la piste de l'aérodrome.

Cette voie traverse les communes de Clam, Saint-Germain-de-Lusignan, Réaux-sur-Trèfle, et Champagnac, suivant un axe nord-ouest/sud-est. Elle reste visible dans le paysage, sous la forme d'axe secondaire, ou de chemin d'exploitation. Elle s'inscrit dans un réseau routier plus large, dont les circulations du nord vers le sud sont les mieux connues à ce jour.

L'aérodrome de Jonzac-Neulles offrant une vaste plaine dégagée de 150 hectares, il fut utilisé par l'armée allemande comme zone d'entraînement pour

les chasseurs-bombardiers de la Luftwaffe. Les clichés aériens réalisés en 1945 et 1950 montrent l'importance du pilonnage des terrains, notamment juste à l'est de la piste actuelle, suggérant la proximité de la cible. La concentration des tirs à cet endroit ne laissait aucune chance à la conservation de possibles vestiges plus anciens. Une dizaine de bombes en béton, encore en place, ont été mises au jour au cours du diagnostic archéologique de 2022. Deux types d'engins sont observés avec parfois les empennages en croisillons métalliques conservés.

L'opération archéologique menée en 2022 met en évidence l'existence d'un réseau de fossés parcellaires dont l'absence de mobilier empêche toute datation. L'orientation nord-est/sud-ouest semble être la règle, et peut-être pouvons-nous y voir là un réseau parcellaire lanieré qui s'articulerait à partir du chemin d'exploitation nord-ouest/sud-est, reprenant le tracé de la voie romaine, et duquel les fossés seraient perpendiculaires. Le cadastre remembré de 1982 va dans ce sens, avec la multiplication des parcelles étroites qui se déploient de part et d'autre du chemin.

Robin Karine

Moyen Âge

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY Rue Lacoue

Le diagnostic a été réalisé sur une surface de 261 m². Malgré un attendu lié à une occupation antique importante dans le secteur diagnostiqué, ce sont des vestiges du bas Moyen Âge qui ont été mis au jour. La faible surface étudiée explique d'une part, le peu de vestiges rencontrés et, d'autre part, l'absence de toute occupation ou fréquentation à la période antique. Les

trois structures mises au jour sont concentrées sur une petite surface et à un niveau altimétrique identique. Elles appartiennent sans conteste à un habitat structuré et relativement dense. Cet habitat n'apparaît sur aucun plan ancien et semble attribuable aux XIV^e-XV^e siècles.

Vacher Catherine

Antiquité,

Époque contemporaine

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY Chemin Chaussée de l'Éperon

Malgré la proximité d'un site antique vaste et très luxueux, aucune structure de cette période n'a été mise en évidence dans les trois sondages réalisés dans la parcelle. Seuls quelques rares artefacts antiques témoignent de cette proximité. Il s'agit de fragments de *tegulae* et d'amphore.

Ils sont inclus dans un remblai grisâtre qui contient aussi du mobilier plus récent, voire contemporain. Ce remblai, conservé surtout dans le sondage 1, est incliné vers le sud. Dans les sondages 2 et 3, il

disparaît presque complètement en raison de profonds remaniements du sédiment liés à l'exploitation horticole de la parcelle.

Un mur orienté nord-ouest/sud-est et un autre qui lui est perpendiculaire appartiennent à une phase récente de l'occupation des lieux, XIX^e siècle ? Enfin, une structure linéaire large de 1,20 m aux parois verticales et au fond plat semble encore plus récente.

Vacher Catherine

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

31 rue des Trois Frères Gautreau

La parcelle diagnostiquée est localisée dans l'angle sud-ouest de l'enceinte urbaine de Saint-Jean-d'Angély, à proximité du potentiel château médiéval. Le diagnostic n'a rien révélé à son sujet et selon toute vraisemblance, il devrait se situer immédiatement au sud de notre intervention.

Bien que de faible ampleur, cette intervention apporte néanmoins une information importante, à savoir, la

présence d'un bord de fossé ouvert vers le nord et dont on sait par ailleurs qu'il est vaste et profond. Sa présence, immédiatement au nord du potentiel site du château, est un indice supplémentaire à apporter à la connaissance de la topographie historique de la ville médiévale de Saint-Jean-d'Angély.

Vacher Catherine

SAINT-MARTIN-DE-RÉ

17 rue du Vieux Puits

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface 2 313 m², mais dont seuls 780 m² étaient disponibles (pour la parcelle AH 0241) compte tenu que les propriétaires des parcelles voisines (AH 0242 et 0243) n'ont pas donné leur accord pour cette intervention. Situé intra-muros dans la commune de Saint-Martin-de-Ré et jouxtant le Pertuis Breton de l'île de Ré, le lieu de l'opération prend pied sur le socle calcaire du plateau ausinien, formé ici par le sous-étage du Kimméridgien inférieur à faciès séquanien, alternant calcaires argileux et marnes, en formations non distinguées (j7a-b).

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 5 au 6 décembre 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible ayant déjà mobilisé plusieurs interventions archéologiques. L'assiette de l'opération se situe à l'intérieur d'une citadelle édifiée par Vauban à la fin du XVII^e siècle, l'occupation du sol à Saint-Martin-de-Ré étant attestée à partir de la période antique et le développement de la ville prenant son essor dès le X^e siècle en raison du rôle central de la ville dans l'administration de l'île.

Le diagnostic de la rue du Vieux Puits révèle un corpus de structures archéologiques assez dense. Les deux tranchées réalisées, cumulant une superficie de 91,5 m², soit 11,7 % de l'emprise prescrite, sont positives et 26 structures et anomalies sont ainsi répertoriées, en deux catégories.

La première tranchée présente un simple aménagement de jardin très contemporain, quand la seconde tranchée est, elle, bien plus prolixe en densité de structures. Pour autant, la majeure partie de ces

structures, outre quelques bioturbations, présente une à deux allées d'arbres, caractérisées par des fosses de plantation (cf. fig. 1).

La datation globale du site, au regard du matériel archéologique découvert et des documents cadastraux, est attribuable à la période charnière entre l'époque moderne et l'époque contemporaine, aux alentours



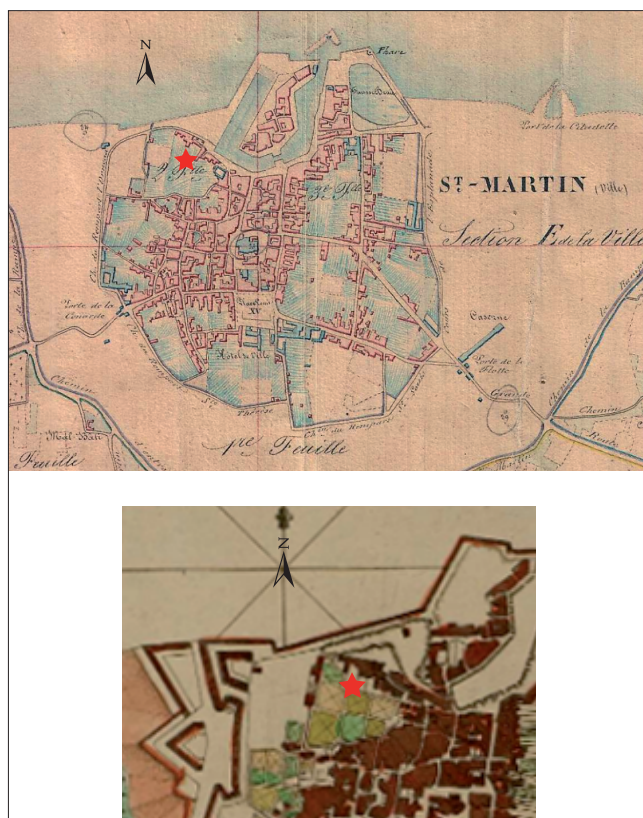
SAINT-MARTIN-DE-RÉ, rue du Vieux Puits,
fig. 1 Vue d'ensemble de l'alignement des fosses de plantation 2.1 à 2.13,
au nord de la tranchée n° 2, vue vers le nord (cliché : B. Davy)

des XVII^e-XVIII^e et XIX^e siècles. Le mobilier exprime également un apport de terre végétale exogène au site, puisque certains éléments de céramique, TCA et lithique proposent des datations antérieures : médiévale, antique, protohistorique à plus anciennes.

Deux logs ont été réalisés ; ils révèlent deux horizons pédologiques : l'actuel, et un plus ancien, de la même attribution chronologique que pour le remplissage des fosses de plantation, soit aux XVII^e-XVIII^e et XIX^e siècles. Cet horizon pédologique ancien repose sur des alternances de calcaire argileux (j7a-b).

L'intérêt archéologique se présente de manière tenue au sein de l'emprise diagnostiquée. L'allée de fosses de plantation met en évidence une parcelle de verger, non urbanisée dans le temps, depuis l'érection de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré. En effet, une partie de cet ancien îlot, et de la citadelle par extension, comprend des zones de pâturage et de vergers (cf. fig. 2), au bénéfice de la population de l'île qui peut y trouver refuge en cas d'attaque ennemie.

Davy Baptiste



SAINT-MARTIN-DE-RÉ, rue du Vieux Puits,
fig. 2 : Localisation de l'emprise du diagnostic sur un extrait du plan de Saint-Martin-de-Ré, 1720-1760 et sur le cadastre napoléonien de 1843, section E, commune de Saint-Martin-de-Ré, extrait du tableau d'assemblage (© archives départementales de la Charente-Maritime ; DAO : B. Davy).

Moyen Âge,
Époque moderne

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Rue de la République

Le diagnostic de la rue de la République dans une ancienne conserverie de poisson n'a rien révélé d'autre que quelques limites de parcelles, en dur ou fossoyées, dont certaines sont visibles sur le cadastre de 1842. La

présence de mobilier médiéval indique néanmoins une fréquentation de ce secteur du bourg, même si aucun vestige immobilier associé n'a été mis au jour.

Vacher Catherine

SAINT-ROMAIN-DE-BENÊT

Le Vivier

Le diagnostic a été réalisé au préalable à la construction d'une station d'épuration mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Il répond à une prescription du Service Régional de l'Archéologie et concerne une emprise de 1 931 m² sise directement à l'ouest d'une occupation du haut Moyen Âge au lieu-dit de L'Houmée. Le terrain diagnostiqué est situé en plein talweg, dans ce qui

semble être un bras asséché de la Seudre, aujourd'hui canalisé au sud-est de la parcelle.

Quatre logs ont permis de renseigner les processus érosifs et de dépôts successifs de cette aire régulièrement en eaux (marécages, prairies humides...).

Les anomalies archéologiques repérées concernent une voie d'orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest dont l'attribution chronologique est peu claire et peut

concerner aussi bien l'époque romaine que moderne. Deux fossés et une fosse non datés ont également été découverts.

Aucun vestige médiéval associable aux découvertes du lieu-dit de L'Houmée n'a été mis au jour.

Parra Prieto Clarisse

Moyen Âge

SAINT-VAIZE

Rue du Baptistère

Le diagnostic s'est déroulé sur quatre parcelles déployées au nord de la rue du baptistère et de l'église paroissiale. Il intervient sur une emprise couvrant une superficie de 10 826 m². Sur un total de onze tranchées, vingt-et-une anomalies d'origine anthropique ont été mises au jour, essentiellement concentrées dans le tiers-sud de la zone prescrite.

Si quelques structures isolées de type trous de poteaux ainsi qu'un foyer ont pu être associées avec prudence au Moyen Âge central, l'essentiel des vestiges mis au jour de la même période concerne des zones d'épandage/dépotoirs. Ces zones que l'on retrouve surtout en marge des habitats, en fond de cours ou parcelles paraissent indiquer que l'église s'est élevée en bordure d'un habitat concentré au sud, à l'est, et à l'ouest vers le prieuré. L'absence de vestiges significatifs pour les périodes plus récentes, à l'exception de rares fosses dépotoirs attribuées aux XIX^e et au XX^e siècles, et l'examen du cadastre napoléonien, démontrent que le bourg a continué de se développer tout en délaissant le nord du site.

Le développement de l'église paroissiale est indissociable de celui du prieuré-cure situé 500 m plus à l'ouest en bord de Charente également fondé au lors d'une campagne de (ré)édifications de lieux saints sous l'entreprise de Guillaume X. Les formalités d'édification et de dotations des prieurés dès le

XI^e siècle vont régulièrement de pair avec l'attribution d'une église paroissiale dont le temporel et la cure des âmes reviennent au prieur. L'édification de l'église de Saint-Vaize répond possiblement à un besoin de séparer la vie des moines de la cure des âmes laïques. Le nom de la rue du Baptistère et la présence d'un cimetière accolé à l'église dès le Moyen Âge nous renseignent sur les prérogatives de cette nouvelle église, alors que la vie et la mort des laïcs se voient rythmées par le desservant de la paroisse. Marqueur géographique potentiel de l'étendue du cimetière, la sépulture St 20 nous renseigne sur ces prérogatives dans les siècles du Moyen Âge central.

Enfin, comme convenu avec le Service Régional de l'Archéologie et avec l'accord des propriétaires actuels du prieuré, une couverture photographique ainsi qu'un rapide état des lieux des vestiges du prieuré de Saint-Vaize ont été réalisés. Ces observations ont été l'occasion de soulever le potentiel archéologique important d'un site sur lequel se sont superposés une *villa* gallo-romaine ainsi qu'un ensemble monastique roman dont on discerne encore aisément l'emprise. Cette dernière avait partiellement été mise en lumière lors d'anciennes campagnes de fouilles réalisées entre 1935 et 1937 puis en 1980.

Parra Prieto Clarisse,
Lopeteguy Louis et Royer Alice

SAINT-VAIZE

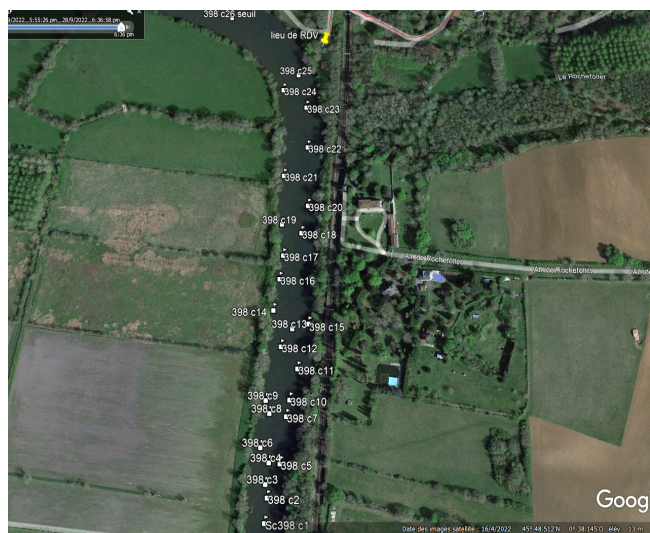
La Rochefollet, fleuve Charente

La prospection inventaire subaquatique dans le fleuve Charente menée en 2022 a eu lieu juste en aval et à la suite des opérations des années précédentes.

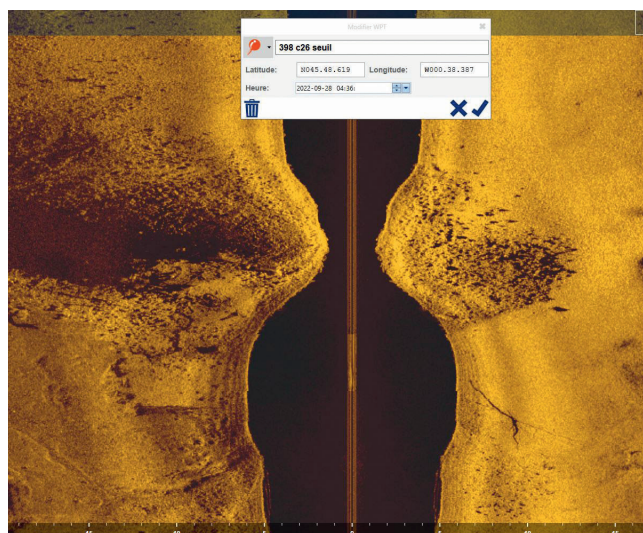
Cette opération s'est déroulée au niveau du lieu-dit La Rochefollet sur un tronçon long de 700 m, suite à une couverture sonar réalisée à l'aide d'une sonde remorquée sur *towfish*. Le traitement des données a permis de déterminer 28 anomalies (cf. fig.1) qui feront toutes l'objet d'une plongée de vérification et d'identification.

Les prospections subaquatiques réalisées en octobre se sont déroulées dans des conditions très compliquées en raison d'une turbidité élevée, la visibilité a rarement excédé une trentaine de cm.

Du fait de la présence de carrières de pierre toutes proches, exploitées depuis l'Antiquité, la plupart des points plongés correspond à des blocs de pierre dont la forme et la dimension n'ont pu être estimées qu'au toucher par manque de visibilité.



SAINT-VAIZE, fig.1 points à plonger



SAINT-VAIZE, fig.2 seuil

Un bloc de pierre (point 398C19) a retenu notre attention du fait de sa taille remarquable ainsi qu'une zone correspondant à un haut fond (cf. fig.2) barrant en grande partie le lit du fleuve.

Il sera nécessaire au cours d'une prochaine campagne de retourner sur zone afin de renseigner

plus précisément certains blocs et mieux comprendre l'emprise et la nature de ce seuil.

Clérin Francis

Second Âge du Fer

SAINTE-GEMME La Ferme de Magné, tranche 2

Le diagnostic réalisé sur les 109 631 m² du futur parc photovoltaïque de la ferme de Magné à Sainte-Gemme a livré un indice de site protohistorique significatif. Les autres traces d'anthropisation regroupent des fossés parcellaires dont certains sont présents sur le cadastre ancien, quelques fosses, dont un grand nombre ont un comblement noirâtre, de rares trous de poteaux isolés et des carrières, mais aucun de ces aménagements n'a livré d'ensemble de mobilier permettant une attribution chronologique fiable. Ces dernières structures, dispersées sur l'emprise, présentent donc peu d'intérêt archéologique.

À l'issue du diagnostic et de son ouverture à 10 %, les structures liées à l'occupation protohistorique du second âge du Fer se répartissent au minimum sur 80 m de longueur et sur 30 m de large. Elles regroupent en partie ouest trois dépôts de céramiques, aménagés dans chaque cas avec un unique vase, sans objet associé et en dehors de tout creusement identifiable, en partie centrale, une structure de combustion et en partie est, un enclos. Ce dernier n'a été identifié que sur son côté est, qui s'étend sur 31,70 m de longueur et de courts retours vers l'ouest. Sondé par deux fois sur deux mètres de large, il a livré dans un cas plus

de 20 kg de mobilier céramique et dans l'autre, aucun mobilier. Il apparaît à moins de 45 cm de la surface du sol actuel, son profil est en U, sa largeur à l'ouverture est de 80 cm pour une profondeur de 100 à 120 cm par rapport à la terre végétale.

Cette occupation est structurée autour d'un enclos de 30 m de côté, ce gabarit est peu courant dans la région puisqu'il aurait une taille exceptionnelle pour un enclos quadrangulaire à fonction cultuelle/funéraire et un module restreint pour un enclos d'habitat. La présence ponctuelle d'une zone avec un important rejet de mobilier n'apporte pas d'élément nous permettant de trancher dans un sens ou l'autre à ce stade de reconnaissance du site. Ce rejet de mobilier représente un ensemble clos dont l'extension n'est pas connue, mais qui se poursuit de part et d'autre de notre sondage et établit dès maintenant une nouvelle référence pour le vaisselier de La Tène D1.

Si l'occupation est bien datée par le mobilier et la réalisation d'une datation 14C, son étendue, son organisation spatiale et sa nature précise restent à définir par la réalisation d'un décapage extensif. Au vu de la nature du substrat et de certains comblements, la réalisation d'un décapage en deux temps pourrait être

nécessaire pour identifier l'ensemble des aménagements présents sur le site.

Le site du second âge du Fer découvert à Sainte-Gemme présente un intérêt archéologique indéniable par son potentiel en mobilier, mais aussi par le module

rare de son enclos qui mérite d'être mieux caractérisé et pourrait être en relation avec le contexte de son implantation en milieu humide.

Vacher Stéphane

Moyen Âge,
Période récente

SAINTE-MARIE-DE-RÉ Église Notre-Dame de l'Assomption

Le projet de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption et des aménagements de ses abords a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'Archéologie Départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention comprenait uniquement les parties extérieures de l'église et la place Eudes d'Aquitaine, soit une emprise de 5 515 m². 8 sondages ont été réalisés au cours du mois de février 2022 à l'aide d'une pelle mécanique et d'une équipe composée de 3 archéologues. Deux sondages ont été ouverts sur la place, trois le long du mur nord de l'église dont un au pied des maçonneries du chœur et de la sacristie, trois sur la partie sud de l'église, dont un à quelques mètres du clocher, et enfin un sondage au sud de l'emprise près de l'actuel cimetière. L'ouverture des tranchées sur la place Eudes d'Aquitaine a révélé la présence d'un large fossé circulaire ceinturant probablement un état antérieur de l'église, ainsi qu'un caniveau daté du XIX^e siècle, soigneusement aménagé à l'aide de moellons de calcaire. Les sondages réalisés sur la partie nord de l'église n'ont révélé aucune structure archéologique. Ils ont néanmoins permis d'explorer les fondations de deux contreforts, datés du réaménagement de l'église au XIX^e siècle. Les quatre sondages réalisés sur la partie sud de l'édifice se sont avérés pauvres en vestiges archéologiques. Uniquement un sondage a permis d'identifier la présence d'un aménagement fossoyé circulaire, assez conséquent avec un lambeau de niveau de sol associé. Quelques restes d'ossements humains ont été retrouvés sur cette partie de l'emprise, piégés dans des niveaux de remblais des abords de l'église. En effet, les sondages archéologiques ont mis en évidence de nombreux apports anthropiques au cours des deux derniers siècles, formant la géographie actuelle du site. L'agrandissement et l'élargissement de l'église Notre-Dame de l'Assomption, au cours du XIX^e siècle, ont nécessité le nivellement de ces abords en comblant le fossé découvert, puis en étalant sur la partie ouest et sud du lieu, différents apports (terre végétale, terre de

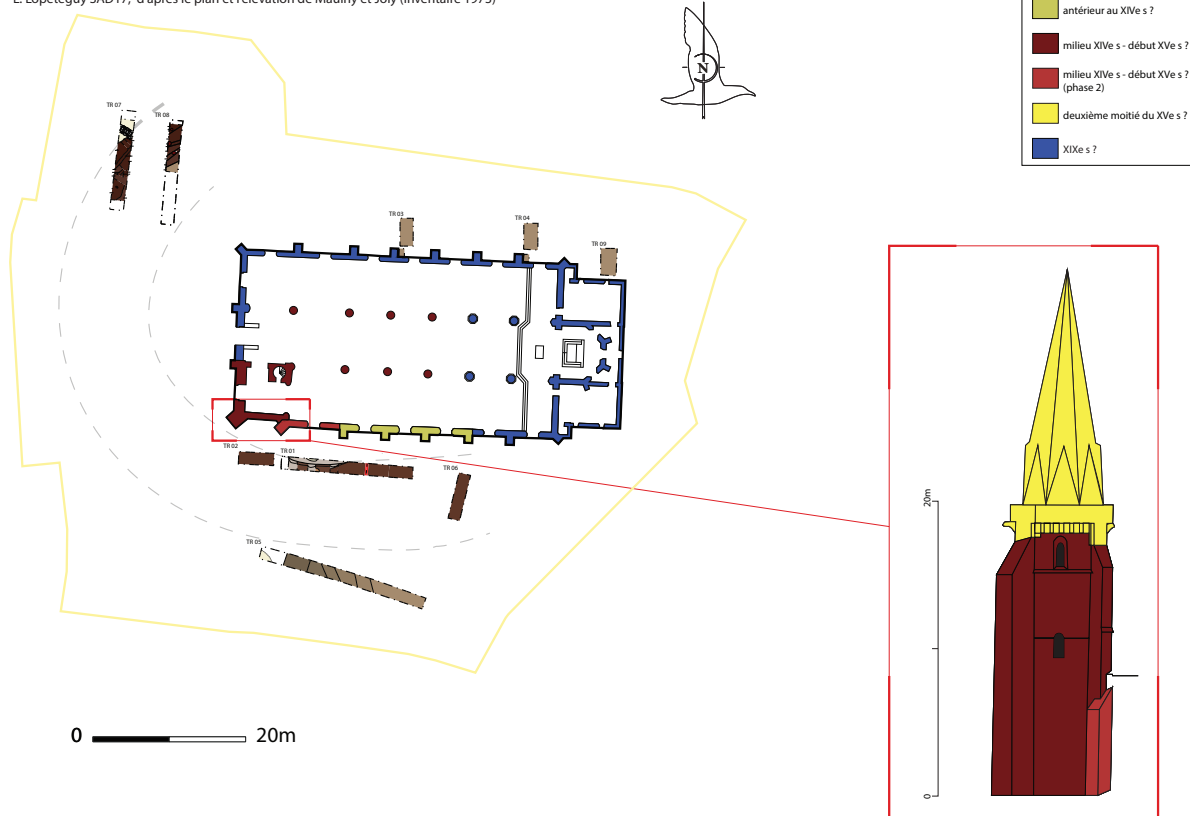


SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure A : fouille manuelle dans une tranchée du diagnostic devant l'église Notre-Dame de l'Assomption. AUBRY T. SAD17

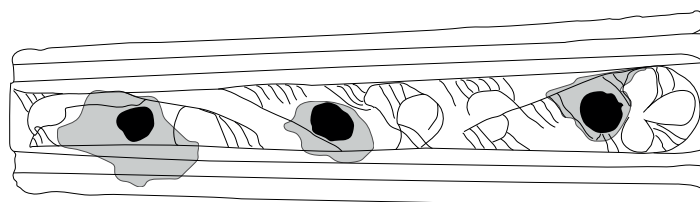
cimetière, démolition...). Une étude du bâti de l'église a été réalisée en complément des données récoltées lors du diagnostic archéologique, afin de préciser et d'illustrer les connaissances sur cet édifice religieux emblématique de l'île de Ré.

Aubry Théo, Signoret Anna et Lopeteguy Louis

Proposition de phasage de l'église Notre Dame de l'Assomption, Sainte-Marie de Ré
L. Lopeteguy SAD17, d'après le plan et l'élévation de Maulny et Joly (inventaire 1973)



SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure B : proposition de phasage de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Sainte-Marie-de-Ré d'après les données du diagnostic de 2022. LOPETEGUY L. SAD17



0 cm

5 cm

SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure C : manche décoré en os d'un couteau retrouvé lors du diagnostic. LOPETEGUY L. et AUBRY T. SAD17

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit la Crapaudière, à l'emplacement d'un ancien camping, sur des parcelles assez tardivement urbanisées. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle AH 689 et porte sur une superficie de 726 m². L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 14 au 16 mars 2022, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible.

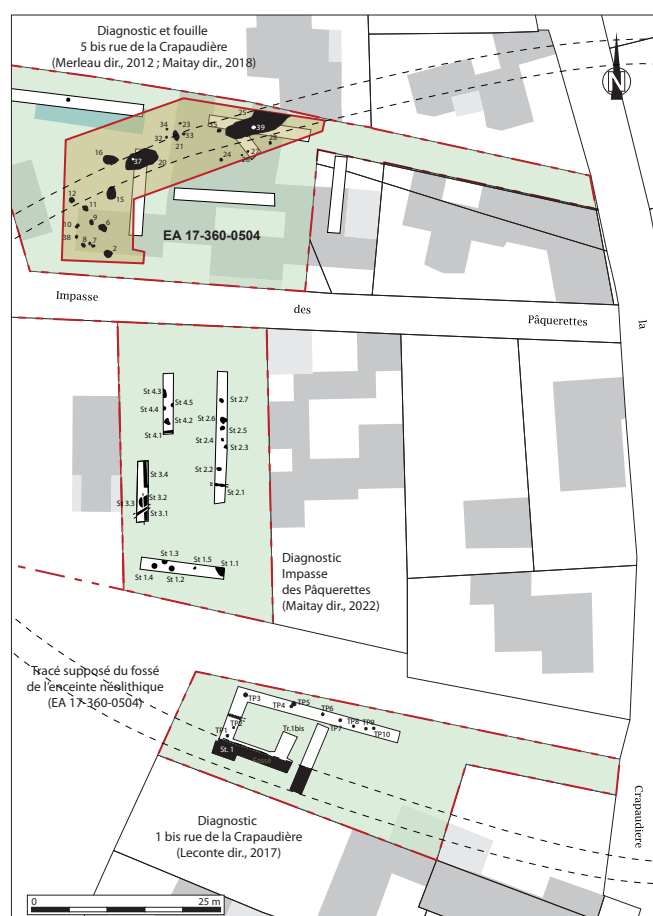
L'assiette du projet est effectivement située à l'emplacement d'un habitat fossoyé néolithique mis en évidence au cours de plusieurs opérations de diagnostic et de fouille préventive récentes (Maitay dir., 2018). Cette vaste enceinte aménagée dans le substrat calcaire jurassique enserme de nombreux trous de poteaux et fosses dont les mobiliers assurent une datation au Néolithique récent I, soit selon les travaux récents

entre 3700/3600 et 3350 av. J.-C. (Ard, 2014), et une attribution culturelle aux groupe des Matignons (Maitay et al., 2018). D'autre part, une occupation antique est inventoriée à la Crapaudière suite aux prospections pédestres de M. Boucaud (signalement de fragments de tuiles antiques en 1992).

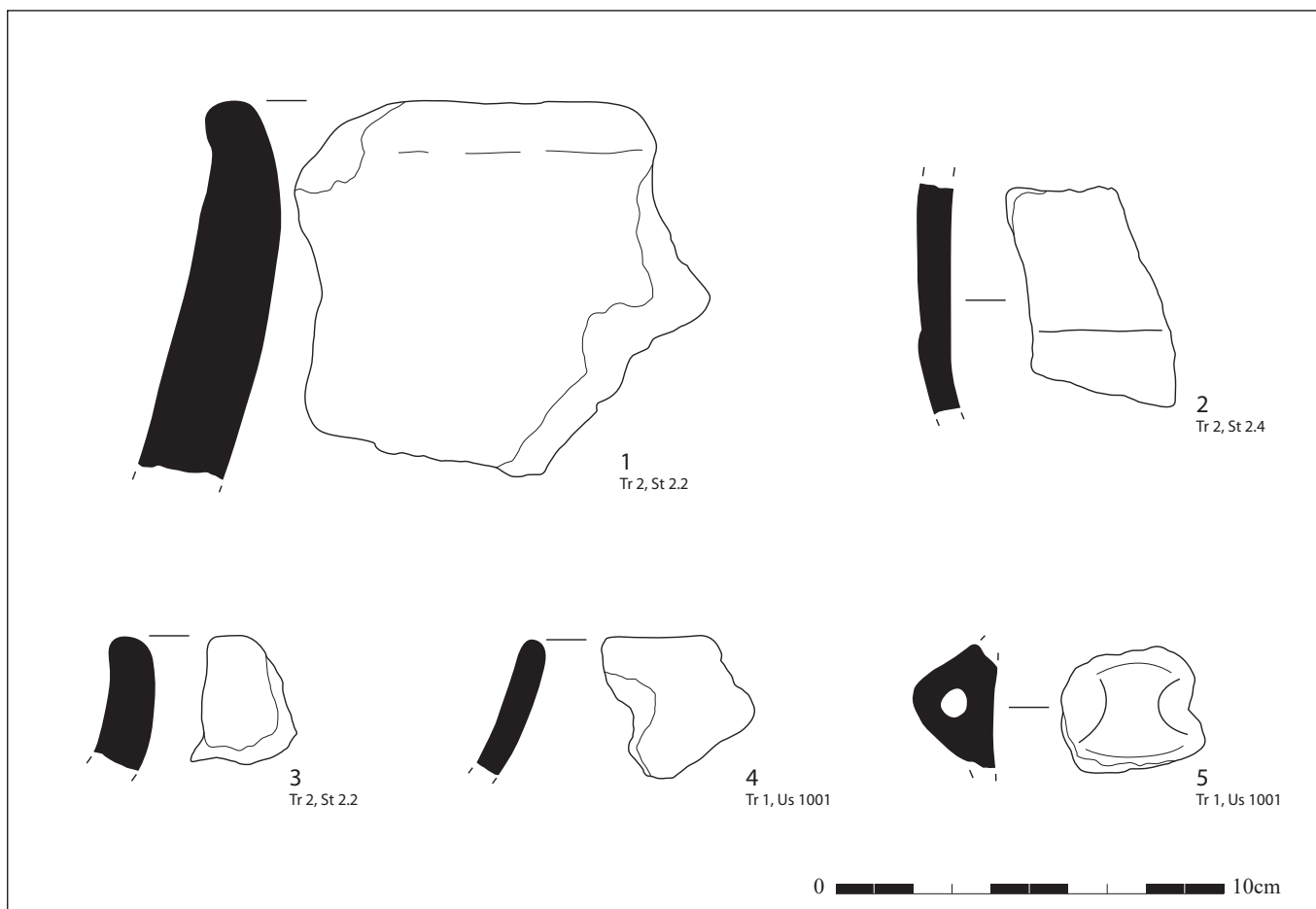
Les quatre sondages réalisés sur l'emprise du projet de construction ont permis de préciser les informations relatives à l'occupation ancienne de ce secteur de l'île de Ré. Une vingtaine de structures creusées dans le niveau d'altération du substrat calcaire a pu être mise en évidence. La plupart de ces structures appartiennent à l'habitat néolithique de la Crapaudière, dont une partie du fossé d'enceinte a pu être fouillée en 2013, à quelques dizaines de mètres au nord de l'emprise (cf. fig. 1). Les structures dégagées impasse des Pâquerettes sont recouvertes par une épaisseur de sédiments sablo-limoneux variant de 0,3 m au nord à 0,6 m au sud de la parcelle et contenant une quantité non négligeable d'artefacts. Elles se répartissent sur l'ensemble de l'emprise, aucune des tranchées ne s'étant révélée négative. Il s'agit principalement de structures en creux de type trou de poteau et fosse, dont seulement trois ont pu être fouillées et relevées au cours de l'opération. Les comblements, très homogènes d'une structure à l'autre, sont constitués de sable faiblement argileux, meuble et de couleur brun noir, enrobant quelques graviers, cailloux et blocs de calcaire portant parfois des traces d'altération thermique.

Le mobilier découvert dans les structures, ou prélevé dans leurs niveaux d'ouverture, est assez bien conservé et relativement abondant. Les quelques éléments de formes céramiques reconnus appartiennent à des récipients en céramique à paroi fine et épaisse (cf. fig. 2) que l'on retrouve fréquemment dans les ensembles du groupe culturel des Matignons, c'est-à-dire au Néolithique récent I. En revanche, la série lithique, peu étoffée, ne permet pas d'aller très loin dans les remarques d'ordre chronologique ou culturel. Plusieurs éclats de débitage en silex, deux éclats retouchés, un fragment proximal de lame et deux fragments de hache polie (cf. fig. 3, n° 1 et 2) ont néanmoins pu être inventoriés, ainsi qu'une probable meule réalisée sur un gros galet de calcaire (cf. fig. 3, n° 3). Bien qu'isolé, un fragment de terre crue rubéfiée laisse entrevoir la possibilité de découvrir des vestiges d'architecture en terre.

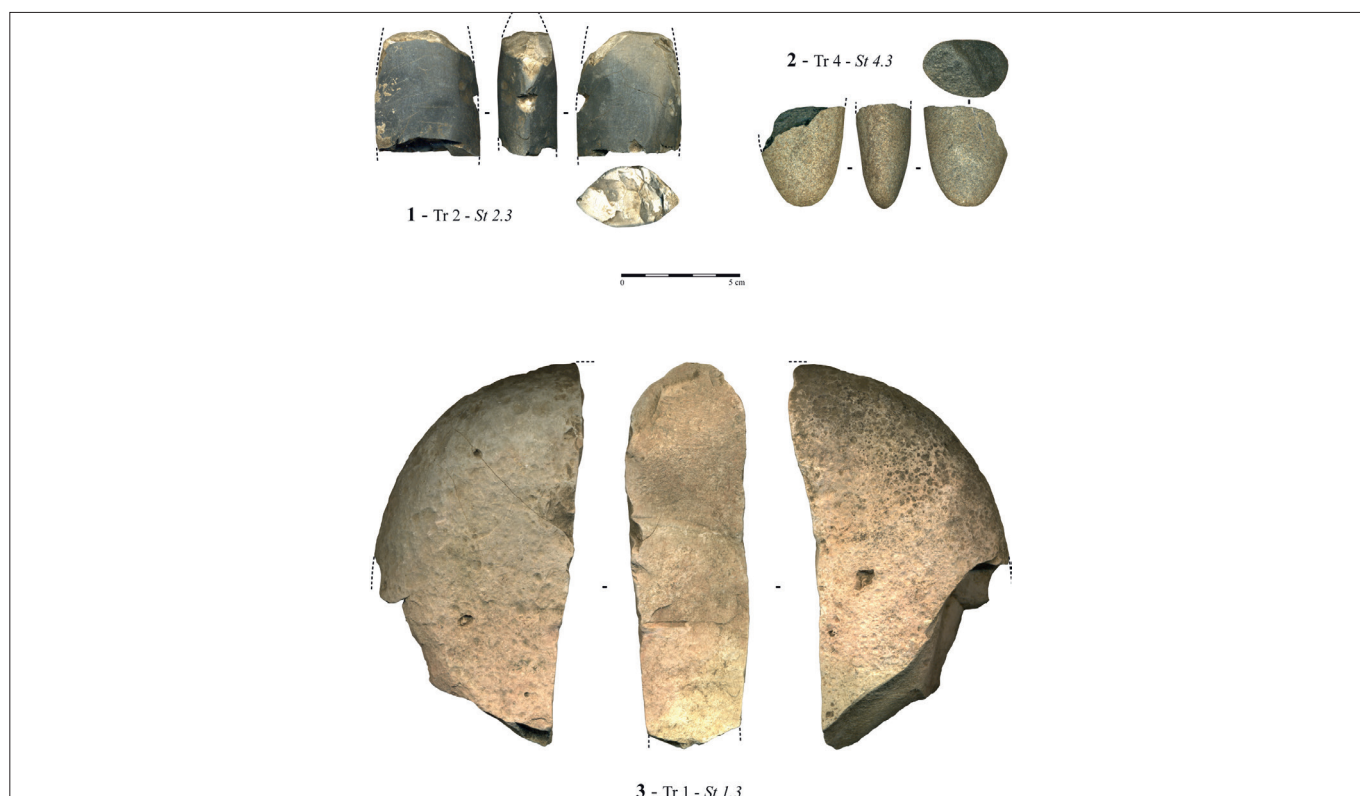
Les données biologiques sont également bien représentées, quantitativement et qualitativement, puisque plus de la moitié des structures qui ont fait l'objet de ramassages à vue ont livré des restes de



SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure 1 : Plan des structures néolithiques reconnues rue de la Crapaudière et impasse des Pâquerettes d'après les différentes opérations d'archéologie préventive réalisées depuis 2012 (DAO C. Maitay, Inrap)



SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure 2 : Impasse des Pâquerettes à Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime).
1 à 5 : mobilier céramique néolithique (dessin et DAO C. Maitay, Inrap)



SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure 3 : Impasse des Pâquerettes à Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime). Mobilier lithique néolithique (dessin et DAO P. Fouéré, Inrap).
1 : corps mésial d'une hache polie brûlée ; 2 : talon de hache polie ? ; 3 : fragment de meule en calcaire

vertébrés terrestres et d'invertébrés marins. Dans le cadre d'éventuelles investigations complémentaires, il conviendra d'ailleurs de mettre en place un protocole de prélèvement et de tamisage similaire à celui établi pour la fouille du 5 bis rue de la Crapaudière (Maitay dir., 2018, p. 106-109), protocole qui a permis de recueillir de nombreuses informations archéozoologiques, malacologiques et ichtyologiques (Maitay et al., 2018, p. 192-196). Les disciplines paléoenvironnementales que sont l'archéozoologie, la malacologie et l'ichtyologie permettront, à n'en pas douter, de nous renseigner sur les modalités d'occupation du littoral atlantique par les populations du Néolithique et d'aborder la notion de territoire.

Il n'est pas exclu qu'une seconde phase d'occupation, pour le moment uniquement caractérisée par la présence de mobilier céramique du Haut-Empire, puisse être mise en évidence à la faveur de travaux plus poussés sur le site.

La fouille des structures de l'impasse des Pâquerettes permettra de compléter avantageusement les données récemment acquises lors de l'opération menée au 5 bis rue de la Crapaudière, à une dizaine de mètres au nord de l'emprise du projet. Elle livrera assurément de précieuses informations sur l'évolution des cultures matérielles au IV^e millénaire av. J.-C.,

dans un secteur du Centre-Ouest où la documentation est encore peu abondante et d'inégale qualité, mais aussi sur l'organisation spatiale d'un habitat ceinturé et l'architecture de terre et de bois.

Maitay Christophe

- Ard, 2014
- Ard V. : *Produire et échanger au Néolithique. Traditions céramiques entre Loire et Gironde au IV^e millénaire*. Paris, éditions du CTHS, Documents préhistoriques 33, 2014, 387 p.
- Maitay dir., 2018
- Maitay C. dir., avec la coll. de Ard V., Arthuis R., Baudry A., Coupey A.-S., Dréano Y., Dupont C., Guitton D., Maguer P., Mougne C., Papon J., Poirier P. et Querré G. : *Une occupation du Néolithique récent I en contexte insulaire*, rapport de fouille préventive, Poitiers, Inrap GSO, 2018, 272 p.
- Maitay et al., 2018
- Maitay C., Ard V., Baudry A., Dréano Y., Mougne C. et Papon J., avec la coll. de Arthuis R., Dupont C. et Querré G. : « Une occupation du Néolithique récent I en contexte insulaire : la Crapaudière à Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime). » In : Marticorena P., Ard V., Hasler A., Cauliez J., Gilibert C. et Sénépart I. dir., « *Entre Deux Mers* » & *Actualité de la recherche. Actes des 12^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente (Bayonne, 27 septembre-1er octobre 2016)*, Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, 2018, p. 187-199.

SAINTE-MARIE-DE-RÉ

Impasse des Chirons

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée impasse des Chirons, à l'ouest du bourg de Sainte-Marie-de-Ré, près des hameaux de la Crapaudière et de la Noue. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle AH 435 et porte sur une superficie de 438 m².

L'opération de terrain s'est déroulée du 23 au 25 mai 2022 (cf. fig.). Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est notamment située à une cinquantaine de mètres au sud-ouest de la vaste enceinte fossoyée néolithique de la Crapaudière, mise en évidence au cours de plusieurs opérations préventives récentes de diagnostic et de fouille. Cet habitat est constitué de nombreux trous de poteaux et de fosses protégés par un large fossé. Le mobilier découvert dans ces structures assure une datation au Néolithique récent I, soit entre 3700/3600 et 3350 av. J.-C., et une attribution culturelle au groupe



SAINTE-MARIE-DE-RÉ, impasse des Chirons, vue de la tranchée n° 1 en cours d'ouverture (cliché : C. Maitay)

des Matignons. D'autres sites et indices de sites sont par ailleurs référencés à proximité du projet de construction.

L'intervention archéologique menée dans le cadre de ce projet n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges archéologiques en relation avec les occupations anciennes localisées aux environs. Les deux tranchées réalisées au cours de l'opération

représentent une superficie cumulée de 71,8 m², soit 16,4 % de la superficie totale du projet. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe

SAINTE-MARIE-DE-RÉ

Rue des Jaulaines

L'île de Ré s'allonge actuellement sur près de 25 km suivant un axe nord-ouest, sud-est. Le relief y est quasiment absent, le point le plus haut « culminant » à 19 m. La topographie actuelle de l'île relève d'aménagements récents opérés principalement au cours du Moyen Âge jusqu'à une période récente. L'île était en effet rattachée au continent avant la dernière glaciation et la remontée continue du niveau de l'océan. Quatre îlots se détachaient au début de l'époque historique.

Le bourg de Sainte-Marie-de-Ré est situé sur la partie sud-est de l'île. La côte, face au Pertuis d'Antioche, est

formée de plages, de sables et de galets. Le sous-sol est composé de calcaires jurassiques du Kimméridgien.

Trois tranchées de diagnostic ont été réalisées en amont d'un projet immobilier. Le substrat calcaire est composé de calcaires fissurés sur lequel repose un horizon à structure polyédrique (15 à 20 cm d'épaisseur). Il contient de nombreux cailloux calcaires émoussés dans une matrice argileuse plus ou moins sableuse.

Aucun vestige n'est apparu au sein des différentes tranchées.

Barbier Emmanuel

Antiquité,

Époque contemporaine

SAINTES

105 avenue Jourdan

Ce diagnostic a été réalisé du 9 au 12 mai 2022 par le Service d'Archéologie Départementale en préalable à un projet d'aménagement collectif à l'ouest de Saintes.

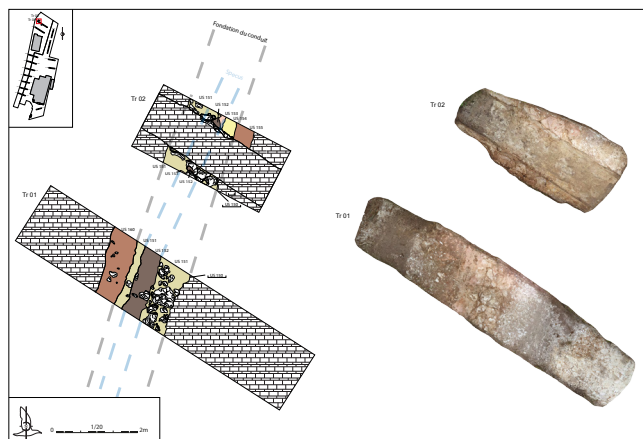
La parcelle a accueilli une grande surface

commerciale (bâtiments toujours présents) et un parking pour le stationnement, aujourd'hui désaffecté.

L'emprise du projet est localisée sur la rive droite de la Charente, en limite de l'agglomération de Saintes, sur le versant nord d'un vallon. Si le cadastre actuel montre un secteur urbanisé, il n'en était pas de même au début du XIX^e siècle. Il s'agit de parcelles *a priori* en culture et sans constructions

Localisé à l'extrémité nord-ouest de la parcelle, les tranchées 1 à 3 ont permis d'identifier l'emplacement du tronçon de l'aqueduc antique.

Il y apparaît très arasé, seule la partie inférieure de la fondation du conduit de l'aqueduc a été identifiée. Il est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, en direction du vallon qu'il traverse perpendiculairement environ 300 m plus au sud. Il peut être restitué ici sur environ 20 m de longueur. La fondation est installée dans le substrat calcaire préalablement décaissé et se présente sous un profil en U de 1,38 m de large sur 42 cm. L'emplacement du *specus* (conduit) est visible sur 38 cm de large. Les murets latéraux du conduit ne sont pas conservés.



SAINTES, Tronçon de l'aqueduc coupée par une tranchée « anti-intrusion » préalablement réalisée (C. Gay, Service d'Archéologie départementale de la Charente-Maritime)

En dehors de la nature, de la composition du mortier et de la présence de quelques fragments de terre cuite architecturale, aucun mobilier ne vient étayer la datation de cette construction.

Plusieurs observations mentionnaient la présence de l'aqueduc dans ce secteur. Le diagnostic puis la fouille réalisée dans le Vallon au sud ont permis de préciser l'emplacement du franchissement par un ouvrage dont il ne subsiste que les fondations des piles (Gissingner 2010, Lecat 2012).

L'emplacement de l'aqueduc au nord-ouest de la parcelle diagnostiquée est dans le stricte prolongement des fondations de piles identifiées dans la rue Raymond Tillaud situé à 293 m au sud-ouest.

Au niveau de la tranchée 2, le *specus* est à la cote de 37,65 m. L'hypothèse d'un pont siphon est aujourd'hui

envisagée au niveau du Vallon (Lecat 2012, Hilairiet 2011). La présence en amont, soit sur le sommet du versant diagnostiqué ici, d'un bassin/réservoir n'a pas été confirmée.

Immédiatement à l'est de l'aqueduc, un fossé lui est parallèle à 14 m. S'il s'agit bien d'une limite, la question se pose de savoir si celle-ci pourrait alors délimiter l'emprise dédiée à cette équipement hydraulique destiné à alimenter en eau la ville de Saintes à l'Antiquité.

Les autres structures mises au jour sont non datées, relatives à des mises en déchets contemporaines ou liées à l'aménagement de la grande surface dans les 20 dernières années.

Robin Karine

SAINTES Rue de l'Alma

Le projet de construction d'une unité de dialyse dans la parcelle DN21p, au sein du Centre Hospitalier de Saintonge, est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé rue de l'Alma à Saintes en Charente-Maritime. Ce diagnostic fait suite à une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par ADA 17 au Service Régional de l'Archéologie. L'emprise du futur bâtiment et de ses aménagements immédiats est de 2 050 m².

La parcelle à diagnostiquer se situe aux marges occidentales de la ville antique, à environ 600 m à l'ouest de l'amphithéâtre. Elle est localisée sur le tracé du principal accès à Saintes-*Mediolanum* depuis l'ouest, en l'occurrence une voie qui prolonge le *decumanus* de la ville à travers le vallon des Arènes en direction de l'océan Atlantique et qui est bordée par des enclos funéraires et des mausolées. Ces derniers appartiennent à une

vaste nécropole abandonnée dès la fin du II^e siècle. Cette voie a été observée et relevée en 2002 dans le cadre d'un sondage ponctuel implanté dans la parcelle objet de cette intervention.

Seuls des remblais récents ont été traversés par les tranchées réalisées au cours de ce diagnostic. Les vestiges antiques, notamment la voie précédemment évoquée, sont scellés par cette importante masse de déblais de plus de 3 m d'épaisseur, qui ont été entreposés et nivelés sur la parcelle. Ces apports sont très probablement à mettre en relation avec les différentes phases de construction de l'actuel Centre Hospitalier de Saintonge.

Les vestiges antiques apparaissent à l'altimétrie de 26 m NGF. Pour d'évidentes raisons de sécurité, ils n'ont pas été explorés.

Lavoix Gaëlle

Antiquité,
Moyen Âge

SAINTES 147 rue Daniel Massiou

Une intervention de diagnostic archéologique a été réalisée en août 2022 afin de définir le potentiel archéologique d'une parcelle destinée à la vente pour la construction d'une maison individuelle.

Les sondages ont permis de révéler des vestiges concernant essentiellement les I^{er} et II^e siècles ap. J.-C. Il s'agit de constructions aménagées en terrasses sur un terrain marqué par une forte pente. Un bâtiment quadrangulaire au sol de béton de tuileau a notamment

pu être reconnu, installé le long d'une rue antique matérialisée par l'actuelle rue Massiou.

L'extension nord de la nécropole de Saint-Saloine peut être proposée par la présence d'au moins une tombe à inhumation orientée tête à l'ouest. La présence d'un fossé daté de l'époque carolingienne permet d'évoquer l'occupation périurbaine très mal connue de cette période à Saintes.

Baigl Jean-Philippe

SAINTES Rue de l'Abattoir

Suite au projet d'un lotissement rue de l'Abattoir à la périphérie septentrionale de Saintes, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en octobre 2022.

Quelques structures ont été découvertes au cours de ce diagnostic. Il s'agit principalement de deux importants fossés antiques parallèles, de vastes creusements (carrières) et de quelques structures éparses (fossés parcellaires, fosses et trous de poteau). Les carrières au sud-ouest paraissent dater de l'époque romaine, les autres de l'époque moderne tout comme la plupart des petites structures, hormis une fosse ayant livré un vase du Néolithique récent. Cette découverte est malheureusement isolée, puisqu'aucun vestige contemporain n'a été découvert à proximité. Deux sites importants de cette période sont connus au sud de la commune de Saintes : Diconche et Pont-Bordeau.

Les deux fossés antiques observés lors du diagnostic appartiennent sans aucun doute à l'enceinte du Haut-Empire. Ils sont tout à fait similaires aux constatations déjà réalisées sur les autres tronçons fouillés ces dernières années. Le dispositif est constitué d'un fossé externe d'environ 4 m de large pour une profondeur de 2 m, d'un fossé interne de 7 m de large pour 3 m de

profondeur, et d'un talus interne constitué des sédiments provenant des creusements des fossés.

Les éléments chronologiques concernant l'enceinte sont rares, la fouille de Saint-Rémy propose un abandon au cours du deuxième quart du I^{er} siècle ap. J.-C., celle du 12 cours Paul Doumer, vers 20-30 ap. J.-C. Cette dernière fouille suggère un creusement des fossés après 20 av. J.-C. Les éléments recueillis ici sont compatibles avec les données connues.

La mise au jour des fossés lors de ce diagnostic permet de localiser avec précision le tracé reconnu par les prospections géophysiques, avec notamment la présence d'un angle ouvert.

Contrairement au site de Saint-Rémy, l'expansion maximale des vestiges de ce secteur semble très éloignée du tracé de l'enceinte (plus de 50 m).

L'étude de l'enceinte augustéenne polygonale entourant au moins la rive droite de Saintes antique sur environ 200 ha est un élément majeur pour la compréhension de la structuration de l'agglomération, et au-delà pour l'émergence de l'urbanisme en Gaule romaine.

Baigl Jean-Philippe

SALLES-SUR-MER Rue de l'Héronnière

Un projet de création de lotissement rue de l'Héronnière à Salles-sur-Mer est à l'origine d'un arrêté de prescription de diagnostic sur une superficie de 5 385 m².

Ce diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Nouvelle-Aquitaine n'a livré aucun indice d'occupation antérieure à l'époque Moderne.

Les bâtiments d'exploitation et le logis présents sur l'emprise, organisés autour d'une cour, sont construits au nord et à l'est sur un remblai calcaire associé à une matrice limoneuse brune, épais de 2,1 m, destiné à gagner sur le marais. Le mur mis au jour dans la tranchée 1, bâti sur ce remblai, n'a pu être rattaché

ni au bâtiment visible sur le cadastre de 1829, ni aux bâtiments construits après cette date et abattus il y a quelques années (2018 ou 2019).

Le mobilier découvert dans le remblai calcaire situe le *terminus post quem* de cette couche au cours du XVIII^e siècle. Les éléments remarquables du bâti, notamment du logis (encadrement de la porte, cheminée de style Louis XVI) permettent de préciser cette datation, la construction de la maison n'intervenant sans doute pas avant la seconde moitié, voire le dernier quart du XVIII^e siècle.

Maguer Patrick

SAUJON La Maison Neuve

Le diagnostic réalisé sur les 6 459 m² du projet de lotissement confirme que les terrains se situent dans

l'emprise d'une ancienne agglomération gauloise, dont l'occupation a perduré à la période antique. L'étendue

de ce site vers la Seudre et le gué de Pompierre, à 280 m au nord-est, avait déjà été reconnue lors de deux diagnostics en 2008 et 2016. Les premiers éléments de datation attestent ici, d'une implantation qui s'étend de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. pour s'achever dans la première moitié du II^e siècle ap. J.-C.

Ce site, situé entre différents axes de circulation anciens, fluvial et terrestre, et à proximité de différents biotopes, trait de côte aux ressources halieutiques, marais caractérisé par une diversité de la flore et de la faune et, enfin, terre sèche propre aux cultures et à l'élevage, présente un état de conservation remarquable, avec un niveau d'occupation qui peut atteindre jusqu'à 40 cm d'épaisseur et qui est présent sur la quasi-totalité de l'emprise sous 20 cm de terre végétale.

Bien évidemment, ce niveau d'occupation n'est pas homogène, il diffère d'un point à un autre du site, mais aussi en stratigraphie. Il peut s'agir de couches d'occupation, de sols, de remblais, de niveaux de destruction, d'épandage ou autres et dans lesquels la proportion de mobilier (céramique, TCA, faune, malacofaune marine, métal, verre, ...), mais aussi d'éléments de constructions (pierre, mortier et torchis ...) varie de manière importante, en quantité et en diversité.

Ces niveaux masquent pour partie les structures et, lors de notre intervention, le nombre d'entités enregistrées ne représente qu'une faible part de celles réellement présentes dans nos tranchées. En effet, si une partie d'entre elles était perceptible sous la terre végétale et à rattacher à la phase finale de l'occupation, nos sondages ont montré que la plus grande part des structures est identifiable uniquement dans le niveau d'occupation lui-même et surtout sous ce dernier. Elles regroupent des fosses, des trous de poteaux, un puits, des fossés, des niveaux de circulation, des voies, des murs, une inhumation datée par 14C et des empièvements plus ou moins bien caractérisés. Si leur organisation générale ne peut être établie, la fenêtre ouverte sur cette partie de l'agglomération ancienne semble s'organiser autour d'au moins deux axes de circulation perpendiculaires. La reconnaissance des activités qui se développaient autour de ces axes n'a pu être établie et demande une étude du site plus complète qui ne peut être entreprise que lors d'une phase de fouille.

Lors du diagnostic, la collecte de 50 kg de céramique et 20 kg de faune terrestre donne un aperçu du volume hors norme de mobilier, que la fouille du site pourrait générer. Si actuellement le potentiel en céramique gauloise et antique, en faune et en malacofaune marine apparaît comme une évidence, dans le cadre d'une fouille, il faut aussi anticiper que d'autres séries remarquables d'artefacts, non identifiés actuellement, seront produites en fonction des rejets présents dans les fosses dépotoir ou lors de la mise en évidence de structures artisanales. On peut envisager par exemple, un lot exceptionnel d'ichtyofaune, de graines, ou de matériaux organiques dans les niveaux humides du ou des puits présents sur l'emprise. Pour le mobilier métallique, l'utilisation d'un détecteur apparaît indispensable dès la phase de décapage afin d'établir le corpus le plus complet possible, de nombreux objets pouvant passer inaperçus en raison de leur forme, leur couleur ou leur taille. Dans le cadre d'une expertise plus poussée du site, il sera important de prévoir des moyens d'étude du mobilier à la hauteur des séries produites et des enjeux scientifiques qu'ils génèrent.

Dans la région, les agglomérations gauloises sont peu connues, les interventions sont rares et trop limitées à l'échelle des sites pour commencer à aborder leur organisation spatiale et leur fonctionnement. La rareté des fouilles sur ces sites, où se concentrent pouvoir politique, religieux et économique et qui se caractérisent par une très forte densité en structures et en mobilier, comme l'a montré encore récemment la fouille du site du 3 route du Rassat à Yviers en Charente, est bien sûr regrettable.

Une étude approfondie des différentes séquences chronologiques fossilisées dans les niveaux d'occupation et structures du site de la Maison Neuve à Saujon présente un intérêt scientifique majeur dans l'étude des agglomérations gauloises et de leur phase de transition avec la période antique après la conquête. La fouille de ce site, dont la partie ouest a déjà été atteinte par l'extension des lotissements au sud-est de Saujon, mérite donc une attention particulière qui, espérons-le, sera à l'origine d'un nouvel essor des fouilles sur ce type de site.

Vacher Stéphane

Réalisé en périphérie de la ville de Surgères, ce diagnostic, portant sur une surface de plus de quatre hectares, a livré une petite occupation médiévale isolée attribuée aux IX^e-XI^e siècles. Il s'agit essentiellement

d'une petite aire d'ensilage très restreinte en surface et localisée le long du chemin de Saint-Germain-de-Marencennes à Surgères. Elle est accompagnée d'un puits situé à 50 m vers le sud. Cette occupation présente

des similitudes avec celle mise au jour à 200 m au sud en 2008.

Outre la zone d'ensilage, le diagnostic a mis au jour le tracé de deux chemins qui se croisent sur l'emprise. Ces structures sont visibles sur les cartes anciennes, carte de Claude Masse du début du XVIII^e siècle et cadastre de 1823. Elles ont fonctionné jusque dans les années 1950/1960 et ont été effacées du paysage par le remembrement et la création de la déviation de Surgères. Elles restent très visibles sur les clichés aériens.

Il est à noter que si sur le cadastre de 1823, ces chemins sont figurés de la même façon, au sol, ils

se présentent sous la forme d'un, de deux, voire de trois fossés parallèles, la surface entre les fossés ne présentant aucune particularité de traitement. Ils sont en cela très différents du chemin creux mis au jour en 2008 le long de la rue du 19 mars 1962 vers le sud qui présentait différentes surfaces de roulement et de sédiment induré, son encaissement étant probablement à l'origine de la conservation des niveaux.

Enfin, différents fossés de faible ampleur sont les vestiges des parcellaires qui ont façonné cette campagne du Moyen Âge à nos jours.

Vacher Catherine

Moyen Âge,
Période récente

TAILLEBOURG Château de Taillebourg

L'opération a été menée, à la demande de l'Agence Goutal, dans le cadre d'une demande de diagnostic global du château de Taillebourg émise par la mairie, propriétaire du site, ayant pour finalité de permettre d'évaluer l'ordre de priorité des travaux à effectuer, en particulier pour la mise en sécurité du site. Il s'agissait donc, pour le bureau d'études Éveha, d'établir un bilan architectural et documentaire, ainsi qu'une analyse archéologique du bâti permettant d'identifier les grandes phases de construction et d'aménagement du site. Le château de Taillebourg est situé sur un éperon rocheux aux abords de la Charente qu'il domine. En fait, l'occupation du site de Taillebourg est attestée dès la période gallo-romaine, en particulier par la découverte de monnaies et d'armes. La découverte d'une francisque du haut Moyen Âge précise la continuité de l'occupation de ce site. Il ne reste désormais du château, en dehors des murs de soutènement de la plate-forme qu'il occupait, qu'une tour d'enceinte semi-circulaire de la fin du Moyen Âge et des caves. Nous pouvons cependant, grâce à

des documents graphiques des XVII^e-XVIII^e siècles, en reconstituer le plan. Il formait, à l'extrémité ouest de l'éperon, un quadrilatère de 191 ares limité à l'est par un profond fossé, avec au centre un grand donjon quadrangulaire et une chapelle, détruits au XIX^e siècle.

L'analyse sommaire conduite sur les maçonneries anciennes du château de Taillebourg a permis d'isoler des caractéristiques propres à chaque période principale mise en évidence. Les éléments de datation sont rares et c'est principalement l'analyse stratigraphique confrontée à la documentation ancienne qui permet de proposer la chronologie relative énoncée. L'étude de bâti a mis en lumière les différents états du château. Ainsi, ont été relevées des traces des états médiévaux et XVII^e, mais surtout de l'état XVIII^e du château, les réaménagements de cette période étant les plus importants et visibles sur chaque zone observée. On a pu aussi relever des réparations imputables au XIX^e ainsi que des restaurations des XX^e et XXI^e siècles.

Cremona Julie

Moyen Âge,
Période récente

TONNAY-CHARENTE 6 rue de la Charre

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie.

L'opération a permis de reconnaître au nord de la parcelle la pérennisation d'un système de drainage du

milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Aucune autre structure n'a été trouvée ailleurs sur la parcelle où les argiles provenant de dépôts fluviomarins apparaissent directement sous la terre végétale.

Baigl Jean-Philippe

VARAIZE Église Saint-Germain

L'opération qui s'est déroulée du 12 au 19 septembre a eu lieu en amont d'un projet de restauration de l'église Saint-Germain au titre des Monuments Historiques. L'édifice, bâti au XII^e siècle, a connu nombre de modifications en lien avec les conflits ayant ravagé le territoire au fil des siècles ou en lien avec l'impact de son environnement et du temps sur sa structure.

L'intervention archéologique a consisté en l'ouverture de sept tranchées tout autour du bâtiment et deux petites fenêtres à l'intérieur, au moyen d'une scie à sol.

Au moins quatre murs maçonnés ont été mis au jour au sud, au nord et à l'est de l'église. Il s'agit de murs parementés larges de 0,60 à 0,70 m et dont les orientations diffèrent quelque peu des murs de l'église. Les horizons les recouvrant renfermaient des restes mobiliers rattachables à la fin du Moyen Âge et l'un d'entre eux reposaient sur des fondations comportant une possible cuve de sarcophage dont le type n'a pas pu être identifié. Les différents obstacles présents sur la zone de diagnostic (voirie, tas de déblais, jardinières en béton etc) ne nous ont pas permis d'appréhender des liens éventuels avec l'édifice religieux actuellement en élévation. Aucun mur est ne vient « circonscrire » un espace et le mur St 47 présente d'ailleurs une longueur modeste dont les extrémités semblent bien avoir été mises au jour comme l'attestent des blocs de piédroit à chaque terminaison. Le mur mis au jour dans la tranchée 1 (St 23) est quant à lui relativement parallèle au gouttereau méridional de l'église. Il n'est pas impossible qu'il circonscrive l'espace du cimetière paroissial. La rangée d'arbres se déployant directement au sud de ce mur ne nous a pas permis d'évaluer si d'autres sépultures se développaient de l'autre côté.

Par ailleurs, vingt-trois sépultures ont été découvertes dans les tranchées et sondages ouverts au sud et à l'est de l'église. Il s'agit de sépultures individuelles et primaires orientées ouest/est et dont les individus reposent têtes à l'ouest, sur le dos et en extension, quand les observations ont été possibles. Deux sépultures d'immatures font figure d'exception, dans la tranchée 2, au sud du chœur. Elles suivent un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest avec les corps disposés tête au sud. Plusieurs architectures funéraires sont identifiées, allant de la possible sépulture en « terre libre » ou en coffrage de matériaux périssables, aux aménagements au moyen de dalles et blocs de taille disposés sur les parois latérales et/ou en guise de couverture. Plusieurs niveaux de sépultures se succèdent, installées dans des niveaux de remblais « de cimetière » riches en ossements humains en position secondaire et sans connexion anatomique conservée. D'après les éléments

de datation recueillis lors du diagnostic, il semblerait que ce cimetière paroissial soit en usage du XI^e siècle aux XIV^e-XV^e siècle au moins. L'affleurement des sépultures est de plus en plus important à mesure que l'on se rapproche des murs de l'église, tel qu'on l'observe dans la tranchée 1 au sud ou dans la tranchée 3, au pied de l'absidiole nord et du chœur de l'édifice. Aucun recrutement spécifique ne semble à l'œuvre dans le choix des lieux ou des modes d'inhumation mais seule une fouille complète de cet ensemble permettrait de le confirmer. Il est à noter toutefois, toute précaution gardée, que les sépultures mises au jour dans la tranchée 2 et les ossements en position secondaire ne concernent que ceux d'individus immatures. Ce secteur du cimetière interroge donc, avec deux sépultures déviant de l'orientation habituellement préconisée. C'est par ailleurs de ce côté-ci du chevet qu'est incrustée dans le parement du chœur une pierre carrée posée sur pointe dont les sculptures ont disparu. Il est pour l'heure impossible d'avancer un quelconque lien entre les deux informations et seules des investigations plus poussées, en lien avec le bâti de l'église à cet endroit, pourraient permettre de comprendre davantage le lien entre ce secteur du cimetière paroissial et cette partie du chevet de l'église.

Aucune sépulture n'a été mise au jour au nord de l'église Saint-Germain.

La présence de plusieurs cuves de sarcophage typo-chronologiquement rattachables au Haut Moyen Âge pose la question d'une préexistence d'un secteur à vocation funéraire, antérieur à l'église paroissiale. Aucun indice d'aménagement spécifique autour duquel il pourrait s'organiser n'a été identifié. Le cimetière paroissial semble dans tous les cas supplanter cet espace plus ancien, à une époque -XI^e-XII^e siècles- où le cadre paroissial se stabilise ainsi que ses prérogatives. Parmi celles-ci, l'inhumation dans l'aire consacrée du cimetière.

Au moins deux fossés ont été mis au jour autour de l'église. L'un, est parallèle au gouttereau nord de l'édifice dont il est distant de seulement 2,10 m et présente une largeur estimée à 2,50 m pour 1,10 m de profondeur. L'autre fossé se développe à 9,90 m à l'est du chevet de l'église et ses dimensions restituées en surface sont de 2,50 m de largeur également, avec un bord visiblement impacté par les processus d'hydromorphie comme en témoigne le liseré rouille qui se développe le long de la structure. L'abandon de ces deux fossés semble se situer dans le courant des XIV^e-XV^e siècles, soit possiblement au moment de l'abandon du cimetière bordant l'église. Leur usage est difficile à appréhender



VARAIZE, Église Saint-Germain, vue de la Tranchée 2 au pied du chevet

puisque une telle proximité avec l'édifice semble exclure une qualité défensive de ces ouvrages. Peut-être peut-on y voir les premières tentatives de drainage des pourtours de l'église.

Si tel est le cas, cette tentative n'est pas la dernière puisque un système de drainage a été mis au jour dans la tranchée 4, sous la forme d'une structure de 3,60 m de largeur pour près d'1,50 m de profondeur comblée en éléments calcaires hétérométriques, telle que cette pratique est décrite dans les XVIII^e-XIX^e siècles.

Enfin, les sondages effectués à l'intérieur de l'église révèlent deux niveaux de sol. Le plus récent, entre 0,20 et 0,30 m de profondeur, est un sol modestement exécuté avec l'emploi de bris de tuiles et de calcaires mais surtout de chaux, dont les propriétés d'assainissement et de déshumidification sont bien connues. Il est consécutif à un épisode de remblaiement de l'intérieur de l'église mentionné dans les archives de la commune de 1878-1880 et visant à rehausser le sol de l'édifice. La différence de profondeur d'un sondage à l'autre témoigne soit d'un pendage dans l'église, est/ouest, soit d'une irrégularité du sol. Cet épisode de remblaiement recouvre des dalles de calcaires matérialisant un niveau de sol plus ancien (ou le sommet d'une sépulture) à 0,40 m de profondeur sous le niveau actuel.

Plusieurs indices démontrent que la fin du Moyen Âge porte de nombreux changements dans la structuration



VARAIZE, église Saint-Germain vue de la moitié sud de la Tranchée 3 de l'autre côté du chevet

de l'espace dans l'environnement direct de l'église. Cette période, au contexte politique trouble et aux épisodes de fortes mortalités, voit l'église être fortifiée et son cimetière possiblement abandonné et déplacé plus au nord, autour de l'actuel monument aux morts.

Les changements notables visibles dans les siècles qui suivront concernent surtout des aménagements architecturaux et de drainages dans le but de protéger l'église de la ruine et des inondations.

Parra Prieto Clarisse,
Lopeteguy Louis et Royer Alice

Néolithique,
Époque contemporaine

VAUX-SUR-MER ZAC du Cormier et des Batières, tranche 4

Protohistoire,

Le diagnostic archéologique réalisé au mois de février 2022 correspond à la quatrième phase d'extension de la ZAC du Cormier et des Batières. Cette extension est localisée sur le flanc est d'une colline calcaire dominant un marais côtier. La présence immédiate de nombreux vestiges, approchés lors de plusieurs opérations archéologiques en 2009, 2013, 2014 et 2017, ainsi que la configuration topographique de l'emprise sont des éléments favorables à la présence d'occupations humaines anciennes. La surface globale du projet d'aménagement s'étend sur près de 19 810 m². Au total 12 tranchées de diagnostic ont été réalisées, réparties sur l'ensemble de l'emprise. Bien que recouvert par une végétation relativement dense, la quasi-totalité du terrain a pu être appréhendée en quatre jours. Seule l'extrémité sud de l'emprise, représentant moins de 4 285 m², était inaccessible du fait de la présence d'une occupation illégale et de terrassements en lien avec la construction d'un immeuble résidentiel sur la parcelle voisine. Les vestiges découverts sont essentiellement concentrés



VAUX-SUR-MER, ZAC du Cormier, fig. A : vue générale du diagnostic

sur la partie nord avec la présence de nombreux isolats de silex taillés et de fragments de céramiques attribués dans une fourchette chronologique assez large, allant du Néolithique final au début de l'âge du Bronze. Au moins quatre fossés parcellaires, non-datés, ont été mis au jour sur la partie centrale du terrain sondé. Enfin, la majorité des vestiges découverts correspondent à la présence



VAUX-SUR-MER, ZAC du Cormier, fig. B : orthophotographie extérieure de l'installation téléphonique allemande (Cliché : Gay C.).



VAUX-SUR-MER, ZAC du Cormier, fig. C : lettre « N » identifiant cette installation téléphonique dans l'organigramme militaire allemand (cliché : Gay C.)



VAUX-SUR-MER, ZAC du Cormier, fig. D : plaque supérieure d'un boîtier téléphonique de la firme Siemens retrouvée aux abords de l'installation téléphonique allemande (cliché : Aubry T.).

d'une installation téléphonique allemande datant de la Seconde Guerre mondiale et des bombardements consécutifs à la libération de la poche de Royan pendant l'année 1945. Hormis les vestiges militaires, l'ensemble des structures étudiées est arasé et lourdement impacté par les activités agricoles. Les isolats correspondant à une possible occupation ancienne du site semblent quant à eux piégés dans un colluvionnement, formant des couloirs argileux dans le substrat calcaire sur un axe nord-est/sud-ouest. Aucune structure en lien avec

ces périodes anciennes n'a pu être observée. Une étude approfondie de l'ensemble des structures appartenant à la position téléphonique allemande, réalisée dans le cadre de cette opération archéologique, permet ainsi de compléter les données de ce secteur de la poche de résistance allemande. Des relevés précis ainsi qu'une description détaillée de l'installation et de ces éléments constitutifs, apportent un regard inédit sur la thématique de la téléphonie pendant la guerre.

Aubry Théo et Besson Émeric

Antiquité,
Haut Moyen Âge

VILLEDoux Rue de l'Océan

Le diagnostic réalisé sur les 4 671 m² du projet de lotissement se composait d'un secteur est et d'un secteur ouest séparés par une zone bâtie. À l'est, l'unique tranchée réalisée recoupe sur une grande partie de sa longueur des carrières modernes à contemporaines qui ont détruit toute trace d'occupation plus ancienne. Le secteur ouest, a livré, quant à lui, des traces d'occupations anciennes appartenant à l'Antiquité d'une part, et au haut Moyen Âge, d'autre part.

L'occupation antique se concentre dans la partie est de la parcelle AC 68 et sur toute la partie centrale et sud de la parcelle AC 67. Elle est marquée sous 10 cm à 20 cm de terre végétale, par une couche antique dont l'épaisseur peut atteindre 35 cm. La composition de cette couche diffèrait d'un point à un autre, son origine peut être diverse, niveaux d'occupation, couches de remblais, destructions, épandages ou autres. Cette couche dans laquelle la proportion de mobilier est plus ou moins importante, masque des structures sous-jacentes. Elle a été datée par le mobilier céramique de la première moitié du II^e siècle de notre ère.

Le nettoyage ponctuel du niveau antique et les sondages réalisés ont permis de mettre en évidence la présence de différents murs qui permettent d'attester qu'un bâtiment d'axe nord/sud, comportant au moins une extension perpendiculaire, est présent sur son côté ouest. Les tests réalisés montrent que dans certaines pièces, sous le niveau antique, des niveaux de sol peuvent être conservés.

La présence de niveaux de démolition présentant des tuiles entières fracturées, indique que certains secteurs ont été peu perturbés après la phase d'abandon du site. Au niveau du mobilier, si le site présente un cortège classique, avec la présence de restes issus de céramique, de TCA, de faune, de malacofaune marine et d'objets métalliques, on soulignera la présence de céramique *Black Burnished 1* provenant des îles Britanniques, puisqu'elle apparaît comme exceptionnelle sur cette partie de la côte atlantique. Une intervention plus importante sur le site permettrait de définir si, dans le vaisselier de cette occupation, le vase découvert est anecdotique ou si le gisement de Villedoux marque une zone de contact plus remarquable dans les échanges anciens entre les îles Britanniques et l'Isthme Gaulois, étape de l'une des routes vers la Méditerranée.

Les deux sépultures du haut Moyen Âge datées par 14C d'une phase qui s'étend de 668 à 860 apr. J.-C. s'inscrivent dans un type d'ensembles funéraires de petite taille qui est caractéristique de cette période et qui se rapporte aux traditions antiques.

Ces deux indices de site qui pourraient caractériser des épisodes relativement brefs de l'occupation ancienne de la commune de Villedoux apparaissent porteurs d'informations archéologiques significatives.

Vacher Stéphane

Antiquité,
Haut Moyen Âge

VIRSON Tesson, Moulin de la Grève, Maison Neuve, La Grève

Le projet de renouvellement du réseau d'eau potable au sein de la commune a entraîné un diagnostic

archéologique. En effet, une partie de son tracé se situe entre une motte castrale encore bien visible

dans le paysage et un ensemble d'autres vestiges médiévaux. Il s'agit de l'église médiévale située à l'extérieur du bourg actuel aux abords de laquelle un diagnostic archéologique réalisé en avril 2021 (Catherine Vacher-Thooris, Inrap) a mis en évidence la préservation du village médiéval et une portion de son cimetière. En outre, immédiatement au nord et sur des parcelles contiguës au tracé du projet, une autre opération archéologique a mis en évidence, la présence d'une série de silos médiévaux (Diagnostic Emmanuel Barbier, Inrap, 2006). Il s'agissait alors, dans le cadre du diagnostic réalisé en février 2022 par le service archéologique du Département de la Charente-Maritime, d'établir la présence/absence des vestiges ou de niveaux archéologiques préservés sur le tracé

de ce futur réseau d'eau le long de la route actuelle. Parmi les 34 tranchées de sondages alors réalisées, ne sont apparues que des fosses dépotoir attribuables sans ambiguïté au milieu du XX^e siècle.

Soler Ludovic

- Barbier, 2006
- Barbier E. : *Virson, Rue Gouineau, Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, Poitiers, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2006, 25 p.
- Thooris-Vacher, 2021
- Thooris-Vacher C. : *Virson, Rapport de diagnostic D1 34534, Rue Auguste Gouineau*, Inrap, Poitiers, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2021.

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 2

N°						N°	P.
207801	ILE DE RÉ	Inventaire des vestiges datant de la Seconde Guerre mondiale	AUBRY Théo	COL	PRT		159
207317	SAINTES et FONTCOUVERTE	Courbiac, fleuve Charente	LETUPPE Jonathan	EP	FPR	84	159
207314		Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer	MATHÉ Vivien	CNRS	PCR		160

Époque contemporaine

ILE DE RÉ Inventaire des vestiges datant de la Seconde Guerre mondiale

La demande de prospection thématique formulée pour l'année 2022 sur le territoire de l'île de Ré par le Service d'Archéologie Départementale, a une nouvelle fois permis d'accroître les connaissances sur les vestiges de la Seconde Guerre mondiale. Cette demande annuelle a pour but de développer les méthodologies d'enregistrement des données sur une période jusque-là délaissée par les archéologues. Ce territoire insulaire, parfaitement délimitée géographiquement, permet de tester des méthodes d'acquisition et de préciser la façon d'étudier ces vestiges. Ainsi, la base de données intitulée DGM, pour Deuxième Guerre Mondiale, développée sur le logiciel Ishtar, s'est considérablement enrichie au cours de cette année 2022.

Les secteurs explorés l'année précédente ont pu être mieux documentés sous la forme d'entité individuelle au sein de laquelle de la documentation de terrain et d'archives a pu être associée. Le thesaurus, proposé en 2021, a également été complété au fur et à mesure des entités enregistrées. Malgré une année 2022 chargée en activité préventive, 5 jours de terrain ont permis d'acquérir des photographies et des repères GPS sur une imposante batterie d'artillerie côtière située en partie sur la commune du Bois-Plage-en-Ré et de la commune de la Couarde-sur-Mer.

Aubry Théo

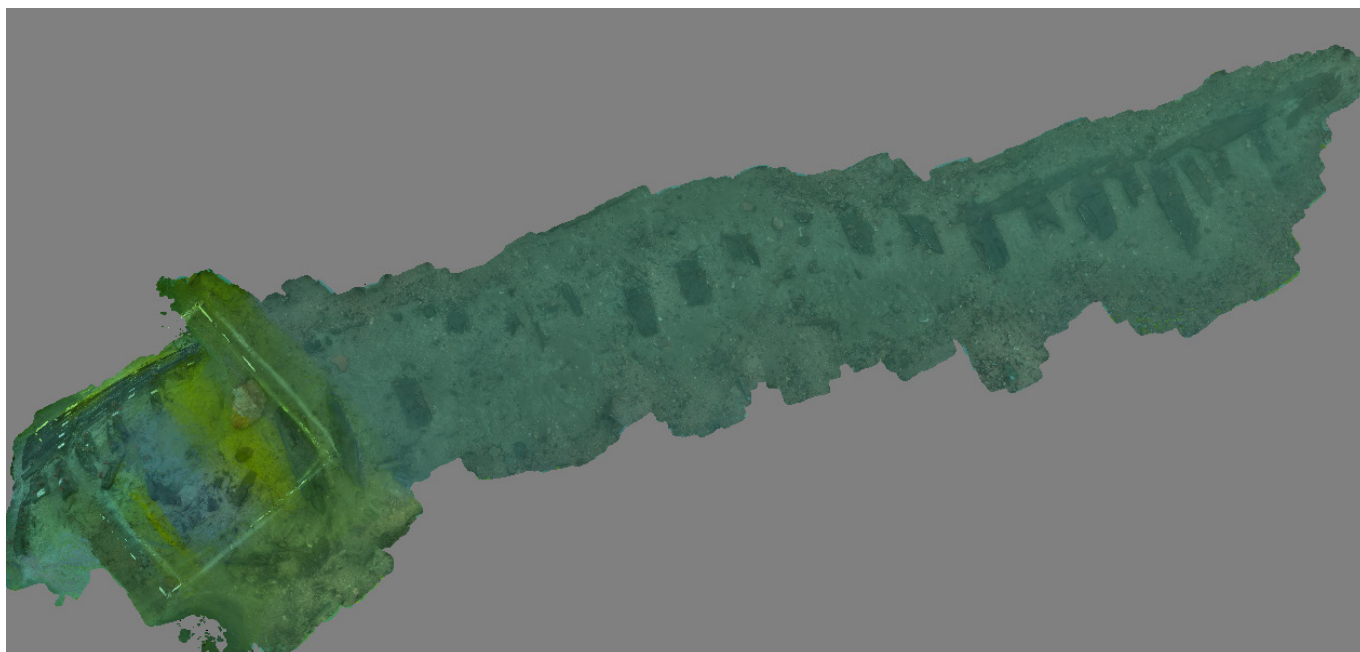
Antiquité

SAINTES ET FONTCOUVERTE Courbiac, fleuve Charente Les épaves antiques de Courbiac

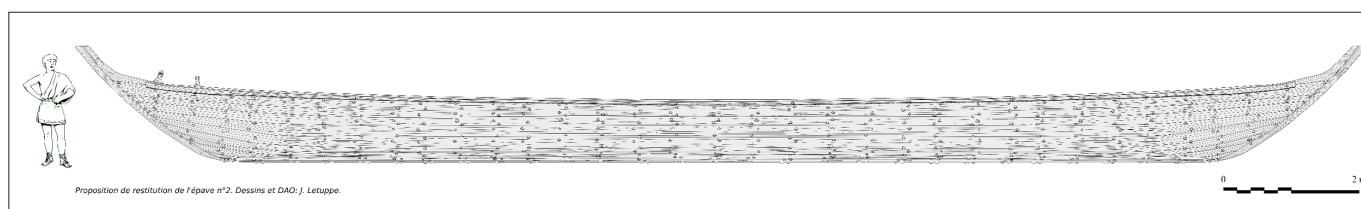
La triennale, débutée avec une campagne en 2020, s'est déroulée dans des conditions de visibilité subaquatique difficiles, en contexte de pandémie Covid 19 sans précédent impliquant une diminution drastique du nombre de participants et donc un travail à réaliser beaucoup plus long dans le temps, ainsi qu'un retard pris en raison du ou des passages de pilliers. La campagne 2021 n'a malheureusement pas pu avoir

lieu. La campagne 2022 a quant à elle été une fois encore riche en acquisition de données archéologiques et dans les échanges avec de nombreux acteurs (la ville de Saintes, le département Charente-Maritime, Arc Nucléart, le SRA site de Poitiers, etc.).

Nous avons pu réaliser le prélèvement du flanc rive droite d'Ep1 sur un linéaire de 1,50 m et dégagé 1,50 m linéaire supplémentaire. Les données acquises



SAINTES ET FONTCOUVERTE, Courbiac, vue de la totalité des vestiges architecturaux en surface d'Ep1 (Acquisition et traitement photogrammétrique : J. Letuppe)



SAINTES ET FONTCOUVERTE, Courbiac, proposition de restitution de l'épave n°2 de Courbiac (Dessin et DAO : J. Letuppe)

lors de la campagne 2022 démontrent l'importance du démontage des bois mais aussi de leur étude à terre. Ainsi, nous avons pu observer, par exemple, la pratique d'encoches sur la face interne d'une virure, permettant le passage des extrémités des membrures, la présence de chevilles en bois qui démontrent une phase antérieure dans la conception de deux apotureaux, etc.

Trois apotureaux ont été acheminés au laboratoire Arc Nucléart à Grenoble pour traitement de conservation-restauration. Ils devraient être prêts pour le mois d'octobre 2023. La ville de Saintes se propose de présenter au public ces éléments architecturaux uniques, en respectant les conditions inhérentes à ce type de mobilier.

Un élément de cordage daté au 14C de 428AD - 568AD, soulève la question de son appartenance à l'épave n°1 ou non.

Les vestiges de l'épave n°1 qui affleurent dorénavant le fond du fleuve Charente à cause de l'érosion, indiquent de nombreuses données nouvelles associées à ces deux épaves. En effet, la présence de ce qui semble être un talon de varangue associé à la charpente longitudinale centrale de l'épave ou encore la présence de canaux d'anguiller, sont autant de signes de la richesse de ce site archéologique subaquatique.

Letuppe Jonathan

Néolithique,
Âge du Fer

Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du néolithique à l'âge du fer

Âge du Bronze,

Cf. notice en fin de volume rubrique Projets collectifs
de recherche

Mathé Vivien et Ard Vincent

